Tondeuses à gazon autoportées Walker

NOTICE D'EMPLOI

Instructions concernant la sécurité, l'assemblage, le fonctionnement et la maintenance
Type MDD (20,9 CV - Diesel)
Type MDG (24,5 CV - Essence)

(Concerne les numéros de séries 97-29676 et suivants)

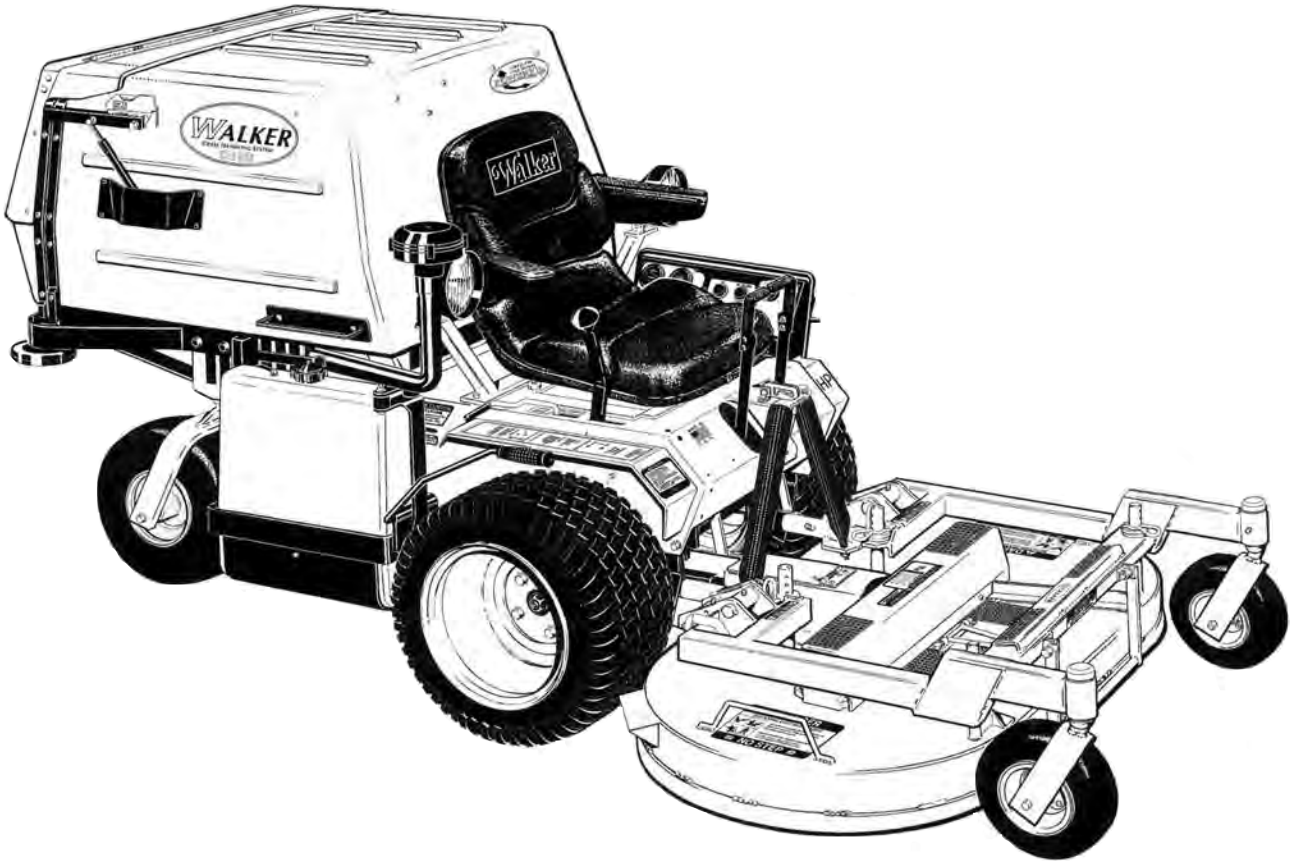

CE

Veuillez lire et conserver cette notice.
Pour votre sécurité, lisez toutes les instructions concernant la sécurité et le fonctionnement avant de vous servir de la machine.

SOMMAIRE

Généralités. 5
Informations importantes 5
Glossaire. 5
Identifications des emplacements
des numéros de série 5
Emplacement du numéro de série du moteur . . . 6
Entretien du moteur et des composants
du système d'entraînement. 6

Spécifications techniques 7
Moteur. 7
Système électrique 7
Transmission 7
Entraînement des lames. 8
Dimension des pneus 8
Pression des pneus 9
Dimensions (tracteur et tondeuse) 9
Plateau de coupe 9
Poids à vide 9
Courroies de transmission 10
Système de récupération de l'herbe. 10
Siège. 10
Châssis / Carrosserie 10

Identification des composants 11

Instructions relatives à la sécurité 16
- avant l'utilisation 16
- pendant le fonctionnement 17
Maintenance 18
Autocollants concernant les instructions,
les commandes et la sécurité 20

Instructions de montage 22
Assemblage initial. 22
Montage des pneus 22
Entretien de la batterie 22
Conseils importants pour l'entretien,
le montage et l'échange de la batterie
- Mise à niveau du liquide de la batterie 22
- Remplissage d'une batterie sèche 22
- Chargement de la batterie. 23
Montage du plateau de coupe. 23
- Montage des roues pivotantes
sur le plateau de coupe. 24
- Installation de la gaine d'évacuation
sur le plateau de coupe. 24
- Montage de la protection du carter de coupe. 24
- Montage de la sécurité de la prise de force . 25
- Montage des roulettes. 25
Installation du plateau
de coupe sur le tracteur. 25
- Installation du plateau 26
- Mise à niveau du plateau 27
Liste des vérifications
préalables à l'utilisation 28
Indication du fonctionnement 31

Fonction, emplacement
et identifications des commandes. 31
Commandes 31
Starter du moteur 31
(Modèles MT et MTL uniquement)
Manette des gaz 32
Commande de la marche avant. 32
Leviers de direction 32
Embrayage de rotation des lames
(prise de force). 32
Frein de stationnement 32
Déblocage du loquet de la carrosserie avant . . 34
Leviers de blocage de la transmission. 34
Levier de démarrage à froid
(Débrayage de la courroie
d'entraînement de l'arbre de renvoi) 34
Compteur horaire. 35
Voltmètre 35
Indicateur de température d'eau 35
Voyant rouge de pression d'huile. 35
Voyant rouge d'élévation de température 35
d'eau 35
Contacteur d'allumage. 35
Tableau de bord. 37
Interrupteur d'éclairage
(pour phares en option) 38
Compteur horaire 38
Disjoncteur. 38
Avertisseur sonore. 38
Démarrage du moteur. 38
Réglage de la vitesse
au sol et de la direction 39
Embrayage de la tondeuse 40
Arrêt de la machine 41
Réglage de la hauteur de coupe 42
Mise en roue libre de la transmission 42
Recommandations pour la tonte. 43
Recommandations d'utilisation
et de transport du plateau relevable. 44
Généralités. 45
Système de récupération de l'herbe (GHS)
Modèle GHS uniquement 46
Liste de contrôle en cas de colmatage 47
Utilisation du plateau relevable 48
Utilisation du bac récupérateur GHS. 48
Powerfil®. 48
Avertisseur sonore "Plein" 48
Nettoyage de la grille d'évacuation du GHS. . . 48
Vidage du bac récupérateur d'herbe. 49
Vidage par le hayon. 49
Utilisation du sac de vidage. 49
Vidage mécanique en option 50

Instructions d'entretien 52
Planning d'entretien 52
Conseils importantes
pour l'entretien du moteur Kubota. 53
Circuit de carburant 53

SOMMAIRE

Démarrage / Arrêt 53
Circuit de refroidissement 53
Filtre à air 53
Huile 54
Lubrification
Huile moteur
Huile moteur de rodage 55
Vérification du niveau d'huile du carter moteur . 55
Vidange du carter moteur / Remplacement du filtre à huile 56
Graissage des raccords filetés et lubrification des points d'huile 56
Lubrification des transmissions du plateau de coupe 59
Lubrification des plateaux de coupe, type DSD52 ou DSD62 59
Lubrification de la transmission de la prise de force du tracteur 60
Contrôle du niveau d'huile des transmissions . 60
Vidange de la transmission 60
Lubrification de l'arbre de transmission 60
Fluide des transmissions hydrostatiques . . . 61
Vérification du niveau du fluide des transmissions hydrostatiques 61
Vidange du fluide des transmissions hydrostatiques 61
NETTOYAGE 62
Système de filtration d'air du moteur 62
Préfiltre de la turbine 63
Filtre à air Donaldson, type Radialseal™ 63
Système de refroidissement du moteur MDD 65
Grille et ailettes de refroidissement du radiateur 65
Rinçage et renouvellement du fluide de refroidissement du radiateur 65
Dépôt d'herbe sous le carénage de la tondeuse 65
Ventilateur du système de récupération de l'herbe (GHS) 66
Grille d'évacuation du GHS 67
Ailettes de refroidissement des transmissions hydrostatiques 67
CONTROLE/ENTRETIEN 68
Système de refroidissement du moteur - MDD 68
Niveau du fluide de refroidissement 68
Tension de la courroie du ventilateur 68
Sécurité des composants de filtration d'air . . 69
Batterie 69
Recommandations importantes pour l'entretien, l'installation et l'échange de la batterie sur le modèle MTEFI et MDD : 69
Niveau de l'électrolyte 69
Nettoyage des bornes de la batterie 69
Chargement de la batterie 70
Pression des pneus 70
Affûtage des lames de coupe 70
Courroies d'entraînement 71
Joints étanches à l'huile de la transmission du plateau de coupe 72
Bougies d'allumage - Modèle MDG 72
Fils d'allumage - Modèle MDG 72
Contacts de rupture - Modèle MDG 72
Conduites de carburant et colliers de serrage 72
Flexibles et colliers de serrage du radiateur 72
Jeu de la soupape motorisée 72
Pression de l'injecteur de gasoil Modèle MDD 72
Electrovanne de coupure du carburant Modèle MDD 73
Action de freinage des lames 73
CONTROLE/ENTRETIEN/ REMPLACEMENT/REPARATION 73
Courroies d'entraînement 74
Courroie de la prise de force moteur 75
Courroie d'entraînement de l'arbre de renvoi secondaire 76
Courroie du ventilateur du moteur 77
Courroie d'entraînement du ventilateur GHS 78
Courroie d'entraînement des transmissions hydrostatiques 79
Filtre à essence - Modèles MDD 80
Filtre à essence - MDG 80
Boulons de cisaillement sur les lames 80
Goujon de cisaillement de la PRISE DE FORCE 82
Lames de coupe 82
Remplacement de l'engrenage du plateau de coupe 83
Ensemble ventilateur GHS 84
Démontage de l'ensemble ventilateur GHS 84
Démontage de la roue de ventilateur 84
Montage de la roue de ventilateur 85
Montage du ventilateur 85
REGLAGES 86
Interrupteurs de sécurité 86
Précontrainte des roulements de la roue jockey 86
Leviers de direction 86
Embrayage de rotation des lames (prise de force) 86
Enclenchement de l'embrayage/Tension de la courroie 87
Débrayage/Action du frein 88
Contrôle de la transmission 88
Seuil de réglage de la marche avant (stop) . . . 88
Réglage du battement du levier de direction . . 88
Réglage de la fonction point mort 89
Réglage du déplacement au sol en ligne droite 90
Verrou à friction de contrôle de la vitesse en marche avant 90

SOMMAIRE

Butée réglable du plateau de coupe relevable 91
Liaison de l'électro-aimant de la vanne carburateur - Modèle MDD 91
Carburateur - Modèle MDG 91
Avertisseur sonore «plein» du système GHS à interrupteur Grass-Pak® . . 93

CIRCUIT ELECTRIQUE 94
Coupe-circuits 94
Schéma des connexions - modèle MDD . . . 95
Schéma des connexions - modèle MDG . . . 96

Généralités

INFORMATIONS IMPORTANTES

Walker vous recommande que toute intervention d'entretien nécessitant une formation ou des outils spéciaux soit effectuée par un revendeur agréé Walker. Il existe certaines pratiques générales en matière de sécurité, dont il faut avoir connaissance. La plupart des accidents associés au fonctionnement ou à la maintenance d'une tondeuse Walker sont dus au non-respect des précautions de base en matière de sécurité ou de mises en garde spécifiques. Dans la majorité des cas, ces accidents peuvent être évités en étant conscient des dangers existants.

Dans le présent manuel, toute information d'une importance particulière est mise en évidence par des caractères gras. Veuillez vous référer aux instructions relatives à la sécurité pour connaître la signification de **DANGER, MISE EN GARDE, PRUDENCE, IMPORTANT et REMARQUE.**

GLOSSAIRE

Il existe de nombreux termes qui sont spécifiques au présent équipement ou qui sont utilisés sous forme d'acronymes. Aussi, les termes ci-après et leurs définitions vous faciliteront l'utilisation du présent manuel.

- Le **PLATEAU DE COUPE** est la partie auxiliaire à l'avant du tracteur, qui assure la tonte. Il est constitué du châssis, du carénage, du train d'engrenages du mécanisme d'entraînement des lames et des lames de coupe.
- Le **LEVIER DE VITESSE DE MARCHE AVANT** (FSC) contrôle la vitesse avant maximale du tracteur en tant que régulateur de vitesse.
- Le **SYSTEME DE RECUPERATION DE L'HERBE** (GHS“) collecte l'herbe tondue et la verse dans le bac récupérateur.
- **L'INTERRUPTEUR GRASS-PAK®**, qui est fixé sur le bec de déversement (à l'intérieur du bac récupérateur), actionne l'avertisseur sonore "plein" lorsque le bac récupérateur de l'herbe est rempli.
- Le **MECANISME DE DEPLACEMENT AU SOL** se réfère aux transmissions hydrostatiques doubles qui assurent l'entraînement des roues motrices.
- La **TRANSMISSION HYDROSTATIQUE** transmet et commande la puissance de la courroie d'entraînement du mécanisme de déplacement au sol à la roue motrice.
- Le **COTE GAUCHE** se réfère au côté gauche du tracteur lorsque l'opérateur a pris place sur le siège et fait face à la marche avant.
- La **PRISE DE FORCE** (PTO) transmet la puissance du moteur pour faire fonctionner les lames de coupe et le ventilateur du système de récupération de l'herbe.
- Le système **POWERFIL®** diffuse l'herbe tondue à l'intérieur du bac récupérateur en faisant osciller le bec de déversement.
- Le **COTE DROIT** se réfère au côté droit du tracteur lorsque l'opérateur a pris place sur le siège et fait face à la marche avant.
- **L'EJECTION LATERALE** coupe l'herbe, mais ne ramasse pas l'herbe tondue.
- Les **LEVIERS DE DIRECTION** dirigent le tracteur en commandant les transmissions hydrostatiques doubles.
- Le **TRACTEUR** constitue l'organe principal de déplacement. Il est constitué du moteur, du système d'entraînement, du siège de l'opérateur et des commandes qui assurent le fonctionnement de la tondeuse.
- Le **VERROUILLAGE DE LA TRANSMISSION** libère les transmissions hydrostatiques pour permettre au tracteur le régime à roue libre.

IDENTIFICATION DES EMPLACEMENTS DES NUMEROS DE SERIE

La plaque signalétique avec le numéro de série du tracteur est fixée sur le corps de celui-ci, immédiatement en dessous du coin arrière gauche du siège. La plaque signalétique avec le numéro de série du plateau de coupe de la tondeuse est fixée le long de la cornière métallique de l'ossature, côté droit du mécanisme droit de l'entraînement des lames de coupe. Les numéros de série et du type sont utiles pour l'obtention de pièces de rechange et l'assistance pour la maintenance. Pour vous permettre de disposer immédiatement des numéros de référence, veuillez les enregistrer dans l'espace prévu ci-dessous.

N° du type du tracteur	_____
N° de série du tracteur	_____
N° de série du plateau de coupe	_____
N° du type de moteur	_____
N° de série du moteur	_____
Date d'achat	_____

A compléter par l'acheteur

Emplacement du numéro de série du tracteur

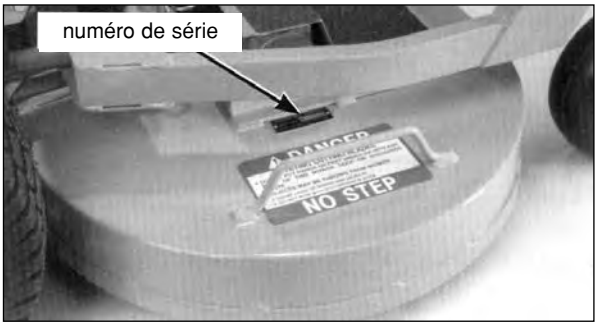

Emplacement du numéro de série du plateau de coupe

EMPLACEMENT DU NUMERO DE SERIE DU MOTEUR

Pour l'emplacement du numéro de série du moteur, veuillez vous reporter à la notice du moteur jointe au présent manuel. Pour le type de tondeuse concernée par le présent manuel, une notice moteur est disponible pour le moteur Diesel Kubota D722 (à refroidissement par liquide) et le moteur à essence Kubota WG750 (à refroidissement par liquide).

Emplacement du numéro de série du moteur

ENTRETIEN DU MOTEUR ET DES COMPOSANTS DU SYSTEME D'ENTRAINEMENT

Les détails concernant l'entretien et la réparation de la transmission hydrostatique, du moteur et des trains d'engrenages, ne sont pas repris dans le présent manuel, qui ne fournit que les instructions générales relatives à l'entretien. Pour l'entretien de ces composants pendant la période de garantie, il est important de s'adresser à un concessionnaire local du fabricant des ces pièces, autorisé à en assurer la maintenance. Toute intervention non autorisée sur ces composants pendant la période de garantie est susceptible d'annuler la garantie. Si vous rencontrez un quelconque problème pour trouver un point de vente agréé, n'hésitez pas à contacter notre Service Après Vente :

SAELEN
3, rue Jules Verne
59790 RONCHIN
Tél. : 03 20 43 24 80
Fax : 03 20 43 24 90

Spécifications Techniques

TYPE	MDD	MDG
MOTEUR		
Fabricant/Type	Kubota D722, 3 cylindres, Diesel (Refroidissement par liquide)	Kubota WG750-B, 3 cylindres, Essence (Refroidissement par liquide)
Cylindrée	722 cm^3	600 cm^3
Puissance (3600 t/min.)	20,9 ch	24,5 ch
Vitesse de rotation maximale (à vide)	3800	3850
Vitesse régulée	3600	3600
Couple maxi (Nm)	34 à 2.600 t/min.	30,5 à 2.800 t/min.
Ralenti (t/min.)	1000 ± 50	1200 ± 50
Type de bougie d'allumage	non applicable	NGK BCPAES-11
Ecartement des électrodes	non applicable	1,09 mm
Capacité du carter	2,9 litres	2,9 litres
Huile carter	de qualité API CC/CD/CE uniquement d'une viscosité de 10W-30 au de 30 W au-dessus de 25°C	de qualité API SF uniquement d'une viscosité de 10W-30 ou de 30W au-dessus de 25°C
Capacité du réservoir à essence	16,3 litres	16,3 litres
Carburant	Gasoil 2-D	Essence ordinaire sans plomb (indice d'octane 87)
Capacité du circuit de refroidissement	env. 4,74 litres	env. 4,74 litres
Liquide de refroidissement	50/50 eau/antigel, prêt à l'emploi	50/50 eau/antigel, prêt à l'emploi
SYSTEME ELECTRIQUE		
Batterie	12 Volts, 41AH, 340 CCA	idem
Système de charge	alternateur de type automobile	idem
Puissance de charge	12,5 A CC (régulée)	idem
Polarité du système	mise à la terre négative	idem
Allumage	Moteur Diesel à bougie de préchauffage	transistorisé, (absence de crans)
Démarreur	démarreur électrique 12 Volts du type à anneau, à décalage par solénoïde	idem
Verrouillage	verrouillage de l'allumage par interrupteur du siège, le point mort de la transmission et l'embrayage de rotation des lames	idem
Disjoncteur	remise à zéro manuelle (40A)	idem (mais 30A)
TRANSMISSION		
Fabricant/Type	Dual Hydrostatic, Eaton type 7, à quatre roues motrices indépendantes	idem
Direction	Commande par levier à main/ roue indépendante	idem

Spécifications Techniques

TYPE	MDD	MDG
TRANSMISSION (suite)		
Levier de commande de marche avant	Levier de verrouillage de précision à friction, régulateur de vitesse avec position point mort de stationnement	idem
Frein de service	Freinage dynamique par transmission hydrostatique	idem
Frein de stationnement	Blocage mécanique à broche dans le renvoi	idem
Point mort	Débrayage de la transmission par soupape de décharge manuelle	idem
Traction arrière	Essieu à commande par engrenage	idem
Fluide pour transmission		
En usine	Huile moteur SAE 30W de viscosité pure (remplissage en usine d'huile hydraulique Mobil DTE 18M)	idem
Autre fluide pour transmission	Huile moteur synthétique Mobil 1 (5W30)	idem
Capacité du carter d'huile	1 litre	idem
Refroidissement de la transmission	Ventilateur de refroidissement monté sur la poulie d'entraînement	idem
Vitesse de déplacement au sol		
Marche avant en km/h Marche arrière en km/h	0-8, variable à l'infini 0-8, variable à l'infini	idem
MECANISME D'ENTRAINEMENT DES LAMES		
Arbre prise de force	Arbre à section rectangulaire, à débrayage rapide et à deux joints à rotule haute vitesse	idem
Axe de la lame de coupe	Chaque lame (2) est à montage direct sur engrenage conique d'équerre Peerless, avec une transmission en T connectée à l'arbre prise de force (mécanisme d'entraînement complet, modèle Peerless 1000)	idem
Embrayage et frein du mécanisme d'entraînement des lames	Embrayage manuel du tendeur de courroie (arrêt des lames 5 secondes après débrayage)	idem
Vitesse maximale des lames de coupe	2.400 t/min.	idem
[lame de 64 cm] Moteur de 3.600 t/min.	4.785 m/min.	idem
DIMENSIONS DES PNEUS		
Roue pivotante du plateau de coupe	pneumatique 2,80/2,50-4 (4 toiles)	idem
Roue pivotante du plateau de coupe (en option)	semi-pneumatique 8,25 x 2,75	idem
Roues motrices	18 x 9,50-8 (4 toiles)	idem
Roues arrières (doubles)	3 x 5,00-6 (4 toiles)	idem

Spécifications Techniques

TYPE	MDD	MDG
PRESSION DES PNEUS		
Roue pivotante du plateau de coupe	137 kPa	idem
Roues motrices	103 kPa	idem
Roues arrières	137 kPa	idem
DIMENSIONS (Tracteur et tondeuse)*		
Longueur	231 cm	231 cm
Largeur	124 cm	124 cm
Hauteur	112 cm	112 cm
Empattement (tracteur)	107 cm	107 cm
Largeur développée	76 cm	76 cm
PLATEAU DE COUPE		
Largeur de coupe Ejection latérale/Système de récupération de l'herbe	107 ou 122 cm	107 ou122 cm
Hauteur de coupe	3 à 10 cm	3 à 10 cm
Réglage de la hauteur de coupe	7 positions (paliers de progression de 1 cm). Clips de fixation placés dans le support du plateau de coupe multipositions.	idem
Dimensions type des lames de coupe		
(107 cm) éjection latérale	56 cm Recouvrement du centre 5 cm (Deux lames, rotation en continu)	56 cm idem
(122 cm) système de récupération de l'herbe	64 cm Recouvrement du centre 5 cm (Deux lames, antirotation)	64 cm idem
Suspension du plateau de coupe	Châssis flexible en torsion, équipé de roues pivotantes et à ressorts d'équilibrage	idem
POIDS A VIDE (approximatif)		
Tracteur seul à éjection latérale	345 kg	336 kg
Tracteur seul avec système de récupération de l'herbe	386 kg	376 kg
Tracteur + tondeuse*	476 kg	467 kg

*Les dimensions et les poids indiqués se réfèrent au modèle type (122 cm) avec système de récupération de l'herbe.
Les dimensions du tracteur et de la tondeuse avec plateau de coupe (107 cm) sont les suivantes :
- Longueur : 224 cm
- Largeur : 110 cm

Pour les modèles à éjection latérale, il convient de soustraire 18 cm de la hauteur.
Poids du plateau de coupe (122 cm) relevable : 93 kg.
Les dimensions des plateaux de coupe varient de 107 à 157 cm et les poids correspondants de 77 à 136 kg.
Bac récupérateur d'herbe en option d'une capacité de 335 litres : poids + env. 2 kg - hauteur + env. 13 cm.

Spécifications Techniques

TYPE	MDD	MDG
COURROIES DE TRANSMISSION		
Moteur prise de force	Réf. Walker 7230 Courroie spéciale PowerBand de Gates	idem
Arbre de renvoi secondaire	Gates 3VX355 (Réf. 7231)	idem
Mécanisme de déplacement au sol	Réf. Walker 7235 ou Réf. Gates A45	idem
Ventilateur (modèle avec système de récupération de l'herbe)	Gates 3VX280 (Réf. 7234)	idem
SYSTEME DE RECUPERATION DE L'HERBE (en option)		
Ventilateur	10 x 25 x 1 cm Ventilateur centrifuge à trois pales (entraîné par le moteur de la tondeuse)	idem
Frein du ventilateur	Frein à bande (fonctionnement combiné avec l'embrayage prise de force - arrêt du ventilateur 5 secondes après le débrayage de la prise de force)	idem
Vitesse maximale du ventilateur	3.600 t/min.	3.600 t/min.
Capacité du système de récupération de l'herbe	246 litres	246 litres
Capacité du système de récupération de l'herbe disponible en option	335 litres	335 litres
Signal de remplissage	L'avertisseur sonore est déclenché par un interrupteur à ailette à oscillation monté sur le bec de déversement de l'herbe	idem
Powerfil®	Bec de déversement oscillant entraîné par un moteur à engrenage de 12 V, qui répand la matière à l'intérieur du bac récupérateur. 25 oscillations/minute	idem
SIEGE	Siège moulé ergonomique en vinyle renforcé Nylon et à coussin intégral en mousse.	idem
CHASSIS / CARROSSERIE		
Châssis	Entièrement en acier soudé unifié.	idem
Carrosserie	Acier, épaisseur 14	idem
Plateau de coupe	Acier, épaisseur 11	idem
Bac récupérateur et gaines de déversement du système de récupération de l'herbe	Polyéthylène moulé réticulé (stabilisé UV)	idem

REMARQUE : Le fabricant se réserve à tout moment le droit de modifier les spécifications indiquées dans le présent manuel, sans notification préalable, ni obligation.

Identification des composants

Vue de face et vue de droite

REMARQUE : Identification de la commande, voir chapitre Instructions relatives au fonctionnement.

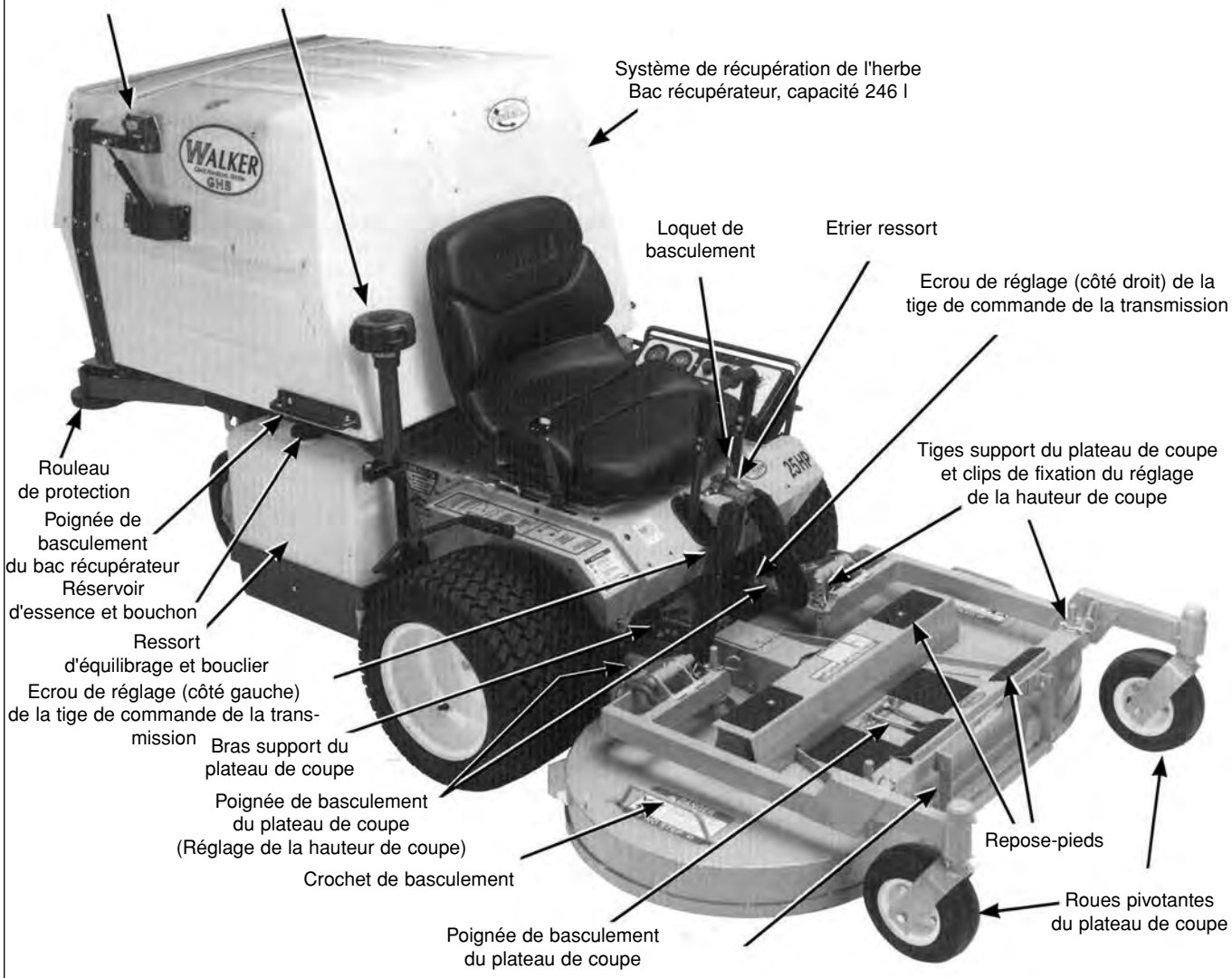
Loquet de sécurité de laporte du bac récupérateur
Préfiltre de la turbine
Système de récupération de l'herbe
Bac récupérateur, capacité 246 l
Loquet de basculement
Etrier ressort
Ecrou de réglage (côté droit) de la tige de commande de la transmission
Tiges support du plateau de coupe et clips de fixation du réglage de la hauteur de coupe
Rouleau de protection
Poignée de basculement du bac récupérateur
Réservoir d'essence et bouchon
Ressort d'équilibrage et bouclier
Ecrou de réglage (côté gauche) de la tige de commande de la transmission
Bras support du plateau de coupe
Poignée de basculement du plateau de coupe (Réglage de la hauteur de coupe)
Crochet de basculement
Repose-pieds
Roues pivotantes du plateau de coupe
Poignée de basculement du plateau de coupe
WALKER
GHB
25HP

Identification des composants

Vue arrière et vue de gauche

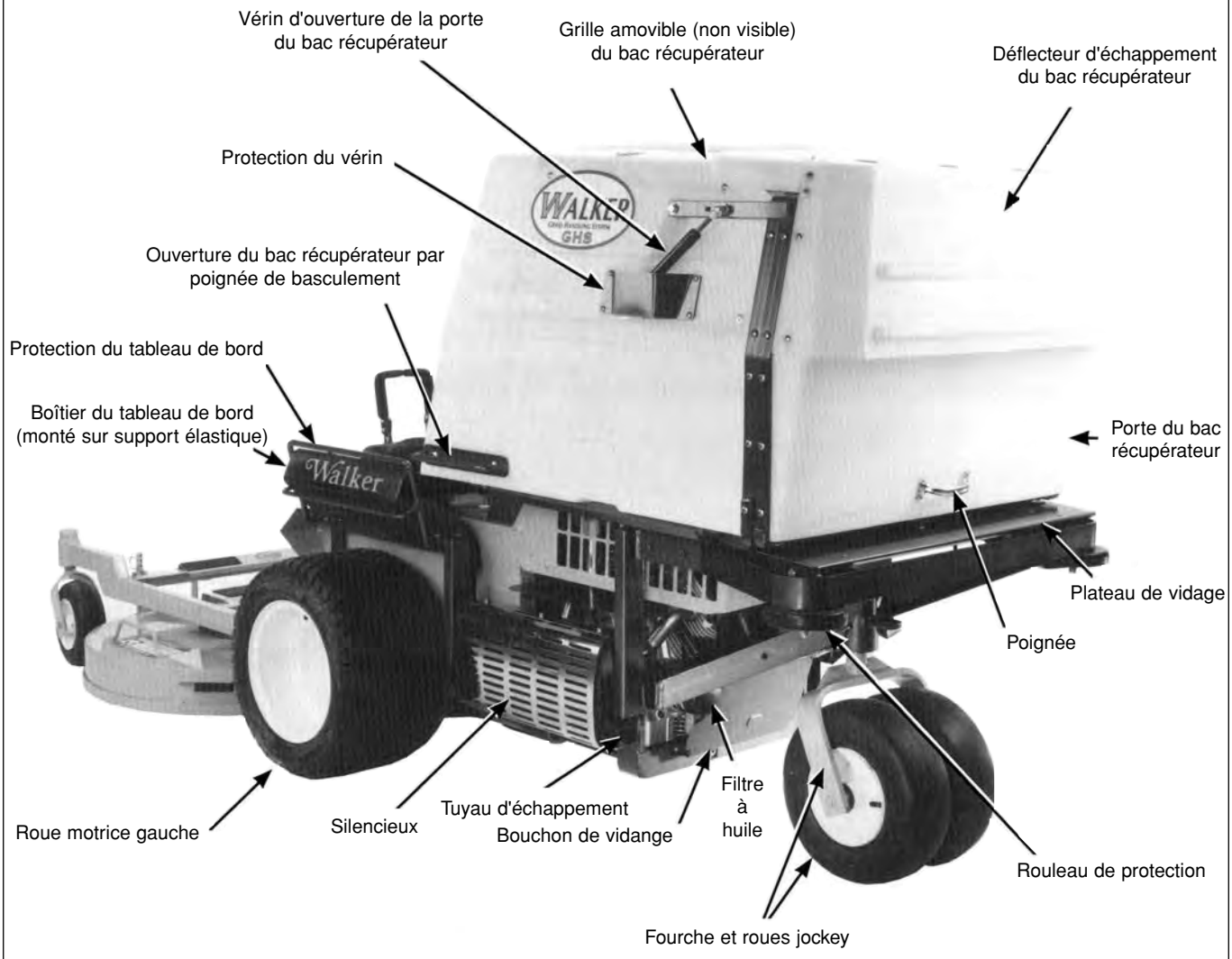
Vérin d'ouverture de la porte du bac récupérateur
Grille amovible (non visible) du bac récupérateur
Déflecteur d'échappement du bac récupérateur
Protection du vérin
Ouverture du bac récupérateur par poignée de basculement
Protection du tableau de bord
Boîtier du tableau de bord (monté sur support élastique)
Porte du bac récupérateur
Plateau de vidage
Poignée
Roue motrice gauche
Silencieux
Tuyau d'échappement
Bouchon de vidange
Filtre à huile
Rouleau de protection
Fourche et roues jockey

Identification des composants

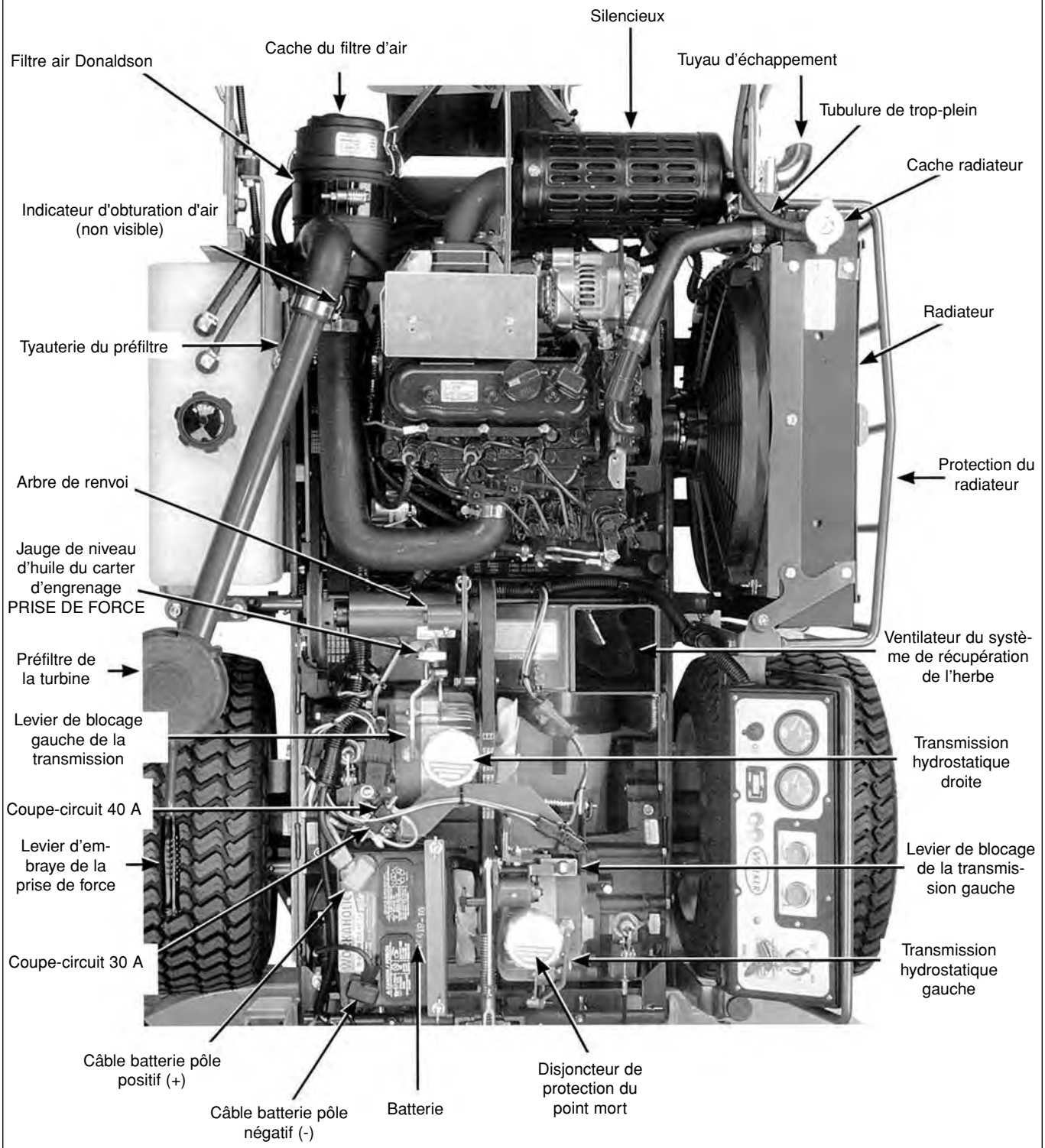
Silencieux
Cache du filtre d'air
Filtre air Donaldson
Tuyau d'échappement
Tubulure de trop-plein
Cache radiateur
Indicateur d'obturation d'air (non visible)
Radiateur
Tyauterie du préfiltre
Protection du radiateur
Arbre de renvoi
Jauge de niveau d'huile du carter d'engrenage PRISE DE FORCE
Ventilateur du système de récupération de l'herbe
Préfiltre de la turbine
Levier de blocage gauche de la transmission
Transmission hydrostatique droite
Coupe-circuit 40 A
Levier d'embraye de la prise de force
Levier de blocage de la transmission gauche
Coupe-circuit 30 A
Transmission hydrostatique gauche
Câble batterie pôle positif (+)
Câble batterie pôle négatif (-)
Batterie
Disjoncteur de protection du point mort

Vue de dessus (compartiment moteur), type MDD

Identification des composants

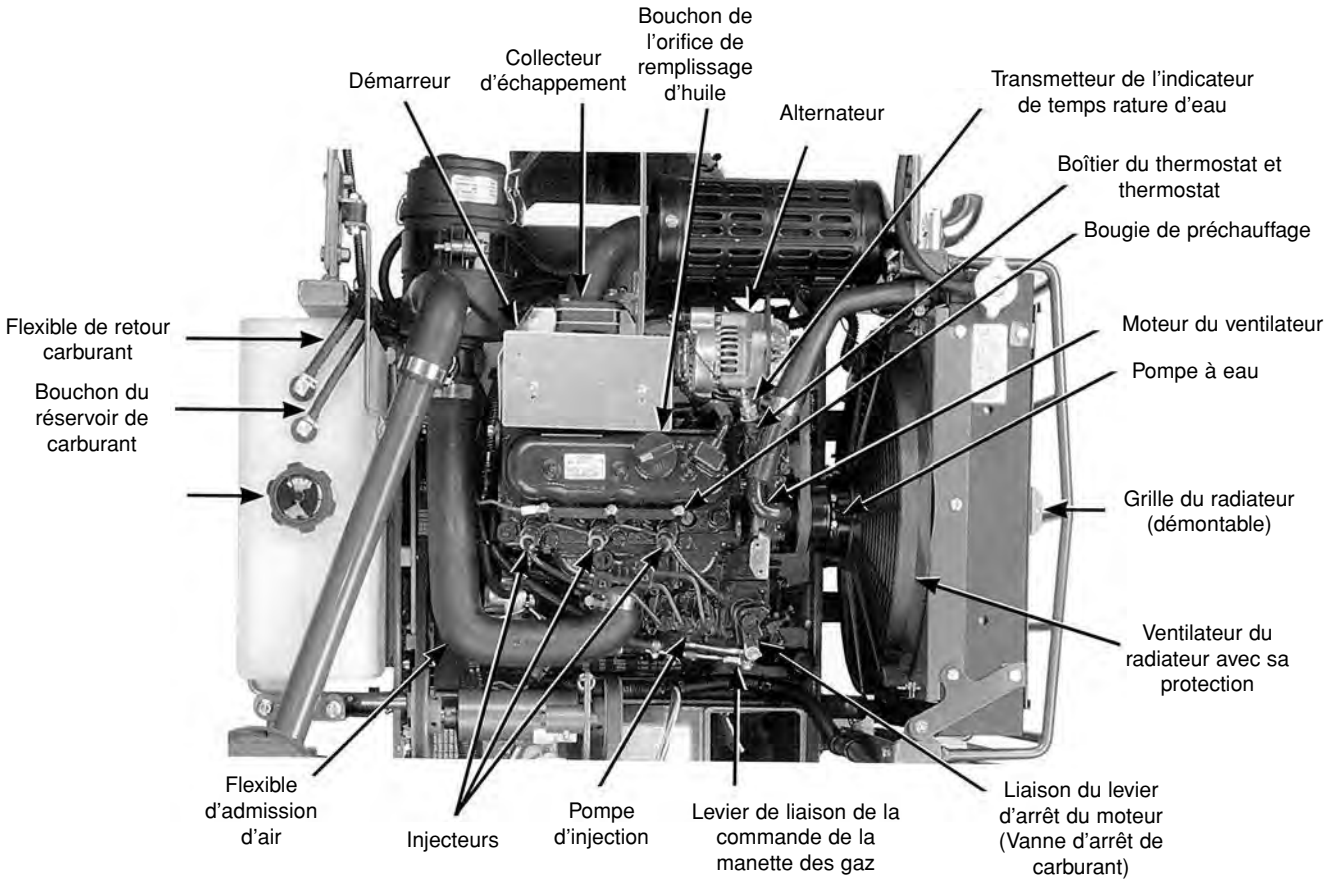
Bouchon de l'orifice de remplissage d'huile
Démarreur
Collecteur d'échappement
Alternateur
Transmetteur de l'indicateur de temps rature d'eau
Boîtier du thermostat et thermostat
Bougie de préchauffage
Flexible de retour carburant
Bouchon du réservoir de carburant
Moteur du ventilateur
Pompe à eau
Grille du radiateur (démontable)
Ventilateur du radiateur avec sa protection
Flexible d'admission d'air
Injecteurs
Pompe d'injection
Levier de liaison de la commande de la manette des gaz
Liaison du levier d'arrêt du moteur (Vanne d'arrêt de carburant)

Vue d'en haut (compartiment moteur), type MDD

Instructions concernant le fonctionnement

Tableau de bord

Cette illustration montre la configuration des **interrupteurs et indicateurs** situés sur le tableau de bord. Sur le modèle MDG, il n'existe sur le contacteur d'allumage aucun cran pour la bougie de préchauffage.

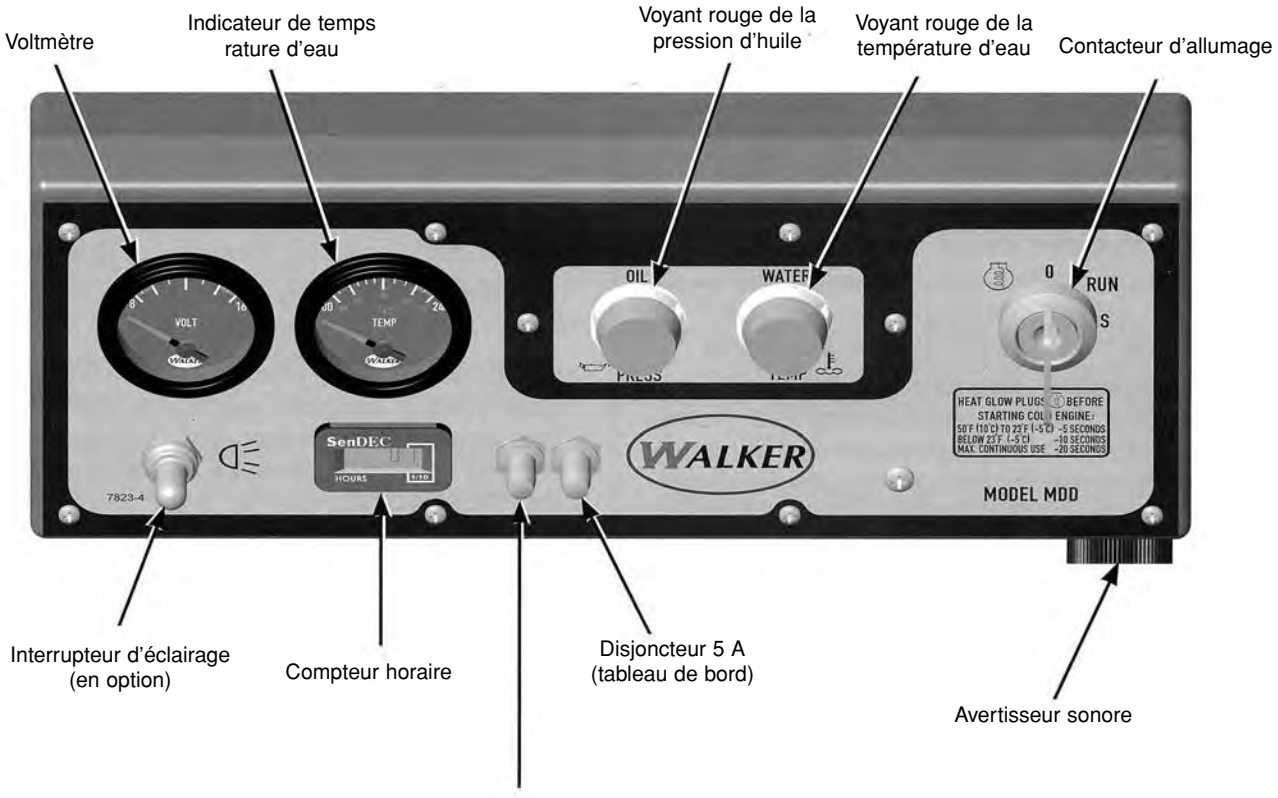

Disjoncteur 10 A (Feux avants, système de verrouillage, maintien de l'électro-aimant d'essence - uniquement sur le modèle MDD, moteur Powerfil® - uniquement sur le modèle équipé d'un système de récupération de l'herbe, avertisseur sonore "plein" - uniquement sur le modèle équipé d'un système de récupération de l'herbe)

Tableau de bord

Instructions relatives à la sécurité

Soyez particulièrement attentif à toute information figurant sur les étiquettes du présent manuel, à savoir : **DANGER, MISE EN GARDE, PRUDENCE, IMPORTANT** et **REMARQUE**.

En voyant le symbole "Attention Sécurité" (!), veuillez lire, comprendre et suivre les instructions. A défaut de suivre les instructions relatives à la sécurité, vous courez le risque de vous blesser gravement.

La gravité ou le degré d'importance de chaque type d'information est défini ci-après :

DANGER
Risque IMMEDIAT, qui peut entraîner des blessures corporelles graves ou la MORT, si l'avertissement est ignoré et si aucune précaution concernant la sécurité n'est prise.

MISE EN GARDE
Risque POTENTIEL, qui peut entraîner des blessures corporelles graves ou la MORT, si la mise en garde est ignorée et si aucune précaution concernant la sécurité n'est prise.

PRUDENCE
Risque éventuel ou opérations dangereuses, qui peuvent entraîner des blessures corporelles LEGERES ou des dommages pour des biens matériels ou la machine, si la mise en garde est ignorée et si aucune précaution concernant la sécurité n'est prise.

IMPORTANT : Se réfère à une information d'ordre mécanique, qui nécessite votre attention particulière, étant donné qu'il signale la possibilité d'endommager un ou plusieurs composants de la machine.

REMARQUE : Désigne une information qui mérite une attention particulière.

Walker Manufacturing ne peut prévoir toutes les situations potentiellement dangereuses. Par conséquent, les éléments étiquetés en tant que tels dans le présent manuel ne couvrent pas tous les scénarios imaginables. Toute personne utilisant des procédures, des outils ou des techniques de contrôle non recommandés par Walker Manufacturing assume la pleine responsabilité pour sa sécurité personnelle.

La tondeuse à gazon autoportée Walker a été conçue avec de nombreuses caractéristiques de sécurité pour protéger l'opérateur contre les dommages ou blessures corporelles. Toutefois, il est indispensable pour l'opérateur d'utiliser à tout moment des procédures en vue d'un fonctionnement sécurisé. **Le non-respect des instructions de sécurité du présent manuel peut avoir pour résultat des blessures corporelles ou des dommages de l'équipement ou de biens.**

Pour toute question éventuelle concernant la préparation, le fonctionnement, la maintenance ou la sécurité, n'hésitez pas à contacter votre revendeur agréé Walker ou à contacter Walker Manufacturing Company, téléphone (970) 221-5614.

AVANT L'UTILISATION

1. Avant de démarrer et de faire fonctionner la machine, lisez le contenu du présent manuel et soyez certain de l'avoir compris Familiarisez-vous parfaitement avec l'ensemble des commandes et la manière d'arrêter la machine et de désembrayer rapidement les commandes.

2. Ne permettez jamais à un enfant d'utiliser la tondeuse autoportée. Ne permettez jamais à des adultes d'utiliser la machine, sans leur avoir donné les instructions nécessaires.

3. Débarrassez la zone à tondre de tous corps étrangers qui risquent d'être repris et rejetés par les lames de coupe. Ramassez les bouts de bois, les cailloux, les fils métalliques et tout autre débris.

4. Faites tenir tout le monde, en particulier des enfants et animaux, à une distance de sécurité de la zone à tondre. Ne tondez pas en présence de passants.

5. N'utilisez pas la machine pieds nus ou en sandales, baskets, chaussures de tennis ou en chaussures légères similaires. Portez des chaussures qui offrent une protection substantielle.

6. Ne portez pas de vêtements amples qui risquent d'être pris dans les parties tournantes. N'utilisez pas cette machine en étant vêtu d'un short ; portez toujours des vêtements de protection appropriés, y compris des pantalons. Le port de lunettes et de chaussures de protection ainsi que d'un casque est recommandé et exigé par certains arrêtés municipaux et dispositions d'assurance.
7. Une exposition prolongée à un bruit élevé peut

provoquer des troubles ou la perte de l'ouïe. Il est recommandé à l'opérateur de porter des protecteurs anti-bruit, en particulier lors du fonctionnement continu du système de récupération de l'herbe en raison du niveau sonore élevé de la soufflerie. Il convient de porter des protecteurs anti-bruit appropriés, tels que des protège-oreilles ou des bouchons d'oreilles.

8. Laissez en place toutes les sécurités. Si un quelconque dispositif de sécurité ou un autocollant est endommagé ou inutilisable ou manquant, il convient de le réparer ou remplacer avant de faire fonctionner la machine.

9. **Assurez-vous du fonctionnement correct des verrouillages,** de manière à empêcher le démarrage de la machine si le levier de commande de marche avant n'est pas au **POINT MORT** et l'embrayage de la prise de force se trouve en position DESEMBRAYEE. De même, la machine devrait s'arrêter si l'opérateur se lève du siège la prise de force étant EMBRAYEE.

10. L'essence doit être manipulée avec précaution. L'essence étant hautement inflammable, ses vapeurs sont explosives.
   a. Utiliser un réservoir d'essence approuvé.
   b. Ne jamais ajouter de l'essence si le moteur tourne ou s'il est chaud (laisser refroidir un moteur chaud pendant quelques minutes).
   c. Tenir des allumettes, cigarettes, cigares, pipes, une flamme nue ou des étincelles éloignés du réservoir d'essence et du carter d'huile.
   d. Toujours remplir le réservoir d'essence à l'extérieur et en prenant des précautions. Remplir le réservoir environ 2,5 cm en dessous du haut du réservoir. Utiliser un entonnoir ou un bec verseur pour éviter tout déversement accidentel.
   e. Refermer solidement le capuchon du réservoir d'essence de la machine et celui du bidon d'essence, et nettoyer toute trace d'essence déversée accidentellement avant de démarrer le moteur.

11. N'essayez jamais de procéder à un réglage pendant que le moteur tourne, excepté les cas où cela est préconisé par des instructions spécifiques.

12. La batterie du système électrique contient de l'acide sulfurique. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir la batterie et l'acide hors de la portée des enfants.

FONCTIONNEMENT

1. Utilisez la tondeuse exclusivement à la lumière du jour ou dans d'excellentes conditions d'éclairage artificiel assurant une bonne visibilité de la zone à tondre.

2. Soyez assis sur le siège au moment où vous démarrez le moteur et le fonctionnement de la machine. Pendant la tonte du tracteur et/ou le fonctionnement des lames de coupe, garder à tout moment vos pieds sur les repose-pieds du plateau de coupe. Ne jamais faire fonctionner le tracteur sans avoir installé le plateau de coupe ou un autre équipement.

3. Un opérateur débutant doit apprendre à guider (manœuvrer) le tracteur à petite vitesse, avant toute opération de tonte. Soyez conscient qu'en raison du montage avant de la tondeuse, dans les virages, l'arrière du tracteur vire sur l'extérieur.

4. Rappelez-vous que pour un arrêt d'urgence le déplacement en avant du tracteur peut à tout moment être arrêté en tirant le levier de commande de marche avant dans la position du POINT MORT.

5. Avant de démarrer le moteur, désembrayez les lames de coupe et placer le levier de commande de marche avant en position de STATIONNEMENT (un verrouillage d'allumage empêche normalement le démarrage de la machine, si les commandes ci-dessus sont en position MARCHE).

6. Ne pas faire tourner le moteur dans un endroit fermé dépourvu d'une ventilation adéquate. Les gaz d'échappement sont dangereux et peuvent être mortels.

7. Ne pas transporter de passagers - le siège est prévu pour une seule personne.

8. Faites attention aux trous, cailloux et racines et à d'autres dangers dissimulés sur le terrain. Lors de la tonte d'herbe haute, tondez à une hauteur moindre que celle souhaitée, afin de voir les éventuels obstacles. Ensuite, débarrassez ce qui gène et tondez à la hauteur voulue.

9. Evitez des démarrages et arrêts abrupts. Avant de passer en marche arrière, regarder derrière pour être sûr que personne ne s'y trouve. Observez attentivement la circulation en traversant ou en travaillant près de chaussées.

Instructions relatives à la sécurité

10. Désembrayez l'entraînement des lames de coupe lorsque la machine traverse des allées, trottoirs, etc. Ne jamais relever le plateau de coupe pendant la rotation des lames.

11. En tonte, l'angle latéral maximum recommandé est de 20 degrés ou de 33%. En utilisant la machine sur une pente, réduisez la vitesse et soyez prudent lors du démarrage, de l'arrêt et des manœuvres. Pour empêcher la machine de basculer ou d'en perdre le contrôle, évitez des virages serrés ou des changements de direction brusques.

12. Ne jamais régler la hauteur de coupe si le moteur tourne. Avant de régler la hauteur de coupe ou de procéder à une opération d'entretien, désembrayez la rotation des lames (prise de force), arrêtez le moteur et retirer la clé de contact. Attendez l'arrêt de tout mouvement avant de quitter votre siège.

REMARQUE : Normalement un frein asservi aux lames/à la soufflerie devrait arrêter la rotation 5 secondes après avoir désembrayé la prise de force.

13. Pour les plateaux de coupe à éjection latérale, ne pas travailler si le déflecteur de déversement de l'herbe est démonté. Celui-ci doit être dans la position la plus basse possible.

14. Pour les tracteurs équipés d'un plateau de coupe relevable, respectez les recommandations ci-après :
    a. Ne pas rouler avec le tracteur le plateau de coupe étant relevé.
    b. Ne jamais basculer le châssis le plateau de coupe étant relevé.

15. Les tondeuses équipées d'un système de récupération de l'herbe, ne doivent jamais être utilisées si le bac récupérateur est en position de VIDAGE ou si la porte arrière est OUVERTE. En effet, il y risque de projection d'objets dangereux à la sortie de la gaine d'évacuation ou à l'arrière du bac récupérateur.

16. Sur les modèles équipés d'un système de récupération de l'herbe, soyez prudents lorsque vous fermez la porte du bac récupérateur. En fermant la porte, gardez vos mains et doigts éloignés de la charnière et des endroits à risque de pincement. De même, gardez vos mains et doigts loin de l'encadrement de la porte. La porte étant maintenue fermée par des vérins, elle est susceptible de se fermer brutalement avec une force considérable.

17. En cas d'encrassement ou de colmatage du plateau de coupe ou du système de récupération de l'herbe, procédez comme suit :
    a. Débrayez la rotation des lames de coupe (prise de force), et arrêtez le moteur avant de quitter votre siège.
    b. Avant toute tentative de décolmatage du système, S'ASSURER de l'arrêt du mouvement de l'arbre de commande des lames et de la poulie motrice du ventilateur.
    c. Déconnectez les fils de la bougie d'allumage.
    d. Ne jamais placer vos mains sous le plateau de coupe ou dans la soufflerie du système de récupération de l'herbe - servez-vous d'un bout de bois ou d'un outil similaire pour enlever les dépôts de matière.

18. Si les lames de coupe touchent un corps solide ou si la machine vibre anormalement, désembrayez immédiatement la rotation des lames (prise de force), arrêtez le moteur et attendez l'arrêt de toutes les pièces en mouvement. Pour éviter un démarrage accidentel, déconnectez les fils de la bougie d'allumage. Contrôlez soigneusement la tondeuse et réparez tout endommagement avant de redémarrer le moteur et d'utiliser la tondeuse. Assurez-vous du bon état des lames de coupe et du serrage correct des écrous avec un couple de serrage de 81,3 Nm).

19. Ne pas toucher le moteur ou le silencieux pendant que le moteur tourne ou immédiatement après l'arrêt du moteur, ces éléments pouvant être suffisamment chauds pour provoquer des brûlures graves.

20. Si vous laissez la machine sans surveillance, désembrayez la rotation des lames (prise de force), arrêtez le moteur et retirez la clé de contact.

21. Sur la tondeuse, type MTL, ne jamais retirer le bouchon de serrage du radiateur lorsque le moteur est chaud. (Il y a risque d'éclaboussures d'eau chaude pouvant provoquer des brûlures).

MAINTENANCE

1. Pour éviter tout démarrage accidentel du moteur lors d'une opération d'entretien ou de réglage de la machine, retirez la clé de contact et déconnectez les fils de la bougie d'allumage.

2. Pour réduire les risques d'incendie, s'assurer que le moteur n'est pas recouvert d'herbe, de feuilles, d'un excès de graisse et qu'il soit propre.

Instructions relatives à la sécurité

3. S'assurez que tous les écrous, boulons et vis soient correctement serrés pour garantir un fonctionnement sécurisé de la machine. Vérifiez régulièrement les écrous de fixation des lames de coupe en s'assurant de leur serrage correct.

4. Suivez exclusivement les instructions de maintenance reprises dans le présent manuel. Des opérations de maintenance non autorisées ou des modifications apportées à la machine peuvent donner lieu à des conditions de fonctionnement dangereuses.

5. Si le moteur doit tourner pour procéder à un réglage de maintenance, gardez vos mains, pieds et vêtements loin de toute pièce en mouvement. **Ne pas porter de bijoux ou de vêtements amples.**

6. Pour toute intervention sur le moteur, utilisez toujours le manuel d'entretien propre au moteur. Des opérations de maintenance non autorisées ou des modifications apportées au moteur risquent d'entraîner un fonctionnement dangereux.

7. Toute modification apportée à l'équipement ou au moteur portant atteinte au fonctionnement, à la performance, la durée de vie ou l'utilisation, RENDRA NULLE la garantie et risque de provoquer des conditions dangereuses.

8. Ne tentez jamais de déconnecter ou de neutraliser un quelconque dispositif de sécurité.

9. Ne pas modifier les réglages du régulateur de vitesses du moteur, ni rouler à survitesse. Le régulateur a été préréglé en usine pour une vitesse de régime de sécurité maximale.

10. Utiliser les pièces de rechange d'origine. La substitution de pièces peut avoir pour conséquence un dysfonctionnement du produit et risque de blesser l'opérateur et/ou d'autres personnes.

11. Soyez prudent lorsque vous chargez la batterie ou si vous procédez à des opérations de maintenance sur la batterie et le système électrique.

a. Avant de brancher ou de débrancher les câbles de la batterie, s'assurer que le chargeur de la batterie est déconnecté.

b. Chargez la batterie dans un endroit correctement ventilé, permettant la dissipation des gaz produits pendant la charge. S'assurer de l'ouverture des orifices d'aération dans les capuchons de la batterie.

c. Tenir à tout moment des étincelles, des flammes et des matières inflammables à l'écart de la batterie. Prenez soin de retirer les câbles des cosses de la batterie sans produire des étincelles.

d. Avant de débrancher un quelconque connecteur de câble ou d'effectuer des réparations sur le système électrique, déconnectez les deux câbles de la batterie.

IMPORTANT : Tenez tous les manuels de la machine directement accessibles à toute personne susceptible de l'utiliser ou d'en assurer l'entretien.

AUTOCOLLANTS CONCERNANT LES INSTRUCTIONS, LES COMMANDES ET LA SECURITE

Les autocollants concernant les instructions, les commandes et la sécurité sont apposés sur la machine. Si l'un d'eux manque, est illisible ou endommagé, un autocollant de remplacement doit être commandé et mis en place, avant de mettre la machine en marche. Le numéro d'autocollant figure dans la liste ci-dessous et dans la nomenclature des pièces.

! DANGER

LAMES DE COUPE EN ROTATION

•NE PAS METTRE LES MAINS OU LES PIEDS SOUS OU DANS UNE QUELCONQUE PARTIE DE CE PLATEAU DE COUPE, NI DANS LA GAINE D'EVACUATION.

•IL Y A RISQUE DE PROJECTION D'OBJETS PAR LA TONDEUSE
- ENLEVEZ LES DEBRIS ET OBJETS SE TROUVANT SUR LA PELOUSE
- NE PAS TONDRE LA PELOUSE À PROXIMITE DE PASSANTS

NE PAS POSER LES PIEDS

! DANGER

PALES DU VENTILATEUR EN ROTATION

Ne pas mettre les mains dans la gaine d'évacuation.
La rotation des pales peut se poursuivre après débrayage.
Ne pas faire fonctionner la tondeuse, bac récupérateur en position de vidage - risque de projection d'objets en sortie de la gaine d'évacuation.

GAINE D'EVACUATION

! DANGER

•MAINTENEZ LE CARTER DE PROTECTION DANS LA POSITION LA PLUS BASSE POSSIBLE
•NE PAS RETIRER CETTE PROJECTION D'EJECTION

PROJECTIONS D'OBJETS

MISE EN GARDE

AVANT D'UTILISER LA MACHINE, LIRE ET ASSIMILER LA NOTICE

MAINTENIR TOUS LES CARTERS EN PLACE

IL EST RECOMMANDE A L'UTILISATEUR DE PORTER DES PROTECTIONS AUDITIVES EN CAS DE FONCTIONNEMENT CONTINU DU SYSTEME DE RECUPERATION DE L'HERBE.

NE PAS CONDUIRE LE TRACTEUR SANS AVOIR INSTALLE LE PLATEAU DE COUPE OU UN AUTRE EQUIPEMENT.

MISE EN GARDE
Avant d'enlever le bouchon, nettoyez le réservoir.

Pour l'entretien, utilisez l'huile pour moteurs MOBIL DTE 18 M ou équivalent. Remplir jusqu'au trait inférieur. Pour toute information supplémentaire, voir le manuel.

EMBRAYAGE DE LA LAME

MISE EN GARDE

NE PAS EMBRAYER
SI L'ARBRE PRISE DE FORCE
EST DÉCONNECTÉ

IMPORTANT - ENTRETIEN DU CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT
Vérifier et nettoyer quotidiennement les grilles rotative et statique à l'admission du moteur (toutes les 8 heures) ou plus souvent dans un environnement sale.
Toutes les 100 heures, vérifier et nettoyer les ailettes de refroidissement de la culasse en enlevant le châssis de protection du moteur.

RETIREZ LA PROTECTION POUR LE NETTOYAGE
Pour dégager et retirer la protection, ouvrir la porte du bac récupérateur et utiliser les boutons pour pousser l'arrière de la protection vers l'avant et vers le bas.

Tirer vers l'avant pour débloquer le châssis

IMPORTANT
AVANT D'ABAISSER L'ARRIERE,
verrouiller LA CARROSSERIE AVANT

AUTOCOLLANTS CONCERNANT LES INSTRUCTIONS, LES COMMANDES ET LA SECURITE

Les autocollants concernant les instructions, les commandes et la sécurité sont apposés sur la machine. Si l'un d'eux manque, est illisible ou endommagé, un autocollant de remplacement doit être commandé et mis en place, avant de mettre la machine en marche. Le numéro d'autocollant figure dans la liste ci-dessous et dans la nomenclature des pièces.

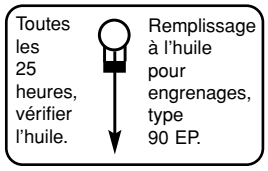

Support arbre intermédiaire à côté de la jauge d'huile (7827)

Capotage du train d'engrenages du plateau de coupe (5807-1)

Châssis du plateau (8647)

DANGER
LES MOTEURS REJETENT DU MONOXYDE DE CARBONE, UN POISON INODORE MORTEL. NE PAS LES FAIRE TOURNER DANS UN ENDROIT FERMÉ.

Sur le moteur (6810)

Axe de transmission (5801-1)

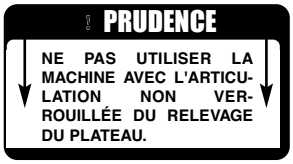

Châssis du plateau de coupe (8653)

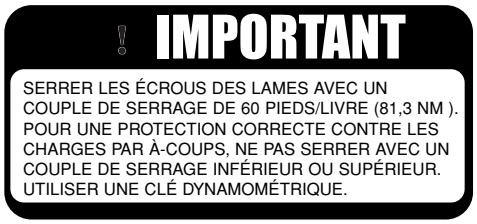
IMPORTANT
SERRER LES ÉCROUS DES LAMES AVEC UN COUPLE DE SERRAGE DE 60 PIEDS/LIVRE (81,3 NM). POUR UNE PROTECTION CORRECTE CONTRE LES CHARGES PAR À-COUPS, NE PAS SERRER AVEC UN COUPLE DE SERRAGE INFÉRIEUR OU SUPÉRIEUR. UTILISER UNE CLÉ DYNAMOMÉTRIQUE.

Châssis du plateau de coupe (5865)

Loquet de sécurité du bac récupérateur Côté droit (5874)

IMPORTANT
SI L'HERBE EST SALE ET HUMIDE (EN PARTICULIER AU PRINTEMPS), IL Y A RISQUE DE FORMATION À L'INTÉRIEUR DE LA VOLUTE DU VENTILATEUR D'UN DÉPÔT DE SALETÉS PROVOQUANT L'USURE ET LE GRIPPAGE DU ROTOR. DANS CES CONDITIONS, VÉRIFIEZ FRÉQUEMMENT QUE LE ROTOR DU VENTILATEUR N'EST PAS BLOQUÉ ET UTILISEZ UN NETTOYEUR HAUTE PRESSION POUR ENLEVER LES DÉPÔTS. LE ROTOR DOIT TOURNER LIBREMENT.

Sur le dessus de la volute du ventilateur (5819)

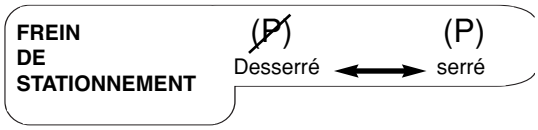

Côté droit, sous le siège de l'opérateur (7809

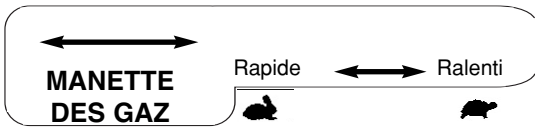

Côté gauche du siège de l'opérateur (7819)

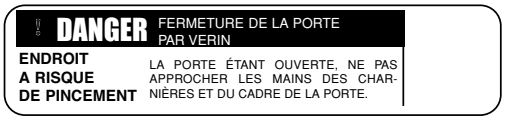
DANGER
FERMETURE DE LA PORTE PAR VERIN
ENDROIT A RISQUE DE PINCEMENT
LA PORTE ÉTANT OUVERTE, NE PAS APPROCHER LES MAINS DES CHARNIÈRES ET DU CADRE DE LA PORTE.

Charnière de la porte du bac récupérateur

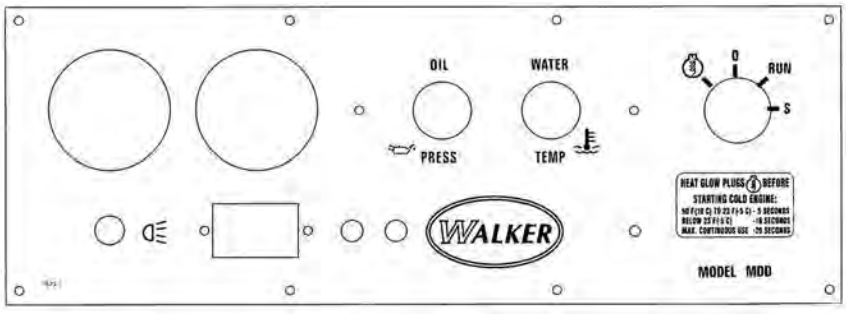

Tableau de bord MDD (7823-2), MDG (7823-3)

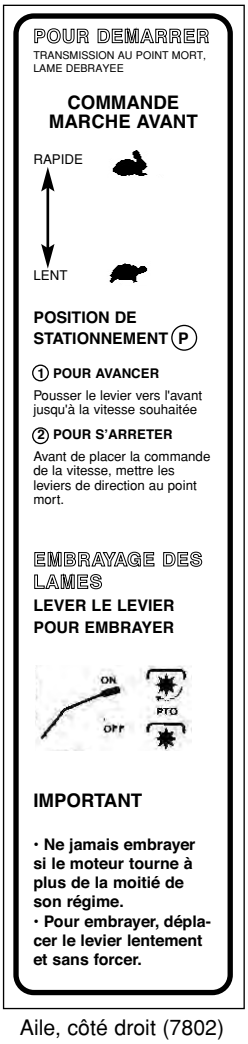
POUR DEMARRER
TRANSMISSION AU POINT MORT, LAME DEBRAYEE
COMMANDE MARCHE AVANT
RAPIDE
LENT
POSITION DE STATIONNEMENT (P)
① POUR AVANCER
Pousser le levier vers l'avant jusqu'à la vitesse souhaitée
② POUR S'ARRETER
Avant de placer la commande de la vitesse, mettre les leviers de direction au point mort.
EMBRAYAGE DES LAMES
LEVER LE LEVIER POUR EMBRAYER
ON
OFF
PTO
IMPORTANT
• Ne jamais embrayer si le moteur tourne à plus de la moitié de son régime.
• Pour embrayer, déplacer le levier lentement et sans forcer.

Aile, côté droit (7802)

INSTRUCTIONS DE MONTAGE

Assemblage initial

Les tondeuses Walker sont partiellement assemblées en usine. Après avoir déballé le tracteur et le plateau de coupe, il est donc nécessaire de procéder à un assemblage initial.

NOTE : Lors du déballage, toute pièce manquante ou endommagée doit être relevée et signalée au transporteur (par écrit dans les 15 jours). Le transporteur vous donnera les instructions pour procéder à une réclamation pour obtenir compensation du dommage.

Montage des pneus (tracteur)

- Montez les pneus des roues motrices avec les huit (8) écrous compris dans les fournitures de pièces livrées. Pneus des roues motrices : 18 x 9.50-8, 4 toiles. Pneus des roues arrières : 13 x 5.00-6, 4 toiles.

- Vérifiez et réglez la pression des pneus. Pressions recommandées :

Roues motrices : 15 PSI (103 kPa)
Roues arrières : 20 PSI (137 kPa)

Entretien de la batterie

Conseils importants pour l'entretien, le montage et l'échange de la batterie pour le modèle MDD.

- Ne pas laisser les câbles de batterie toucher les bornes opposées. Lors du raccordement des câbles de batterie, reliez d'abord le câble positif (+) à la borne positive (+) et ensuite le câble négatif (-) à la borne négative (-).

- Ne pas démarrer le moteur si les câbles sont lâches ou mal connectés aux bornes de la batterie.

- Ne jamais débrancher la batterie si le moteur tourne.

- Ne jamais utiliser un chargeur de batterie rapide pour démarrer le moteur.

- Ne pas recharger la batterie avec la clé de contact en position « marche ».

- Avant de charger la batterie, toujours débrancher le câble négatif (-). De même, débrancher le faisceau de câbles du bloc de commande électronique avant toute opération de soudure sur le matériel.

Pour l'accès à la batterie, relevez la carrosserie avant de la tondeuse (voir loquet de la carrosserie avant dans le chapitre "Instructions relatives au fonctionnement"). Vérifiez le niveau d'électrolyte de la batterie ainsi que sa charge. Le niveau de l'électrolyte doit se trouver au bas des puits d'aération (6 à 13 mm au-dessus des plaques). Si la densité apparente est inférieure à 1,225, la batterie doit être rechargée. Si la batterie a été expédiée sans liquide ou si elle contient du liquide, mais qu'elle nécessite une mise à niveau, veuillez vous référer aux instructions suivantes.

Mise à niveau du liquide de la batterie

Si la batterie a été expédiée avec du liquide mais que le niveau d'électrolyte est bas ou que la batterie doit être chargée :

1. Remplir chaque cellule de la batterie avec de l'eau potable jusqu'au bas des puits d'aération.

2. Charger la batterie. Se référer au chapitre "Chargement de la batterie" dans cette section.

Remplissage d'une batterie sèche

DANGER

Le remplissage d'une batterie peut être dangereux. Pour un remplissage en toute sécurité, portez-la à une station-service, dans un magasin spécialisé ou chez un revendeur d'équipement fiable. NE TENTEZ PAS de remplir la batterie vous-même, sauf si vous êtes expérimenté dans ce domaine. Les instructions ci-après pour la mise en service ainsi que le chargement sont destinées à un technicien spécialisé en batteries.

DANGER

L'électrolyte de la batterie est une solution d'acide sulfurique corrosive et toxique.

- **Evitez de la répandre. Le contact avec la peau, les yeux et les vêtements peut provoquer des brûlures graves.**
- **Si vous manipulez l'électrolyte, pour éviter des accidents, portez des lunettes de sécurité et des gants en caoutchouc.**
- **Neutralisez les déversements d'acide avec une solution à base de bicarbonate de soude et d'eau.**

Pour remplir (activer) la batterie avec l'électrolyte (si elle est reçue vide) :

1. Enlevez la barre de fixation de la batterie, déconnectez les câbles et retirez la batterie de son support.

IMPORTANT : Ne remplir la batterie avec l'électrolyte qu'après l'avoir retirée de la tondeuse.

IMPORTANT : Pour le remplissage de la batterie, n'utilisez que de l'acide sulfurique pour batteries avec une densité apparente de 1,265. Au premier remplissage, NE PAS utiliser de l'eau, ni aucun autre liquide.

2. Enlevez les bouchons de remplissage et remplissez chaque cellule prudemment jusqu'au niveau juste au-dessus des plaques.

3. Une fois remplie, replacez les bouchons et chargez la batterie. Voir chapitre "Chargement de la batterie".

Chargement de la batterie

DANGER

LES BATTERIES PRODUISENT DES GAZ EXPLOSIFS

- **Chargez la batterie dans un endroit correctement ventilé pour permettre aux gaz émis pendant le chargement de se dissiper.**
- **A tout moment, éloignez de la batterie des étincelles, des flammes et tout matériau inflammable.**
- **Une fois le remplissage d'acide terminé, vérifiez l'ouverture des aérations au niveau des bouchons (vérifiez chaque bouchon).**
- **Avant de connecter ou de déconnecter les câbles de la batterie, s'assurer que le chargeur est débranché**.

1. Chargez la batterie à 15 ampères pendant 10 minutes. NE PAS dépasser la charge maximale recommandée de 20 ampères. Chargez jusqu'à ce que la densité apparente soit d'au moins 1,250. Le temps de chargement total ne doit pas dépasser une heure.

2. Après le chargement de la batterie, ajustez le niveau de l'électrolyte en bas des orifices de ventilation (6 à 13 mm au-dessus des plaques).

IMPORTANT : NE PAS trop remplir la batterie. Le trop plein d'électrolyte s'écoulera par les orifices de ventilation des bouchons sur les pièces de la machine, ce qui ENTRAINE une grave corrosion.

3. Mettre en place la batterie

Mise en place de la batterie

Installez la batterie dans la tondeuse comme indiqué dans la photo "Mise en place de la batterie". Connectez les câbles positifs et négatifs sur les bornes correspondantes [câble et protecteurs rouges sur la borne positive (+)] Relevez la protection en caoutchouc et placez-la au-dessus de la borne de la batterie de manière à la recouvrir entièrement, afin d'éviter un court-circuit.

MISE EN GARDE

Assurez-vous que les orifices de ventilation des bouchons sont ouverts. Une mauvaise ventilation de la batterie POURRAIT provoquer son explosion.

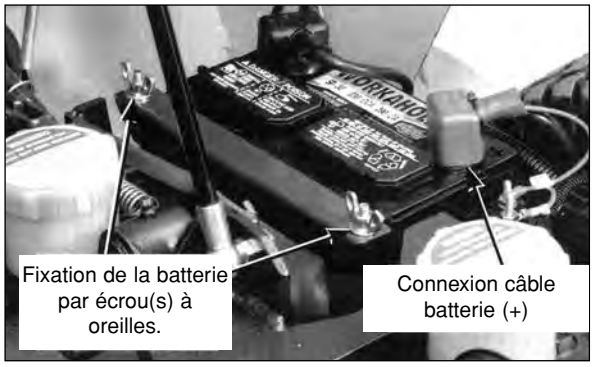

Emplacement de la batterie

Montage du plateau de coupe

Montage des roues pivotantes

1. Sur chaque fourche de roue du plateau de coupe, retirez le boulon, la vis, le tube d'écartement de l'essieu, les entretoises.

REMARQUE : Les entretoises ne sont utilisées que sur les roues semi-pneumatiques (8,25 x 2,75) installées en option.

INSTRUCTIONS DE MONTAGE

2. Fixer le tube d'écartement de l'essieu dans le moyeu de la roue, positionner la rondelle d'écartement de chaque côté du moyeu (si prévu) et fixer l'ensemble sur la fourche de la roue.

3. Insérer le boulon 3/8-16 x 4-1/2" dans la fourche, la tête d'écrou orientée vers l'extérieur et mettre en place l'écrou frein de 3/8-16".

4. Serrer le boulon et l'écrou jusqu'à immobiliser les parties inférieures du tube d'écartement de l'essieu contre l'intérieur de la fourche, tandis que la roue et les rondelles d'écartement (si utilisées) tournent librement sans frotter.

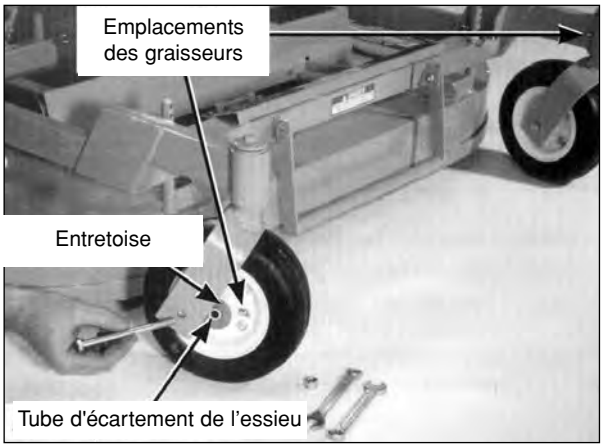

Montage des roues pivotantes sur le plateau de coupe

REMARQUE : Si la tondeuse est équipée de roues semi-pneumatiques, s'assurer que les entretoises sont placées sur le tube d'écartement de l'essieu et qu'elles ne sont pas prises entre la fourche et l'extrémité du tube. Les rondelles doivent tourner librement sur le tube d'écartement de l'essieu.

5. Graissez les roulements des roues pivotantes ainsi que les coussinets de pivotement. Il existe un graisseur par roue et par coussinet.

Installation de la gaine d'évacuation sur le plateau de coupe

(Uniquement pour les modèles à système de récupération de l'herbe à éjection arrière.)

Monter la charnière de la gaine d'évacuation à la partie supérieure de l'orifice d'évacuation en utilisant le boulon à tête bombée à six pans creux _-20 x _ " et l'écrou autobloquant _-20. Positionner le boulon avec la tête vers l'intérieur de la gaine et l'écrou à l'extérieur. Fixer le ressort destiné au relevage de la gaine vers la patte de fixation sur le plateau.

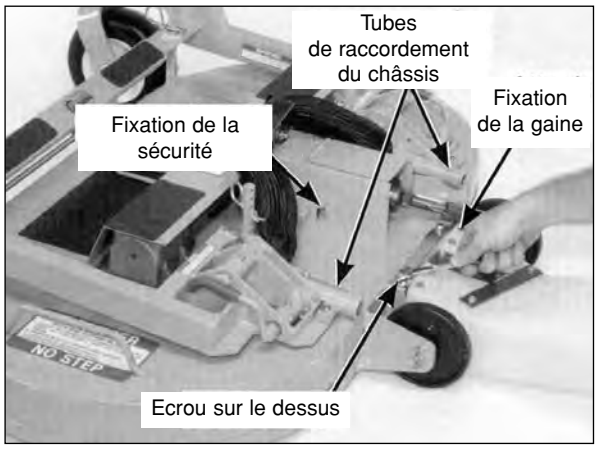

Montage de la sécurité de la gaine d'évacuation et de la prise de force Montage sur le plateau à éjection arrière

Montage de la protection du carter de coupe (Modèles à éjection latérale uniquement)

Monter la protection du carter de coupe à éjection latérale en positionnant la patte de l'articulation de la protection face au plateau, et fixer-le avec deux boulons 3/8-16 x 1-1/4", deux écrous autobloquants et deux rondelles freins 3/8". Les rondelles freins se placent entre les deux surfaces articulées. Le serrage des écrous doit permettre à la protection du carter de bouger librement sans pour autant être instable.

MISE EN GARDE

NE PAS utiliser la machine sans déflecteur d'herbe, qui doit être fixé dans la position la plus basse possible.

Montage de la protection du carter de coupe sur le plateau à éjection latérale.

INSTRUCTIONS DE MONTAGE

Montage de la sécurité de la prise de force

Positionner la sécurité et fixer-la avec deux boulons 1/4-20 x _".

Montage des roulettes

Monter les deux roulettes relevables sur les pattes de fixation de la jupe arrière du carénage du plateau avec le boulon d'essieu P/N 8490, la rondelle frein 3/8" ainsi que le contre-écrou 3/8-16". Le serrage du boulon d'essieu doit permettre aux roulettes de tourner librement sans pour autant être instables.

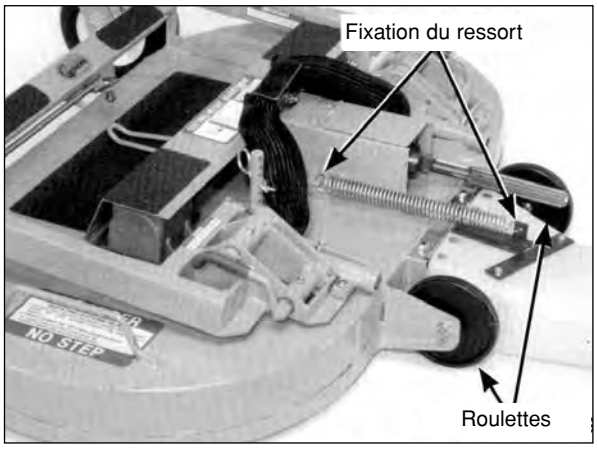

Montage du ressort et des roulettes sur le plateau à éjection arrière

Installation du plateau de coupe sur le tracteur

Installation du plateau

1. Graisser légèrement chaque bras support du plateau. Pour l'emplacement du bras support, voir photo "Installation du plateau de coupe".

2. Engagez les tubes de raccordement du châssis du plateau sur les bras support du tracteur (Pour l'emplacement du tube de raccordement, voir photo "Installation de la gaine d'évacuation et du carter de la prise de force"). Glissez le plateau sur les bras support : à fond pour le modèle à éjection latérale et sur env. 76 mm pour le modèle équipé d'un système de récupération d'herbe.

REMARQUE : Après avoir monté le plateau de coupe, type DSD52 ou DSD62 sur le tracteur, s'assurer d'avoir escamoté la roue jockey.

3. Sur le plateau à éjection arrière (modèle équipé du système de récupération d'herbe), la gaine d'évacuation arrière doit être alignée et raccordée à l'orifice de la soufflerie sur les 2 derniers 51 mm du glissement sur les supports.

REMARQUE : Relever le châssis de la tondeuse facilite éventuellement la mise en place et l'orientation de la gaine d'évacuation du plateau vers la soufflerie.

4. Placer le clip de fixation par le trou à l'extrémité de chaque bras support pour verrouiller le plateau en place (voir photo "Installation du ressort d'équilibrage du plateau"). Les deux clips de fixation sont inclus dans les pièces fournies.

5. Raccorder l'ensemble arbre d'entraînement de la prise de force du plateau de coupe au tracteur à l'aide du raccord rapide cannelé. Ce raccord facilite l'alignement et le montage de l'arbre.

a. Pour l'alignement suivre les flèches sur l'arbre et le tube, et glisser le raccord rapide de la prise de force sur l'arbre rectangulaire du plateau.

b. Par le dessous du tracteur, tirer l'anneau du raccord rapide en arrière, glissez l'arbre cannelé sur le tracteur et relâchez l'anneau.

IMPORTANT : Pour éviter d'endommager la tondeuse, s'assurer que l'ensemble arbre prise de force est solidement fixé sur le tracteur, les rotules d'attache correctement placées dans la rainure et l'anneau poussé à fond (se référer à la photo "Position « verrouillée » de l'anneau du raccord rapide). Après montage, tirez sur l'arbre pour vérifier la fixation sécurisée.

Montage du raccord rapide de la prise de force

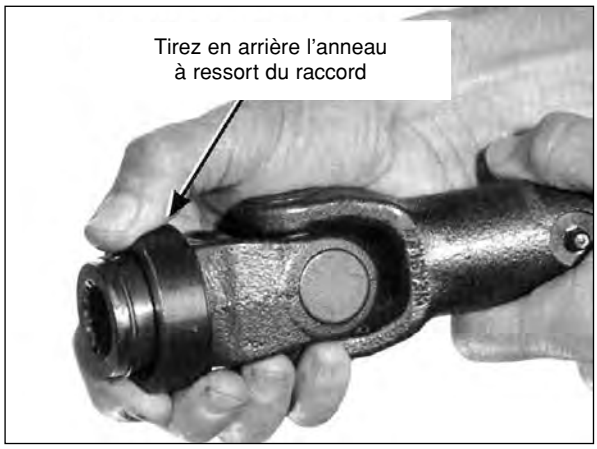

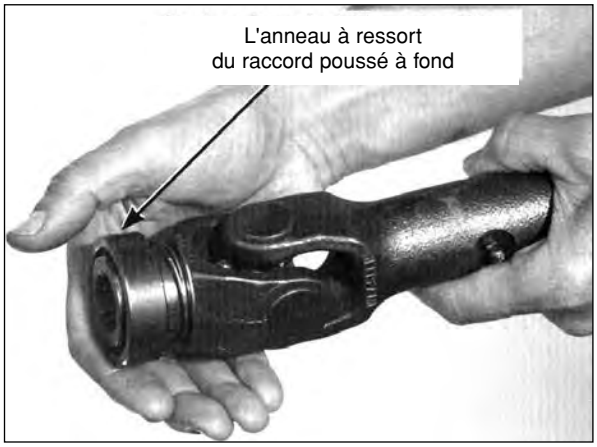

**Position « verrouillée »
de l'anneau du raccord**

6. Soulever la carrosserie avant de la tondeuse (au lieu de lever l'avant du plateau) et clipper les ressorts d'équilibrage sur le logement à l'avant du corps. Abaisser l'avant du corps pour tendre les ressorts. (voir la photo "Montage du ressort d'équilibrage du plateau")

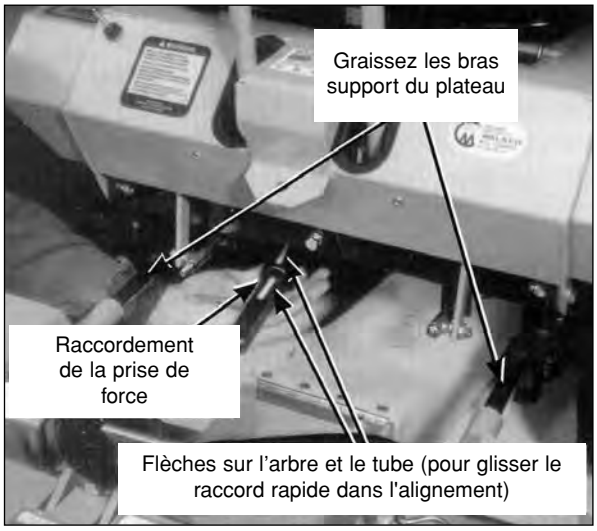

**Montage du plateau de coupe
(Raccordement de l'arbre prise de force)**

7. Après avoir fixé les ressorts d'équilibrage, la charge exercée sur les roues pivotantes du plateau doit être de 6,8 à 11,3 kg. Vérifier cette force, en soulevant l'avant du châssis du plateau. Si nécessaire, ajuster la tension des ressorts, en serrant ou desserrant les écrous à ressort sous le mousqueton inférieur. Voir photo "Mise en place du ressort d'équilibrage du plateau.

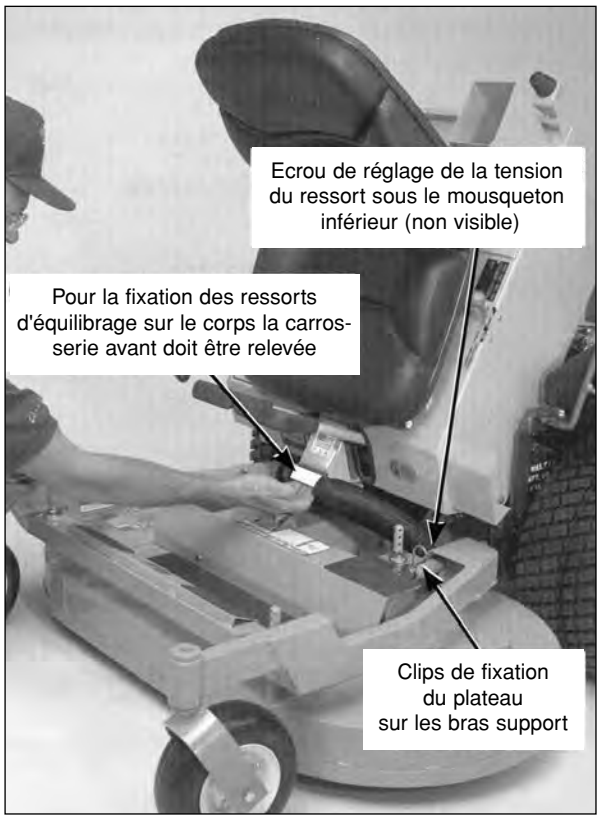
Ecrou de réglage de la tension
du ressort sous le mousqueton
inférieur (non visible)
Pour la fixation des ressorts
d'équilibrage sur le corps la carros-
serie avant doit être relevée
Clips de fixation
du plateau
sur les bras support

**Mise en place des ressorts
d'équilibrage du plateau**

INSTRUCTIONS DE MONTAGE

Mise à niveau du plateau

1. Placer la tondeuse sur une surface plane et de niveau. Régler la hauteur de coupe sur la position la plus haute, soit 102 mm, pour l'accès facile sous le plateau pour mesurer la hauteur des lames. Se référer au titre "REGLAGE DE LA HAUTEUR DE COUPE" dans le chapitre "Instructions relatives au fonctionnement".

REMARQUE : Pendant la mise à niveau du plateau, un morceau de bois de 102 mm de haut est très pratique pour mesurer la hauteur des lames au-dessus du sol.

MISE EN GARDE
Pendant cette opération la machine doit être arrêtée.

2. Vérifiez le niveau de part et d'autre. Tourner chaque lame sur le côté et mesurez de chaque côté la distance entre le bout de la lame et le sol. Si les mesures varient de plus de 3 mm, pour la mise à niveau du plateau, ajoutez du côté plus bas une rondelle sous les tiges support du plateau.

3. Vérifiez les niveaux avant et arrière. Tourner les lames vers l'avant. A l'avant et à l'arrière, mesurez la distance entre le bout de la lame et le sol. L'arrière de la lame doit être 3 à 6 mm plus haut que l'avant de la lame ; caler la tige support arrière (ou avant) de façon égale pour obtenir un écart d'au moins 3 mm.

REMARQUE : Le plateau de coupe et le châssis sont soudés sur gabarit ; toutefois, dans la plage de tolérances normales, un très faible calage peut s'avérer nécessaire pour la mise à niveau du plateau. La pression des pneus a une influence sur le niveau du plateau. Il convient donc de vérifier cette pression, qui peut être à l'origine d'un défaut de niveau.

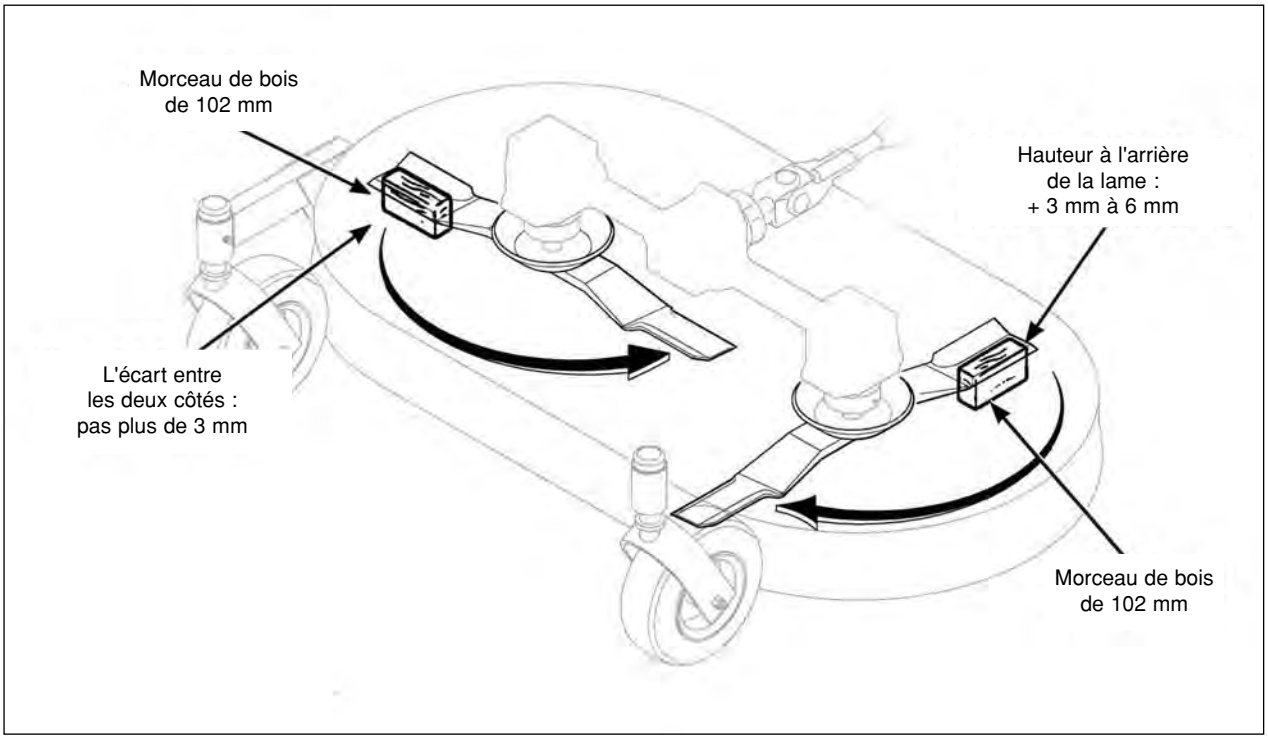

Réglage du niveau du plateau

INSTRUCTIONS DE MONTAGE

LISTE DES VERIFICATIONS PREALABLES A L'UTILISATION

Avant d'utiliser la tondeuse pour la première fois, et à titre d'opération de routine avant chaque utilisation quotidienne, il est important de s'assurer que la tondeuse est correctement préparée et prête à fonctionner. Vous trouverez ci-après une liste des éléments à vérifier. (Si la tondeuse est utilisée fréquemment, certains de ces éléments ne doivent pas être vérifiés journellement, mais l'opérateur doit être conscient de l'état de chaque composant).

Pour les lubrifiants et les carburants appropriés, se référer aux "Spécifications techniques".

☐REMPLISSAGE DU RESERVOIR D'ESSENCE

Remplir le réservoir avec de l'essence sans plomb pour moteurs automobiles, propre et récente (indice d'octane 87 au minimum).

DANGER

Manipulez l'essence avec précaution. L'essence est extrêmement inflammable et ses émanations sont explosives. Faites le plein en toute sécurité :

- NE PAS remplir le réservoir si le moteur tourne.
- Si le moteur est chaud, avant de faire le plein, attendre son refroidissement.
- Utilisez un bidon d'essence approuvé.
- Remplissez le réservoir en plein air.
- NE PAS fumer pendant le remplissage du réservoir.
- NEvitez de répandre du carburant ; utilisez un entonnoir ou un bec verseur.
- NE PAS trop remplir le réservoir ; remplir jusqu'à environ 25 mm en dessous du haut du réservoir.

IMPORTANT : NE PAS laisser des saletés, ni tout autre corps étranger, s'infiltrer dans le réservoir d'essence. Nettoyez le pourtour du bouchon de remplissage avant de l'enlever. Utilisez un bidon d'essence et un entonnoir propres.

IMPORTANT
Carburant à utiliser : essence sans plomb 95.

NE PAS utiliser d'additifs, tels que les agents de nettoyage pour carburateurs, les antigels et les produits anti-humidité.

☐VERIFICATION DU NIVEAU D'HUILE DU CARTER MOTEUR

Avant utilisation et à chaque fois **après 5 heures** de fonctionnement continu, vérifier le niveau d'huile du carter moteur. Pour ce contrôle, se référer au titre "**LUBRIFICATION**" dans le chapitre "Instructions concernant l'entretien".

☐VERIFICATION ET ENTRETIEN DU SYSTEME DE FILTRATION D'AIR DU MOTEUR

- Vérifiez l'indicateur d'obturation d'air pour s'assurer qu'il n'est pas dans la plage rouge.

- Vérifiez l'état, la propreté et la sécurité du système de filtration d'air complet (nettoyer le filtre à air primaire **toutes les 100 heures**). Pour la procédure détaillée, se référer au titre "**NETTOYAGE** du système de filtration d'air du moteur" dans le chapitre "**Instructions d'entretien**".

☐VERIFICATION DU CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR - Modèle MT et MTEFI et MDD.

Vérifiez que la grille de protection à l'admission d'air de refroidissement du moteur n'est pas obstruée par des brins d'herbe ou des résidus. La nettoyer, si nécessaire. Les ailettes de refroidissement de la culasse doivent également être contrôlées et nettoyées en présence d'un dépôt de saletés et de résidus [pour contrôle et nettoyage retirer les deux panneaux d'accès à la culasse].

Démarrez le moteur et vérifiez l'efficacité du circuit de refroidissement. A cet effet, mettre une main à côté des têtes de cylindres : le flux d'air de refroidissement doit être perceptible.

DANGER

Lors de ce contrôle, ne pas approcher les mains du conduit d'échappement, du silencieux et des pièces en mouvement.

INSTRUCTIONS DE MONTAGE

☐VERIFICATION DU CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR – modèle MDD

• Vérifier que la grille de protection à l'admission d'air du radiateur est propre et qu'elle n'est pas obstruée. Les ailettes de refroidissement du radiateur doivent également être inspectées et nettoyées en présence d'une quelconque accumulation de saletés ou de résidus. (Pour contrôle et nettoyage, retirez la grille de protection).

• Vérifier les niveaux du liquide de refroidissement dans le radiateur et dans le réservoir de trop-plein. S'il est nécessaire de compléter le niveau, voir "**VERIFICATION / REVISION** du circuit de **refroidissement du moteur**" dans le chapitre "**Instructions d'entretien**".

MISE EN GARDE
Ne pas enlever le bouchon du radiateur si le moteur est chaud.

☐VERIFICATION DU NIVEAU D'HUILE DE L'ARBRE DE TRANSMISSION

Se référer à "Lubrification de l'arbre de transmission" dans le chapitre "Instructions d'entretien".

☐CONTROLE DES QUATRE COURROIES D'ENTRAINEMENT

Prise de force, arbre de renvoi secondaire, mécanisme de déplacement au sol et ventilateur du système de récupération d'herbe (si la tondeuse en est équipé).

☐VERIFICATION DU NIVEAU D'HUILE DE LA TRANSMISSION HYDROSTATIQUE

Pour vérifier le niveau du fluide des transmissions hydrostatiques, se référer au titre "**LUBRIFICATION**" dans le chapitre "**Instructions d'entretien**".

☐VERIFICATION DU NIVEAU D'ELECTROLYTE DE LA BATTERIE

Se référer au titre "**VERIFICATION / REVISION** de la batterie" dans le chapitre "**Instructions d'entretien**".

☐VERIFICATION DES FONCTIONS DU TABLEAU DE BORD ET DE L'AVERTISSEUR SONORE.

Tournez la clé de contact en position **MARCHE**. Le fonctionnement du voltmètre, du voyant de la pression d'huile et de l'avertisseur sonore indique un état normal.

☐VERIFICATION DE LA PRESSION DES PNEUS

Roue pivotante du plateau = 20 PSI (137 kPa)
Roue motrice = 15 PSI (103 kPa)
Roue arrière = 20 PSI (137 kPa)

☐VERIFICATION ET NETTOYAGE EN CAS DE DEPOTS D'HERBE SOUS LE PLATEAU DE COUPE (et dans le ventilateur du système de récupération d'herbe, s'il est installé sur la tondeuse).

Pour le nettoyage, se référer au titre "**NETTOYAGE** du ventilateur du système de récupération d'herbe" dans le chapitre "**Instructions d'entretien**".

REMARQUE : Pour le nettoyage et le changement des lames, le plateau de coupe doit être bloqué en position relevée. A cet effet, accrocher la tige de relevage du plateau dans le support de la carrosserie sous le clip du ressort d'équilibrage. La tige articulée est repliée le long du repose-pieds du châssis du plateau. Le circlip en bout de tige permet de la maintenir si le plateau est relevé.

DANGER
Si le plateau est en position relevée, ne jamais faire fonctionner les lames de coupe.

Le plateau relevable peut être maintenu en position haute, en débloquant les leviers de blocage situés de chaque côté du châssis et en insérant le crochet du plateau dans le loquet de basculement situé sur la carrosserie du tracteur. Avant d'utiliser le tracteur, s'assurer d'avoir réengagé les leviers de blocage du plateau, après avoir remis le plateau en position de fonctionnement normal.

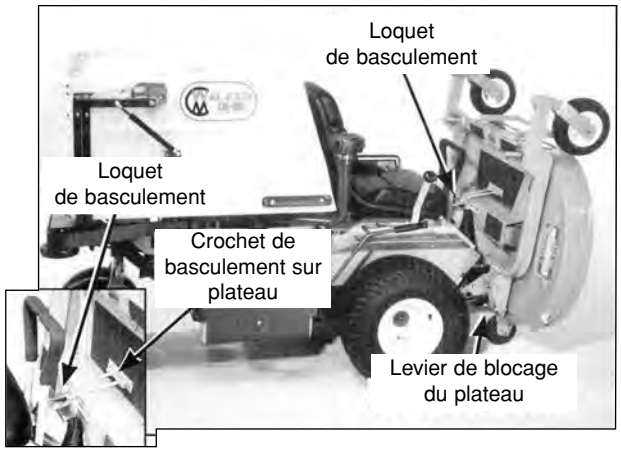

Plateau bloqué en position RELEVEE.

PRUDENCE
Ne jamais utiliser la machine avec l'articulation non verrouillée du relevage du plateau.

INSTRUCTIONS DE MONTAGE

DANGER
Ne pas utiliser la tondeuse et ne pas déplacer le tracteur si le plateau est relevé.

- VERIFICATION DE L'ETAT DU TRANCHANT DE LA LAME AINSI QUE DE LA FIXATION SECURISEE DE L'ENSEMBLE

L'écrou de montage de la lame doit être serré à 81,3 Nm. S'il est nécessaire d'affûter la lame, se reporter au titre "**VERIFICATION / REVISION**, affûtage des lames de la tondeuse dans le chapitre "**Instructions d'entretien**".

- REGLAGE DE LA HAUTEUR DE COUPE , SI NECESSAIRE

Positionnez les clips de fixation dans les quatre tiges support du plateau. Voir l'autocollant «Réglage de la hauteur de coupe » sur le capotage du train d'engrenages du plateau.

- EFFECTUER TOUTES LES OPERATIONS SUPPLEMENTAIRES exigées selon **LE PLANNING D'ENTRETIEN** dans le chapitre "**Instructions d'entretien**".

INDICATIONS DE FONCTIONNEMENT

FONCTION, EMPLACEMENT ET IDENTIFICATION DES COMMANDES

Commandes

PRUDENCE
Avant d'utiliser la tondeuse, familiarisez-vous avec l'emplacement et les fonctions des commandes de l'opérateur. La connaissance de l'emplacement, de la fonction ainsi que du fonctionnement de ces commandes est importante pour une utilisation efficace et en toute sécurité de la tondeuse.

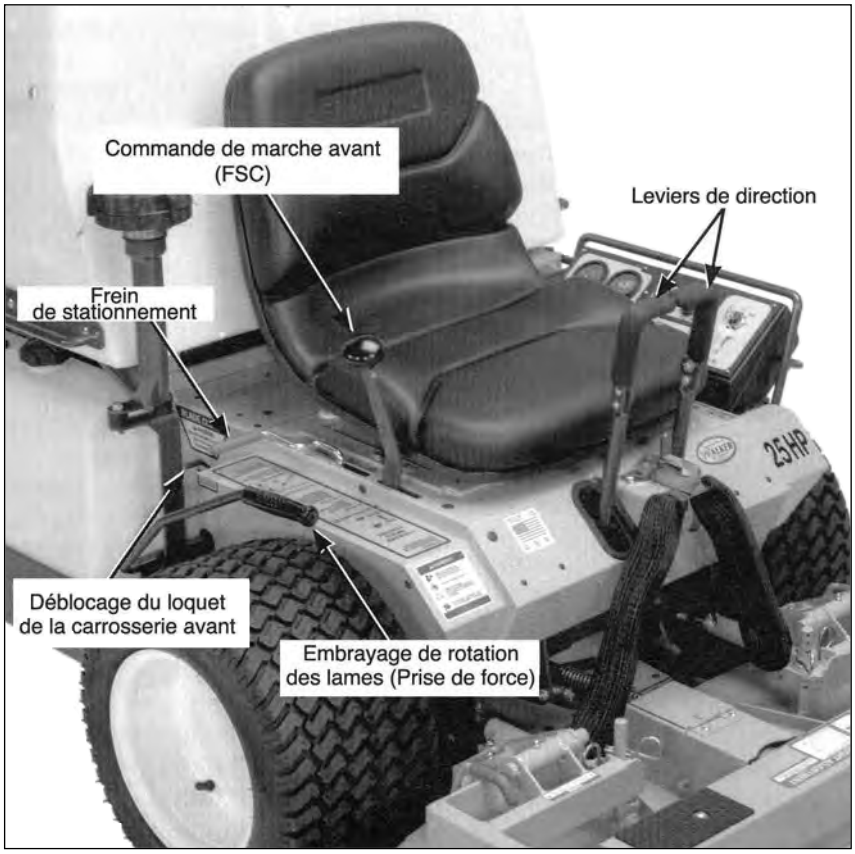
Commande de marche avant (FSC)
Leviers de direction
Frein de stationnement
Déblocage du loquet de la carrosserie avant
Embrayage de rotation des lames (Prise de force)
25HP

Commandes

INDICATIONS DE FONCTIONNEMENT

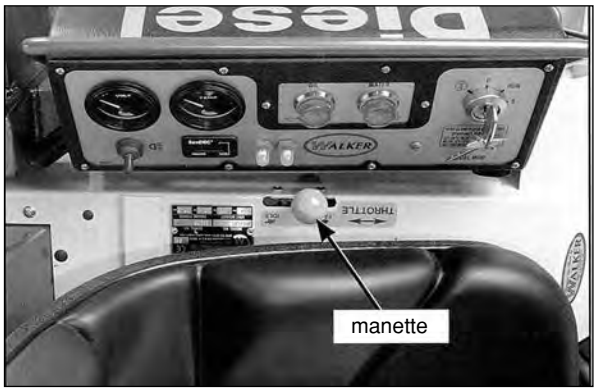

Emplacement de la manette des gaz.

Manette des gaz

Le levier de commande de la manette des gaz (bouton rouge) à gauche du siège est utilisé pour commander la vitesse du moteur. Déplacer le levier vers l'avant en position FAST **augmente** la vitesse du moteur ; le ramener en arrière en position IDLE **réduit** la vitesse du moteur.

Commande de la marche avant

La commande de la marche avant a deux fonctions : réglage de la vitesse de déplacement et mise en position **POINT MORT DE STATIONNEMENT**. En déplaçant ce levier vers la position FORWARD, un verrou à friction maintient chacune des vitesses réglées entre 0 à 8 km/h. La vitesse au sol est proportionnelle à la position du levier ; plus la position du levier est avancée, plus le tracteur se déplace rapidement. Il n'est pas nécessaire de maintenir le levier en position, le verrou à friction maintenant la position du levier sélectionnée. Tirer en arrière les leviers de direction annule le réglage effectué par le levier et ralentit ou stoppe la marche avant. Relâcher les leviers de direction permet au tracteur de reprendre la marche avant à la vitesse réglée par le levier. Pour arrêter et garer la machine, déplacer le levier vers l'arrière en position **POINT MORT DE STATIONNEMENT**.

Leviers de direction

Chaque roue motrice est commandée par son propre levier de direction indépendant, tant pour la fonction de direction, que pour les **MARCHE AVANT / MARCHE ARRIERE**. Le levier de la marche avant règle la vitesse d'avancement maximale et la position de marche avant des leviers de direction. L'action des leviers de direction n'est obtenue que par une traction en arrière, ce qui a pour effet que la roue motrice commandée par ce levier ralentit d'abord, s'arrête et passe en marche arrière en tirant le levier complètement vers l'arrière. Pour la marche avant, relâcher les leviers en position avant **FORWARD**.

REMARQUE : Pousser les leviers de direction vers l'avant n'entraînera **aucun** changement dans le déplacement du tracteur - le levier de direction ne réagit pas, et cela ne provoque aucun endommagement de la machine.

Embrayage de rotation des lames (Prise de Force)

Le levier d'embrayage des lames est à deux positions. Tirer le levier vers le **HAUT actionne** l'embrayage de la prise de force, qui entraîne les lames de la tondeuse. Pousser le levier vers le BAS entraîne le désembrayage de la prise de force et applique le frein des lames.

REMARQUE : Sur les modèles équipés d'un système de récupération d'herbe (GHS®), les interrupteurs du moteur Powerfil® et du bec de déversement Grass-Pak® sont activés en actionnant l'embrayage des lames. Pour une description complète du fonctionnement du GHS, se référer au titre "Utilisation du bac récupérateur" dans cette section.

Frein de stationnement

Le frein de stationnement fonctionne par l'engrènement d'une goupille dans la denture du pignon de l'engrenage de la transmission hydrostatique. Déplacer le levier vers **L'AVANT** applique le frein de stationnement, déplacer le levier vers **L'ARRIERE** desserre le frein.

IMPORTANT : Avant d'appliquer le frein de stationnement, arrêtez complètement le tracteur. Le frein de stationnement dispose d'un verrou mécanique similaire à celui de la position **DE STATIONNEMENT** d'une boîte de vitesses automatique d'un véhicule. Si le tracteur se déplace avec le frein appliqué, cela aura pour effet un arrêt brusque et un endommagement éventuel de l'entraînement de l'essieu.

REMARQUE : Si la pression exercée sur la goupille du frein de stationnement (p. e. stationnement en pente) ne permet pas de desserrer le frein grâce au levier, déplacez le tracteur doucement en avant ou en arrière pour débloquer la goupille.

INDICATIONS DE FONCTIONNEMENT

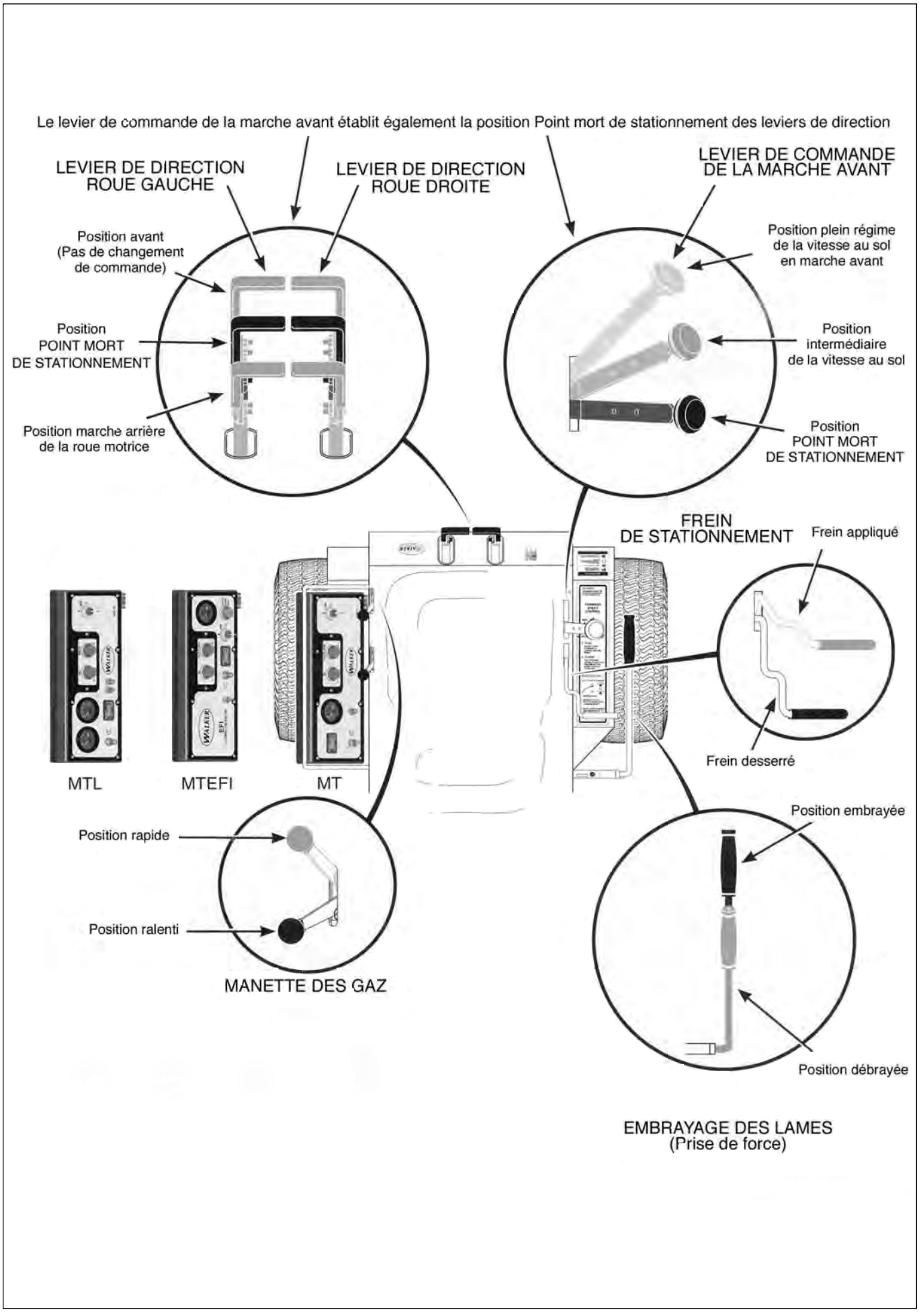
Le levier de commande de la marche avant établit également la position Point mort de stationnement des leviers de direction
LEVIER DE DIRECTION ROUE GAUCHE
LEVIER DE DIRECTION ROUE DROITE
LEVIER DE COMMANDE DE LA MARCHE AVANT
Position avant (Pas de changement de commande)
Position POINT MORT DE STATIONNEMENT
Position marche arrière de la roue motrice
Position plein régime de la vitesse au sol en marche avant
Position intermédiaire de la vitesse au sol
Position POINT MORT DE STATIONNEMENT
FREIN DE STATIONNEMENT
Frein appliqué
Frein desserré
MTL
MTEFI
MT
Position rapide
Position ralenti
MANETTE DES GAZ
Position embrayée
Position débrayée
EMBRAYAGE DES LAMES (Prise de force)

Déblocage du loquet de la carrosserie avant

Pour la maintenance, la partie avant de la carrosserie du tracteur peut être basculée en avant. Pendant le **FONCTIONNEMENT** elle doit être verrouillée abaissée. Pour relever la carrosserie, déplacez le loquet vers l'avant.

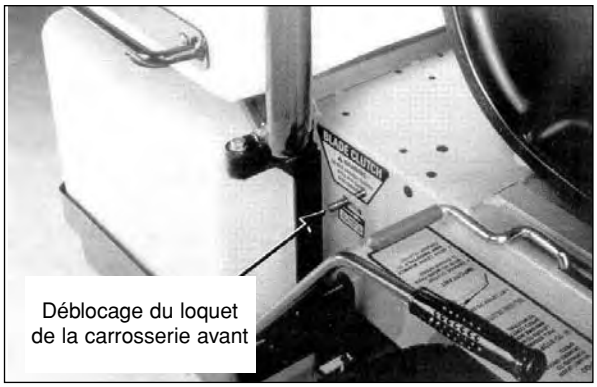

Déblocage du loquet de la carrosserie avant

Leviers de blocage de la transmission

Les leviers de blocage permettent de débrayer les transmissions hydrostatiques. Pour passer en roue libre, relever le levier en haut de la transmission et bloquer-le au moyen de la came de blocage. Pour repasser en fonctionnement normal, débloquer la came et abaisser le levier. Le levier en position VERROUILLEE permet de déplacer la machine sans faire tourner le moteur (pour l'entretien, par exemple). Pour le mode d'emploi, se référer au chapitre BLOCAGE DE LA TRANSMISSION dans la présente section.

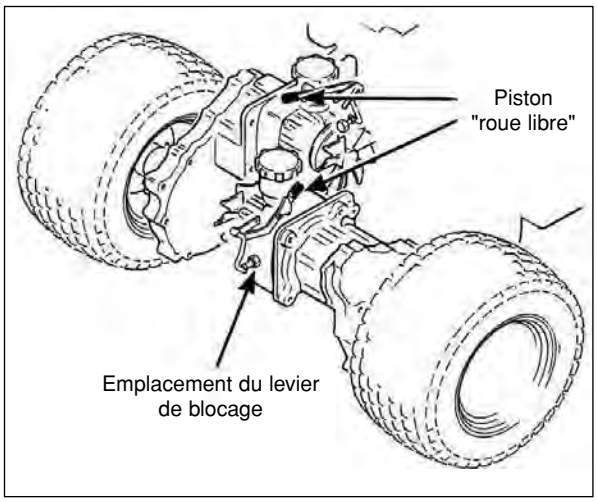

Emplacement du levier de blocage

REMARQUE : Le piston "roue libre" de la transmission côté boîte d'engrenages (activé par le **LEVIER DE BLOCAGE**) doit être complètement libre pendant le fonctionnement de la tondeuse. Dans le cas contraire, le fonctionnement de la transmission sera irrégulier.

Levier de démarrage à froid (Débrayage de la courroie d'entraînement de l'arbre de renvoi secondaire)

Le levier de démarrage à froid permet de démarrer la machine par temps froid (en dessous de 4°C). Pousser le levier VERS LE BAS pour débrayer la courroie d'entraînement de l'arbre de renvoi secondaire. Le débrayage de la courroie d'entraînement de l'arbre de renvoi secondaire a pour effet de couper les transmissions hydrostatiques de la charge d'amorçage du démarreur du moteur.

Levier de démarrage à froid

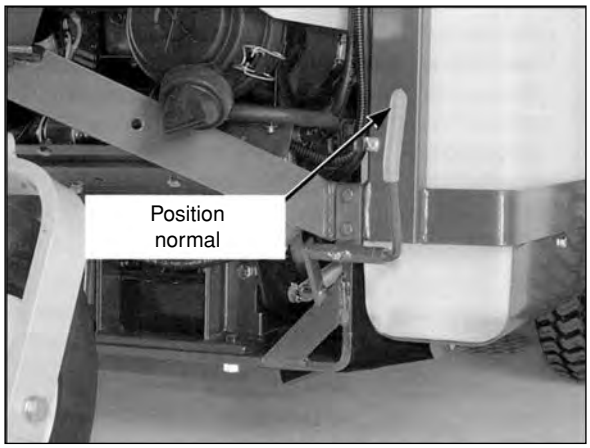

En position de fonctionnement normal
Levier de démarrage à froid

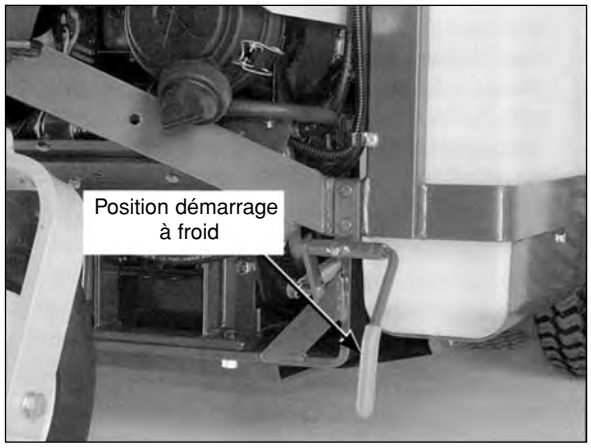

Position de démarrage à froid

INDICATIONS DE FONCTIONNEMENT

Compteur horaire

Le compteur horaire affiche le **temps de fonctionnement** cumulé pendant que le contacteur d'allumage est en position **MARCHE**.

Voltmètre

Le voltmètre affiche la tension de la batterie et du système de chargement. L'affichage d'une tension basse ou haute (zone rouge) indique **une panne du système électrique**. La cause de la panne doit être recherchée et corrigée.

Indicateur de température d'eau

L'indicateur de température d'eau contrôle la **température du système de refroidissement** du moteur. Si la température du liquide de refroidissement du moteur dépasse 113°C, **le voyant-témoin s'allume** et **l'avertisseur sonore retentit** pour indiquer un état de surchauffe.

MISE EN GARDE
En cas d'indication d'une surchauffe du circuit de refroidissement, continuer de faire tourner le moteur, même peu de temps, PEUT provoquer un incendie, présenter un risque de blessures corporelles et un endommagement grave du matériel.

Voyant rouge de la pression d'huile

Le voyant rouge signale une pression d'huile du moteur inférieure à celle de la plage de fonctionnement en toute sécurité (en dessous de 48 kPa). Ce **voyant s'allume (et l'avertisseur sonore)** retentit dès que le contacteur d'allumage est en position **"ON"** (MARCHE). Ils doivent s'éteindre après le démarrage du moteur. Si le voyant rouge ne s'allume pas lorsque le contacteur d'allumage est sur **"ON"**, cela peut signifier qu'une ampoule est grillée. Si le voyant s'allume pendant que le moteur tourne, arrêtez immédiatement le moteur et remédiez au problème avant le redémarrage du moteur.

IMPORTANT : Continuer de faire tourner le moteur alors que le témoin de la pression d'huile est allumé, **RISQUE** d'endommager gravement le moteur (en présence d'une pression d'huile basse).

Voyant rouge de la température d'eau

Ce voyant rouge signale une température du liquide de refroidissement du moteur au-dessus de la valeur limite d'un fonctionnement en toute sécurité et **une surchauffe du moteur**. Si ce voyant s'allume, il peut s'agir d'un des problèmes ci-après :

- Flux d'air de refroidissement du radiateur (dépôt de matières dans les ailettes de refroidissement du radiateur, grille d'admission d'air colmatée).
- La quantité de liquide de refroidissement dans le circuit est faible.
- Courroie du ventilateur du moteur.
- Fonctionnement du thermostat.

Arrêtez le moteur et remédiez au problème avant de continuer.

IMPORTANT : Continuer de faire tourner le moteur si le voyant-témoin de la température d'eau est allumé **RISQUE** d'entraîner un endommagement grave du moteur.

Contacteur d'allumage

Le contacteur d'allumage s'utilise pour démarrer et arrêter le moteur (et pour préchauffer le moteur Diesel sur le modèle MDD). Il dispose de quatre positions : le symbole (mettre en place le symbole du texte anglais) correspond à la position de la bougie de préchauffage (uniquement sur le modèle MDD) ; « » correspondant à la position **"OFF"** (ARRET), **"RUN"** (MARCHE) = la position de retour de la clé de contact après démarrage et « S » = position **"START"** (DEMARRAGE). Pour démarrer le moteur, tournez la clé dans le sens des aiguilles d'une montre en position « S ». Ne pas maintenir la clé dans cette position pendant plus de 10 secondes. Si le moteur ne démarre pas, remettre la clé en position « O » pendant au moins 60 secondes avant de tenter un nouveau démarrage. Un démarrage prolongé peut endommager le démarreur et écourter la durée de vie de la batterie. Dès le démarrage du moteur, relâchez la clé, qui se remettra en position « **RUN** ». Pour arrêter le moteur, tournez la clé dans le sens inverse des aiguilles d'une montre en position « O ».

REMARQUE : Pour le démarrage du moteur sur le modèle MDD, tournez la clé de contact en position de la bougie de préchauffage. En fonction de la température du moteur, il faudra attendre environ 10 à 30 secondes. Veuillez vous référer au chapitre **"DEMARRAGE DU MOTEUR - MODELE MDD (moteur DIESEL)"**.

INDICATIONS DE FONCTIONNEMENT

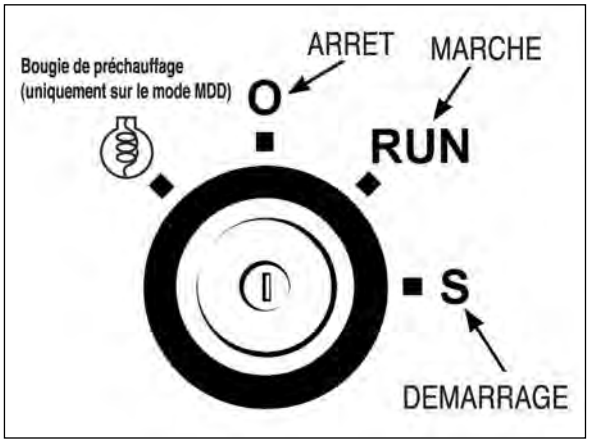

Contacteur d'allumage

Instructions concernant le fonctionnement

Tableau de bord

Cette illustration montre la configuration des **interrupteurs et indicateurs** situés sur le tableau de bord. Sur le modèle MDG, il n'existe sur le contacteur d'allumage aucun cran pour la bougie de préchauffage.

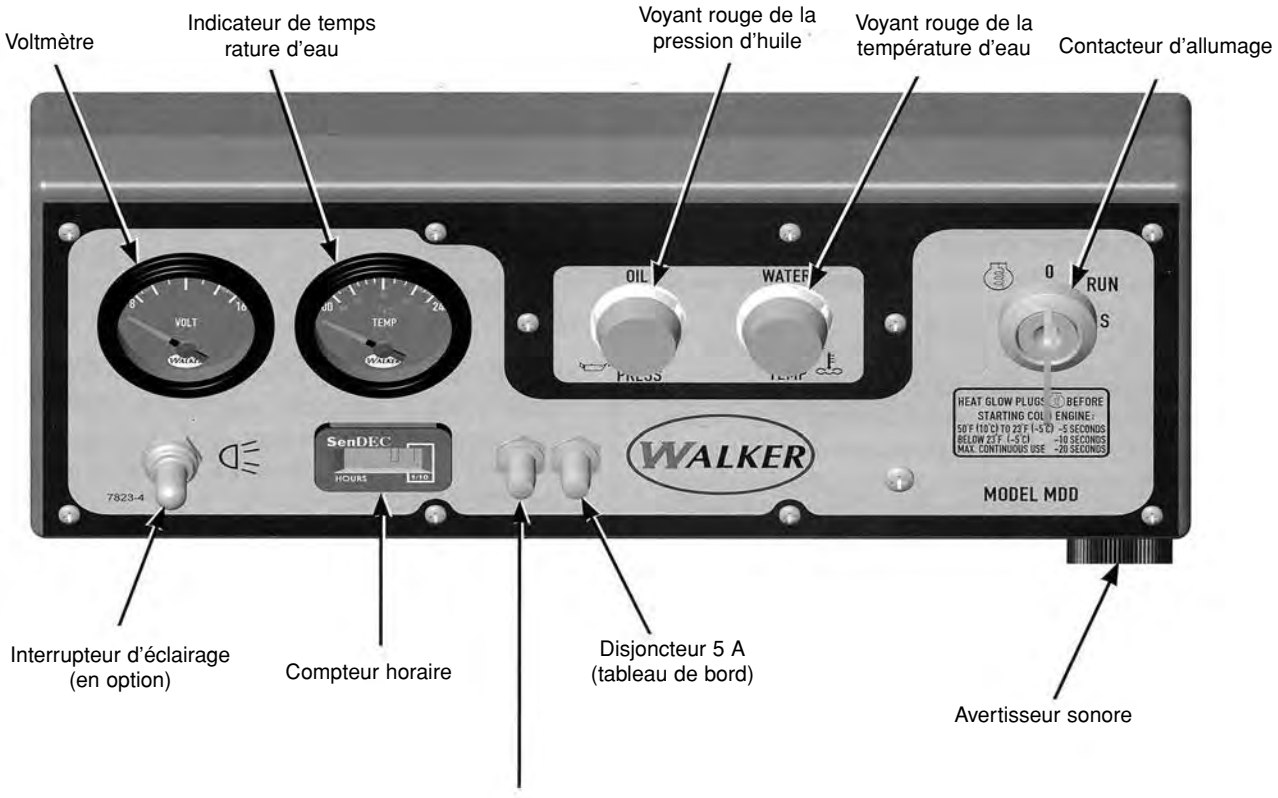

Disjoncteur 10 A (Feux avants, système de verrouillage, maintien de l'électro-aimant d'essence - uniquement sur le modèle MDD, moteur Powerfil® - uniquement sur le modèle équipé d'un système de récupération de l'herbe, avertisseur sonore "plein" - uniquement sur le modèle équipé d'un système de récupération de l'herbe)

Tableau de bord

Interrupteur d'éclairage (pour feux avants en option)

Permet l'allumage des feux avants (si la tondeuse en est équipée)

Compteur horaire

Le compteur horaire affiche le **temps de fonctionnement** cumulé pendant que le contacteur d'allumage est en position **MARCHE**.

Disjoncteurs

Le tableau de bord est équipé de deux disjoncteurs de remise à l'état initial à commande manuelle, tous deux dotés d'un bouton qui sort lorsque le disjoncteur se déclenche. Le disjoncteur 10 A protège les circuits électriques des feux avants, de l'électrovanne du carburant (modèle MDD), des relais de coupure de protection et du module de temporisation ainsi que le système de récupération de l'herbe. Le disjoncteur 5 A assure la protection des circuits électriques du tableau de bord vers les compteurs, les voyants rouges et l'avertisseur sonore.

Avertisseur sonore

L'avertisseur sonore retentit pour avertir l'opérateur de l'affichage d'un **état d'insécurité du moteur**, à savoir : surélévation de la température du liquide de refroidissement ou pression d'huile trop faible. S'il retentit, vérifiez les témoins rouges et l'indicateur de température d'eau et remédiez au problème avant de poursuivre.

DEMARRAGE DU MOTEUR -
MODELE MDD (à moteur DIESEL)

PRUDENCE
Avant d'utiliser la tondeuse, lisez toutes les instructions de sécurité et le mode d'emploi et soyez certain d'avoir tout assimilé.

MISE EN GARDE
NE JAMAIS faire tourner le moteur dans un endroit confiné ou insuffisamment ventilé. Un moteur rejette du monoxyde de carbone, un poison mortel inodore.

1. Avant d'essayer de démarrer le moteur, s'asseoir sur le siège et s'assurer que le levier de commande de marche avant est en position **POINT MORT DE STATIONNEMENT**, que les lames de coupe sont **débrayées** et que le frein de stationnement est **desserré**.

   REMARQUE : Si le point mort de la transmission est légèrement déréglé, desserrer le frein de stationnement, afin d'éviter une charge supplémentaire sur le démarreur.

PRUDENCE
Un dispositif de verrouillage de sécurité EMPECHE LE DEMARRAGE du moteur si le levier de commande de marche avant ou l'embrayage des lames (prise de force) n'est pas au point mort. Si le moteur démarre différemment, le dispositif de sécurité ne fonctionne pas et doit être réparé ou réglé avant d'utiliser la tondeuse. NE PAS débrancher les dispositifs de sécurité destinés à protéger l'opérateur.

REMARQUE : Pour démarrer par temps froid (en-dessous de 4°C), utilisez le levier de démarrage à froid pour débrayer la courroie d'entraînement de l'arbre de renvoi secondaire et couper la transmission hydrostatique de la charge d'amorçage du démarreur. Une fois le moteur démarré et chaud, lever le levier pour ré-embrayer la courroie d'entraînement de l'arbre de renvoi secondaire.

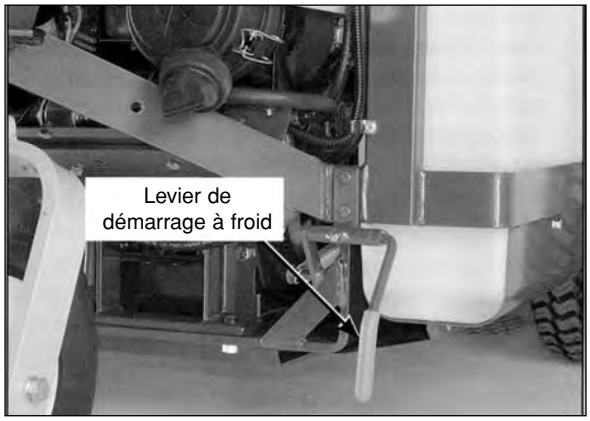

Levier de démarrage à froid engagé

Débrayage de la courroie d'entraînement de l'arbre de renvoi secondaire

2. Tournez la clé de contact en position de PRE-CHAUFFAGE des bougies de préchauffage du moteur et la maintenir dans cette position. Pour des températures inférieures à 2°C, le temps de maintien est d'environ 25 à 30 secondes. A une température de 2°C ou plus, le temps nécessaire est d'environ 10 à 15 secondes.

INDICATIONS DE FONCTIONNEMENT

REGLAGE DE LA VITESSE AU SOL ET DE LA DIRECTION

IMPORTANT : Si le tracteur est équipé du plateau de coupe DSD52 ou DSD62, s'assurer que la roue jockey est relevée AVANT de déplacer le tracteur.

PRUDENCE
Apprenez à DEMARRER, ARRETER et à MANŒUVRER la tondeuse dans un grand espace dégagé. AVANT TOUTE TENTATIVE DE TONTE, tout opérateur qui n'a jamais utilisé une machine EQUIPEE D'UNE DIRECTION A LEVIERS OU D'UNE DOUBLE TRANSMISSION HYDROSTATIQUE, doit apprendre et pratiquer l'usage de la direction et du déplacement au sol, jusqu'au moment ou il sera parfaitement familiarisé avec la manipulation de la machine.

DANGER
Pendant les déplacements de la machine, posez en permanence les pieds sur les repose-pieds. Ne jamais utiliser le tracteur sans avoir installé un plateau ou un autre équipement.

1. Placer le levier de commande de marche avant du POINT MORT DE STATIONNEMENT sur la vitesse souhaitée. NE PAS maintenir les leviers de direction poussées vers l'avant. Il n'est pas nécessaire de maintenir le levier de commande de marche avant, sa position sélectionnée (et la vitesse avant) étant maintenue par un verrou à friction.

REMARQUE : Si le levier de commande de marche avant ne reste pas dans la position sélectionnée, le verrou à friction doit faire l'objet d'un réglage. Se référer au titre "REGLAGES du verrou à friction du levier de commande de marche avant" dans le chapitre "Instructions d'entretien".

2. Pilotez le tracteur en tirant le levier du côté où vous souhaitez tourner. Ainsi, pour tourner à gauche, tirez le levier GAUCHE. Pour éviter de virer trop brusquement, ne saisir chacun des deux leviers de direction que d'une seule main.

Recommandations des débuts :

- Apprenez l'utilisation de la tondeuse dans un espace dégagé, loin de bâtiments, barrières et d'obstacles et sur un sol plat, AVANT d'évoluer sur des pentes.
- Commencez à manœuvrer la tondeuse à vitesse LENTE, le levier de commande de marche avant étant réglé sur une vitesse avant LENTE, jusqu'à ce que vous soyez familiarisé avec toutes les caractéristiques de commande.
- Souvenez-vous qu'il n'est pas nécessaire de maintenir les leviers de direction poussés en avant (une caractéristique unique de Walker). Pour piloter le tracteur ou pour passer en marche arrière, toujours TIRER sur les leviers.
- Apprenez à utiliser la tondeuse, la main gauche posée sur les leviers de direction et la main droite sur le levier de commande de marche avant. L'utilisation des leviers de direction à deux mains, risque de provoquer des déplacements brusques.
- Apprenez à manipuler les leviers de direction en douceur, les mouvements saccadés étant néfastes pour la transmission et la pelouse. Pour un virage serré, ne pas laisser la roue intérieure s'arrêter et zigzaguer sur l'herbe. Tirez le levier de direction pour faire passer la roue intérieure en marche arrière pour un virage "roulant" tout en douceur (une roue en marche avant, l'autre en marche arrière).
- Entraînez-vous à manœuvrer la tondeuse jusqu'à ce que vous soyez capable de la diriger exactement à l'endroit où vous voulez.
- Souvenez-vous que pour un arrêt d'urgence ou en cas de perte de contrôle, le déplacement de la machine peut toujours être stoppé rapidement, en tirant le levier de commande de marche avant au POINT MORT DE STATIONNEMENT.

INDICATIONS DE FONCTIONNEMENT

Tirez sur les leviers de direction avec la main gauche.
Levier de commande marche avant
Garder les pieds sur les repose-pieds lorsque la tondeuse est en mouvement

Position correcte des mains de l'opérateur sur les commandes.

3. Pour la marche arrière de la tondeuse, tirez les deux leviers en arrière.

REMARQUE : Actionner les leviers de direction en douceur fait déplacer la tondeuse sans à-coups. Ne pas oublier de maintenir le moteur et le déplacement au sol à vitesse lente, jusqu'à ce que vous aurez appris à connaître la réaction des commandes.

4. Pour accélérer, poussez le levier de commande de marche avant en avant, pour ralentir tirez le levier en arrière. Pendant la tonte, la vitesse au sol doit être adaptée à la charge exercée sur les lames de coupe, à savoir, si le moteur ralentit dans des conditions de coupe difficiles, ramenez en arrière le levier de commande de marche avant pour réduire la vitesse au sol. Pour une coupe de grande qualité, le réglage de la vitesse au sol contribue à maintenir un équilibre entre la puissance du moteur et la vitesse des lames.

5. Stoppez le déplacement au sol en tirant les deux leviers de direction vers l'arrière au POINT MORT (le tracteur s'arrête). Ensuite amenez la commande de marche avant au POINT MORT DE STATIONNEMENT.

REMARQUE : Si le tracteur avance ou recule lentement alors que le levier de commande de marche avant est au POINT MORT DE STATIONNEMENT, la commande de la transmission doit faire l'objet d'un réglage. Se référer au titre "REGLAGES de la commande de transmission" dans le chapitre "Instructions d'entretien".

EMBRAYAGE DE LA TONDEUSE

1. Réglez la manette des gaz à environ 1/3 de la vitesse. N'essayez pas d'embrayer les lames de coupe à une vitesse élevée du moteur, ce qui réduira fortement la durée de vie de la courroie d'entraînement. N'embrayez les lames de coupe qu'à une vitesse modérée du moteur.

2. Pour embrayer les lames, tirez LENTEMENT sur le levier d'embrayage.

PRUDENCE

Si les lames sont embrayées et que l'opérateur n'est pas installé sur le siège, un interrupteur de verrouillage de sécurité (interrupteur sous le siège) provoque l'arrêt du moteur. L'opérateur doit contrôler la fonction de cet interrupteur, en soulevant le siège et en embrayant les lames ; le moteur doit s'arrêter. Si l'interrupteur ne fonctionne pas, il doit être réparé ou remplacé avant l'utilisation de la tondeuse. NE PAS déconnecter les interrupteurs de sécurité destinés à protéger l'opérateur.

IMPORTANT : Pour la traversée d'allées, de trottoirs, de sols meubles, etc., NE PAS embrayer les lames. NE PAS embrayer les lames, si l'arbre prise de force est déconnecté (le plateau de coupe démonté du tracteur).

PRUDENCE

Si, en cours de tonte, les lames de coupe heurtent un objet immobile, arrêtez la tondeuse immédiatement, débranchez les fils de la bougie d'allumage, relevez le plateau et vérifiez soigneusement si ce dernier ou les lames de coupe ont subi un éventuel dommage. S'assurer que la synchronisation des lames n'a pas été déréglée (les lames doivent être à 90 degrés l'une par rapport à l'autre). En cas de désynchronisation des lames, se référer au titre "REMPLACEMENT / REPARATION des boulons de sûreté de cisaillement des lames" dans le chapitre "Instructions d'entretien". S'assurer également que les écrous de fixation des lames sont bien serrés avec un couple de serrage de 81,3 Nm.

INDICATIONS DE FONCTIONNEMENT

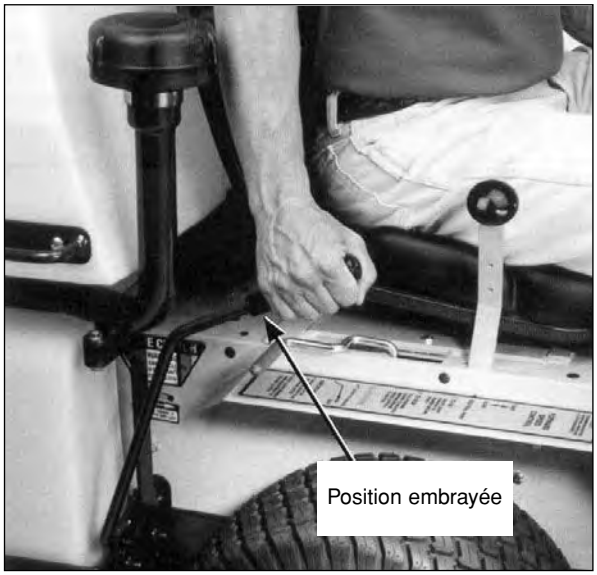

Lames de coupe embrayées

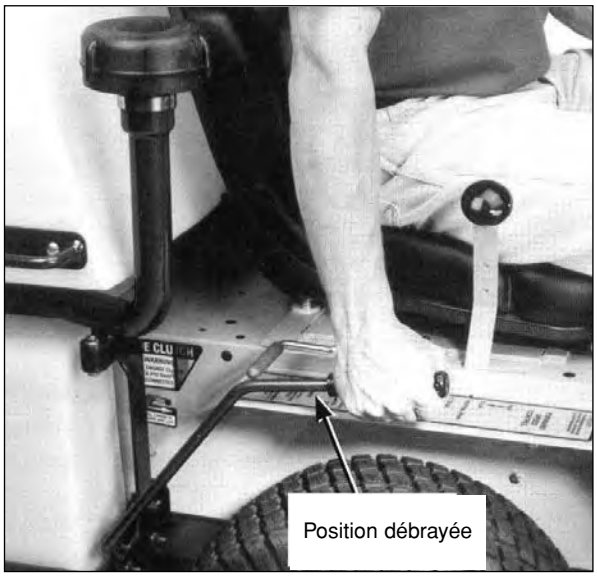

Lames de coupe débrayées

ARRET DE LA MACHINE

1. Ralentir le moteur à un ralenti élevé ; positionnez la manette des gaz à mi-course.

2. Tirez les leviers de commande en position POINT MORT, puis ramenez le levier de commande de marche avant en arrière au POINT MORT DE STATIONNEMENT.

3. Débrayez les lames.

IMPORTANT : NE PAS débrayer les lames à vitesse élevée du moteur (manette des gaz au-delà de la mi-course) étant donné que le freinage de la rotation des lames provoque une usure prématurée du ruban de frein.

MISE EN GARDE

Un frein empêche les lames de coupe (et la soufflerie, sur les modèles équipés de système de récupération d'herbe) de tourner en roue libre cinq secondes après le désaccouplement. Si, en cas de dysfonctionnement du système de freinage, la rotation des lames ne s'arrête pas dans les 5 secondes, le frein doit être réglé ou réparé avant l'utilisation de la tondeuse. Se référer au titre "REGLAGES de l'embrayage des lames (prise de force)" dans le chapitre "Instructions d'entretien".

4. Tournez le contacteur d'allumage sur OFF. Pour arrêter le moteur, ne pas réduire les gaz en dessous de 50 % de la vitesse. Le moteur étant équipé d'un solénoïde de fermeture, vouloir arrêter le moteur à bas ralenti, peut avoir pour conséquence que le moteur continue de tourner ou peut provoquer un allumage en retour.

MISE EN GARDE

Si vous laissez la tondeuse sans surveillance, retirez la clé de contact, pour empêcher des enfants ou un opérateur inexpérimenté de démarrer le moteur.

5. Mettre le frein de stationnement.

IMPORTANT : Le moteur étant coupé, les transmissions hydrostatiques s'immobilisent pour empêcher la tondeuse de rouler librement. Toutefois, si la tondeuse est arrêtée en pente, il est nécessaire de mettre le frein de stationnement pour l'empêcher de glisser. Cela est dû à un léger patinage au niveau des transmissions hydrostatiques, en particulier si le fluide de transmission est chaud.

INDICATIONS DE FONCTIONNEMENT

REGLAGE DE LA HAUTEUR DE COUPE

MISE EN GARDE

Avant le réglage de la hauteur de coupe, le moteur doit être arrêté. Désembrayez les lames (prise de force), arrêtez le moteur et retirez la clé de contact. Attendez l'arrêt de tout mouvement avant de quitter le siège.

La hauteur de coupe se règle grâce à quatre clips de fixation, qui peuvent être positionnés dans sept trous verticaux aménagés sur les tiges support du plateau. A chaque extrémité du plateau une poignée permet de soulever facilement le plateau pour mettre en place les clips de fixation. La hauteur de coupe peut être réglée de 25 mm (trous supérieurs) à 102 mm (trous inférieurs) par incréments de 13 mm.

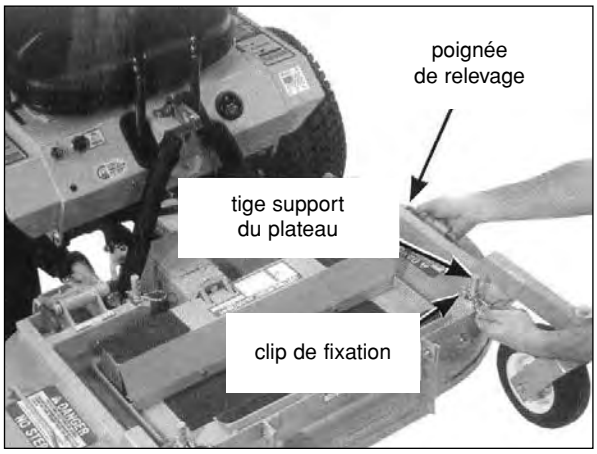

Réglage de la hauteur de coupe

MISE EN ROUE LIBRE DE LA TRANSMISSION

Pour déplacer la tondeuse moteur éteint (batterie morte, entretien, etc.), les transmissions hydrostatiques sont déverrouillées (désengagées)

1. Relevez la carrosserie avant.

2. Levez le levier de mise en roue libre des transmissions gauche et droite et le bloquer dans cette position au moyen de la came de blocage.

3. Les leviers étant en position de VERROUILLAGE, la tondeuse peut être déplacée en roue libre. Pour débloquer complètement les transmissions, les leviers doivent se trouver dans la position la plus haute.

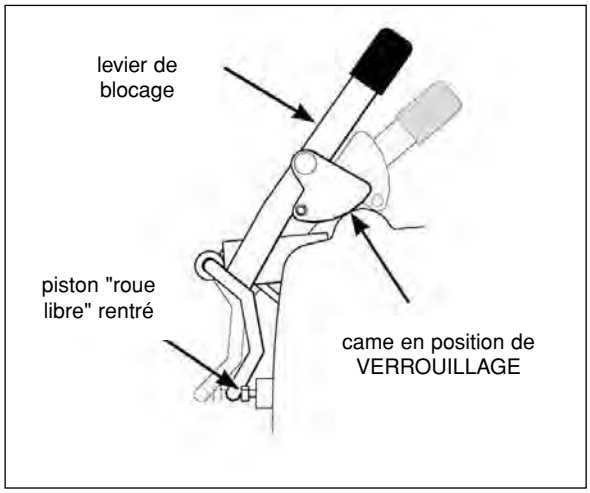

Levier de blocage – Position roue libre

4. Après avoir déplacé la tondeuse, desserrer la came de blocage en déplaçant le levier vers le BAS en position de FONCTIONNEMENT NORMAL. S'assurer que le piston "roue libre" côté gauche de la boîte d'engrenages (activé par le levier de blocage) est complètement sorti. Dans le cas contraire, le fonctionnement de la transmission sera irrégulier.

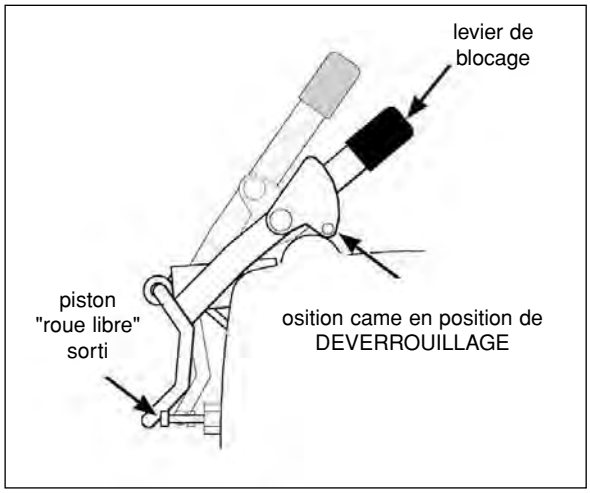

Levier de blocage
Position de fonctionnement normal

INDICATIONS DE FONCTIONNEMENT

RECOMMANDATIONS POUR LA TONTE

IMPORTANT : Tondez à plein régime du moteur pour lui permettre de développer sa puissance maximale et pour augmenter l'efficacité du circuit de refroidissement du moteur.

- Veillez à la propreté du plateau de coupe et de la gaine d'évacuation

- Tondez avec des lames affûtées. Une lame émoussée arrache l'herbe (ce qui donne un mauvais aspect à la pelouse) et exige une puissance plus élevée (ralentissant la vitesse de tonte).

- Il est préférable de couper l'herbe lorsqu'elle est sèche et pas trop haute. Tondez fréquemment et ne réalisez pas de coupe trop courte. (Le meilleur aspect est obtenu en réduisant la hauteur existante d'un tiers ou moins).

- Pour la meilleure coupe et un rendement maximum du système de récupération d'herbe (GHS) pendant la tonte, faites tourner le moteur à plein régime ou presque. Tondre à une vitesse inférieure, a pour effet que la coupe par les lames n'est pas nette et qu'elles arrachent l'herbe. Le moteur est conçu pour fonctionner à plein régime.

- Lors d'une tonte dans des conditions difficiles (herbe haute et/ou mouillée), passez la tondeuse deux fois. Pour le premier passage, réglez la tondeuse à la hauteur la plus haute - 102 mm - et à la hauteur désirée pour le second passage.

- Pour les opérations de finition, réglez la commande de marche avant à petite vitesse.

- Pour une tonte en douceur, s'assurer de la parfaite mise à niveau de la tondeuse. Se référer au titre "Mise à niveau du plateau" dans le chapitre "Instructions de Montage".

- Pour l'obtention du meilleur aspect, tondez en alternant les bandes tondues et à chaque tonte changez la direction des bandes pour éviter toute trace de tonte.

- Evitez d'abîmer l'herbe en faisant glisser ou déraper les pneus des roues motrices. En effet, les transmissions hydrostatiques étant "surpuissantes", toute manipulation brusque des leviers de direction peut facilement faire déraper les pneus. Dans les virages serrés, évitez que la roue intérieure ne s'arrête et zigzague sur l'herbe. Tirez le levier de direction vers vous en marche arrière pour un virage "roulant" (une roue tournant vers l'avant, l'autre vers l'arrière).

- Si la machine est équipé d'un plateau de coupe à éjection latérale, ne pas enlever la protection d'éjection et la maintenir dans la position la plus basse possible pour dévier les brins d'herbe ainsi que des objets projetés vers le bas. Orientez l'éjection latérale hors de portée de trottoirs ou de rue, pour minimiser le nettoyage d'herbe coupée. Si vous tondez à proximité d'obstacles, orientez l'éjection latérale hors de portée de ces obstacles, pour éviter des dégâts matériels dus à la projection d'objets.

Ejection latérale

dans sa position la plus basse

- En tonte sur une pente, réduisez la vitesse et soyez prudent au démarrage, à l'arrêt et lors des manœuvres. Evitez des virages serrés ou de changer brusquement de direction. L'angle latéral maximum recommandé est de 20 degrés ou de 33%.

Inclinaison latérale maximale recommandée
Ne pas travailler sur des pentes raides

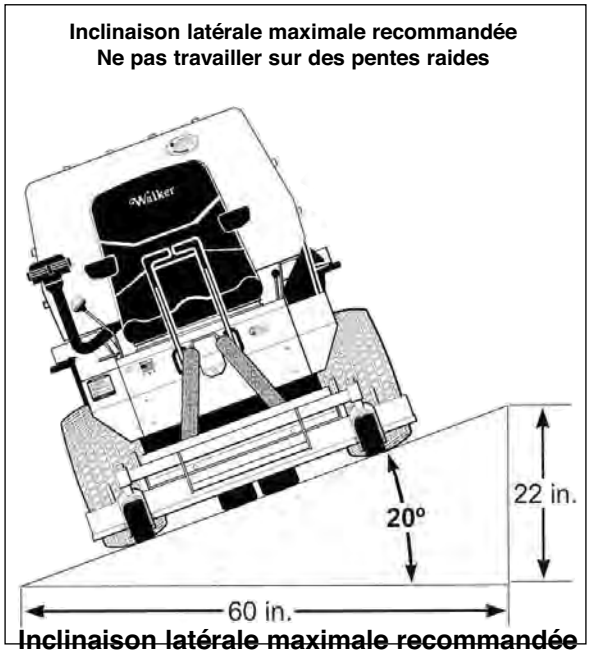

Inclinaison latérale maximale recommandée

RECOMMANDATIONS D'UTILISATION ET DE TRANSPORT DU PLATEAU RELEVABLE

Pour éviter tout endommagement éventuel du plateau et/ou du tracteur lors de l'utilisation du plateau relevable, veuillez suivre les recommandations ci-après :

- Ne pas déplacer le tracteur plateau relevé, ce qui risque d'endommager à la fois les roulettes (à l'arrière du plateau) et la gaine d'évacuation du système de récupération d'herbe). Ne relever le plateau que si le tracteur est en stationnement.

- Ne jamais basculer le châssis du tracteur vers l'avant si le plateau de coupe est relevé. Il y a risque de décrocher le plateau, dont la chute d'une force considérable peut potentiellement endommager le plateau, le tracteur et/ou provoquer des blessures corporelles.

- Lors du transport d'un tracteur plateau relevé (sur un camion ou une remorque), le plateau doit être attaché au véhicule au moyen d'une sangle ou d'une corde pour éviter tout mouvement vertical ainsi qu'une instabilité des roulettes arrières (risques de ruptures). De même, cela évitera le décrochement du plateau au risque de tomber du tracteur et d'endommager le plateau lui-même ou le tracteur, ou encore des véhicules garés à proximité.

INDICATIONS DE FONCTIONNEMENT

Généralités

Le Système de récupération de l'herbe (GHS) est constitué d'un plateau de coupe arrière à éjection latérale, raccordé à une soufflerie de 25 cm et à un bac récupérateur d'herbe monté à l'arrière, d'une capacité de 246 litres ou de 335 litres en option. Le ventilateur GHS se met en marche à chaque embrayage de la rotation des lames et véhicule l'herbe à travers la gaine d'évacuation du plateau arrière dans le bac récupérateur. L'échappement du flux d'air du ventilateur à travers un filtre-tamis est situé à l'arrière du bac récupérateur. Si le bac récupérateur est plein et doit être vidé, l'opérateur est averti par un signal sonore « plein ». Dès qu'il retentit, il est important d'arrêter la tonte, afin d'éviter un sur-remplissage et le colmatage du ventilateur.

IMPORTANT : En général, le ventilateur du GHS ne nécessite aucun entretien, ni nettoyage. Toutefois, dans certaines conditions de fonctionnement, un dépôt de saletés peut se former à l'intérieur, entraînant l'usure et le grippage du rotor du ventilateur. Normalement, une accumulation de saletés se produit lors de la tonte d'herbe sale et humide, en particulier au printemps. Dans ces conditions de travail, vérifiez fréquemment si la roue du ventilateur n'est pas grippée et nettoyez la volute du ventilateur, si nécessaire. Se référer au titre "NETTOYAGE du ventilateur du GHS" dans le chapitre "Instructions d'entretien".

IMPORTANT : En automne, si vous utilisez la tondeuse équipée du système GHS pour aspirer les feuilles, il est recommandé de relever l'avant du plateau de coupe de 2 à 3 crans (25 à 38 mm) plus haut que l'arrière. Cela évitera de buter dans les feuilles, en particulier lorsqu'elles forment une couche épaisse. Pour ce réglage, positionnez les clips de fixation sur les deux tiges support avant du plateau 2 à 3 crans plus haut, tout en laissant les clips arrières dans leur position initiale.

DANGER

NE JAMAIS utiliser le bac récupérateur GHS porte arrière ouverte. En effet, il y a risque de projection d'objets par l'arrière du bac, dont la force peut blesser gravement des passants ou provoquer des dégâts matériels.

REMARQUE : Si le GHS est équipé d'un plateau de coupe à éjection latérale ou "mulching", il y a lieu d'installer une collerette dans le tuyau d'aspiration du ventilateur. Cette collerette a pour effet de « désarmer » le ventilateur et d'isoler l'aspiration, afin d'éliminer efficacement une perte de rendement et le bruit du ventilateur si la soufflerie n'est pas utilisée.

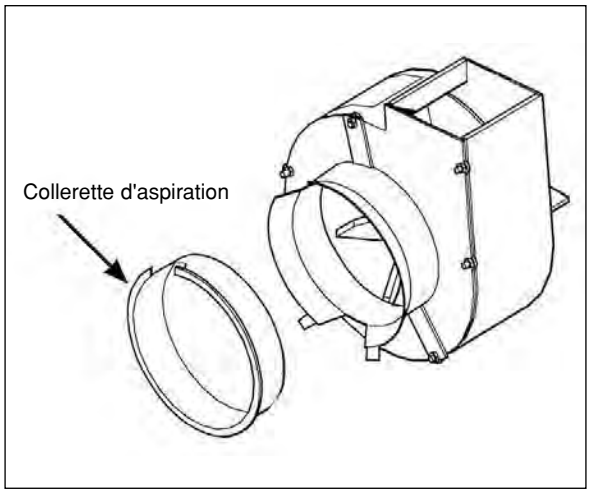

Collerette d'aspiration du ventilateur

DANGER

PALES DU VENTILATEUR EN ROTATION

Ne jamais faire fonctionner la soufflerie du GHS, gaine d'évacuation non protégée (bac récupérateur en position vidage) ; il y risque de projection d'objets. NE JAMAIS mettre les mains dans la gaine d'évacuation du ventilateur pour quelque raison que ce soit.
Servez-vous d'un bout de bois ou d'un outil similaire pour enlever la matière colmatée.

PRUDENCE

Après la tonte, NE JAMAIS laisser les brins d'herbe dans le bac récupérateur. En effet, la décomposition de l'herbe produit de la chaleur, ce qui RISQUE de provoquer une autocombustion.

INDICATIONS DE FONCTIONNEMENT

SYSTEME DE RECUPERATION DE L'HERBE (GHS)
Modèle GHS uniquement

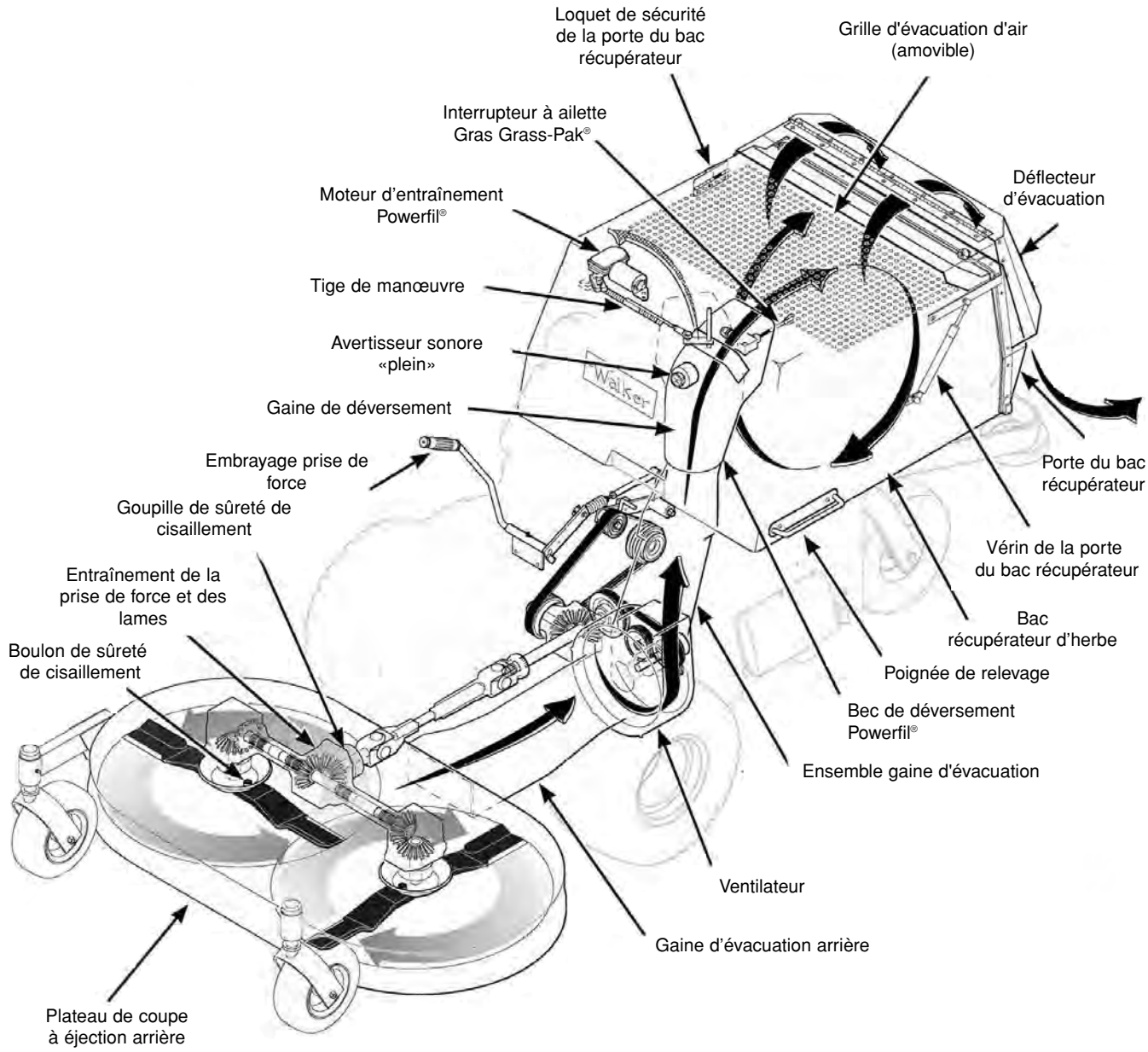
Loquet de sécurité de la porte du bac récupérateur
Grille d'évacuation d'air (amovible)
Interrupteur à ailette Gras Grass-Pak®
Déflecteur d'évacuation
Moteur d'entraînement Powerfil®
Tige de manœuvre
Avertisseur sonore «plein»
Gaine de déversement
Embrayage prise de force
Goupille de sûreté de cisaillement
Porte du bac récupérateur
Vérin de la porte du bac récupérateur
Entraînement de la prise de force et des lames
Bac récupérateur d'herbe
Boulon de sûreté de cisaillement
Poignée de relevage
Bec de déversement Powerfil®
Ensemble gaine d'évacuation
Ventilateur
Gaine d'évacuation arrière
Plateau de coupe à éjection arrière

Système de récupération d'herbe : Flux d'air et composants

INDICATIONS DE FONCTIONNEMENT

Liste de contrôle en cas de colmatage

En cas de colmatage, le bruit du ventilateur changera totalement, à savoir il cessera complètement. Simultanément, on apercevra une traînée de brins d'herbe laissée par la tondeuse. Si cela se produit, arrêtez le moteur, débranchez les fils de la bougie d'allumage et attendez l'arrêt complet de tout mouvement avant d'effectuer le décolmatage.

DANGER
NE JAMAIS passer les mains sous le plateau de coupe ni dans la gaine d'évacuation du ventilateur GHS. Servez-vous d'un bout de bois ou d'un outil similaire pour enlever la matière colmatée.

En général, tout colmatage se produira en premier lieu à l'arrière du plateau de coupe dans l'ouverture de la gaine de déversement dans le ventilateur. Un colmatage à ce niveau du système n'indique pas un problème particulier, mais est un signe de restriction du flux de matière dans le système tout entier. Si le colmatage s'amplifie, les éléments énumérés ci-après, qui peuvent être tous à l'origine d'un engorgement à l'arrière du plateau de coupe, doivent faire l'objet d'une vérification.

- Vérifiez si l'installation des lames gauche et droite assure une rotation correcte. Installez les lames de sorte que les bords tranchants se déplacent l'un vers l'autre.

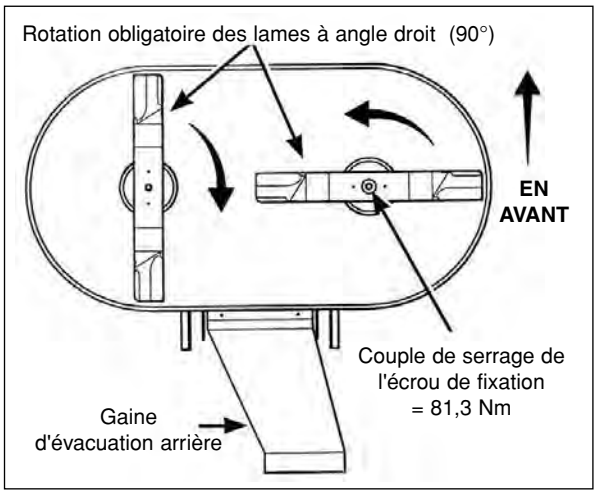
Rotation obligatoire des lames à angle droit (90°)
EN AVANT
Couple de serrage de l'écrou de fixation = 81,3 Nm
Gaine d'évacuation arrière

Rotation des lames sur plateau de coupe GHS (vue de dessous)

- Contrôlez ce qui reste de partie plate en bout de lame. C'est la zone qui est meulée (par enlèvement de matière) lors de l'affûtage des lames. Si la partie plate a trop diminuée, la performance « du flux d'air ascendant » ou l'effet de « pelletage » de la lame diminue au point que le déversement des brins d'herbe dans la gaine du ventilateur est proche de la limite inférieure. Si la partie plate mesure moins de 19 mm, remplacez les lames.

- Vérifiez que l'intérieur du carénage du plateau de coupe et les chicanes sont assez propres et exempts de dépôts d'herbe et de saletés. Bien qu'un certain niveau de dépôt de matières soit toléré, le flux d'air et le débit des brins d'herbe finiront tôt ou tard par diminuer.

REMARQUE : La tonte d'herbe et/ou de mauvaises herbes « gorgées d'eau » est l'une des causes de dépôts de matières sous le carénage du plateau de coupe, où l'herbe est amassée avec du jus verdâtre et collant. Surtout le trèfle et les mauvaises herbes sont sources de problèmes. Tondre dans ces conditions nécessite un nettoyage fréquent du plateau de coupe.

- Vérifiez le réglage de la hauteur de coupe du plateau. Pour tondre de l'herbe épaisse et haute, des réglages bas (hauteurs de coupe de 25 à 51 mm) ont tendance à diminuer le déplacement du flux d'air dans et sous le plateau. Relever la hauteur de coupe du plateau augmente de façon significative le flux d'air et réduit le colmatage dans les conditions de tonte précitées.

- Vérifiez que l'intérieur de la gaine reliant le plateau de coupe au ventilateur est lisse et non obstruée.

- Vérifiez que les pales de la roue du ventilateur ne sont pas cintrées et que le jeu entre le bout des pales et la volute du ventilateur n'est pas excessif. Un jeu supérieur à 3 mm entraîne une perte de rendement significative du ventilateur.

- Vérifiez que la gaine d'évacuation du ventilateur dans le bac récupérateur d'herbe est lisse et non obstruée.

- Vérifiez l'absence de **dépôt de matières dans le passage du coude** à l'intérieur du bac récupérateur. Dans certaines conditions (herbe humide/sale), un amas de matières peut se former à cet endroit, limitant fortement le débit d'herbe et le flux d'air.

INDICATIONS DE FONCTIONNEMENT

• Vérifiez que les perforations dans la grille d'évacuation d'air amovible du bac récupérateur ne sont pas colmatées. Si tel est le cas, se référer au chapitre "Nettoyage de la grille d'évacuation d'air du système de récupération d'herbe" dans cette section.

N'oubliez pas que tout ce qui restreint le flux d'air ou le débit de matière sur l'entier passage, allant du plateau de coupe jusqu'au bac récupérateur, peut provoquer un colmatage.

Utilisation du plateau relevable

Se référer au titre "ELIMINATION de dépôts d'herbe sous le carénage de la tondeuse" concernant les plateaux relevables dans le chapitre "Instructions d'entretien".

Utilisation du bac récupérateur GHS

Powerfil®

Le bac récupérateur GHS est équipé d'un bec de déversement oscillant (POWERFIL®), destiné à répandre les brins d'herbe à l'intérieur du bac récupérateur d'herbe (même si l'herbe tendue est humide et lourde). L'oscillation doit éventuellement être contrôlée. A cet effet, tournez la clé de contact sur ON et embrayez la rotation des lames. L'oscillation du bec de déversement doit correspondre à environ 25 mouvements par minute.

REMARQUE : En cas de dysfonctionnement de l'oscillation, vérifiez la fonction du contacteur d'embrayage, dont la fermeture est réglable.

Avertisseur sonore « Plein »

Le bac récupérateur d'herbe GHS est équipé d'un avertisseur sonore « plein » pour avertir l'opérateur qu'il faut vider le bac récupérateur (afin d'éviter un sur-remplissage et un colmatage). Le signal sonore « plein » est activé par un interrupteur à ailette (interrupteur Grass-Pak®) placé sur le bec de déversement. L'oscillation du bec déclenche l'interrupteur à ailette dès l'apparition d'un colmatage d'herbe dans le bec de déversement lorsque le bac récupérateur est presque plein.
Il peut être nécessaire de vérifier la fonction du signal « plein ». A cet effet, mettre l'interrupteur sur ON, embrayer la rotation des lames (moteur coupé), ouvrir la porte arrière du bac récupérateur et déclencher l'interrupteur Grass-Pak® manuellement. En faisant bouger l'ailette dans les deux sens, l'avertisseur sonore devrait retentir.

MISE EN GARDE

NE PAS tester l'interrupteur Grass-Pak® si le moteur tourne. Il peut y avoir des projections en sortie du bec de déversement, ce qui RISQUE de provoquer des blessures graves.

L'avertisseur sonore « plein » est conçu pour fonctionner (retentir) lorsque le bac récupérateur d'herbe est presque plein. Le minutage du signal sonore est réglable en changeant la position de l'ailette sur l'interrupteur Grass-Pak®. Si le signal retentit trop tôt (le bac n'est pas entièrement plein) ou trop tard (colmatage d'herbe dans le bec de déversement et dans la gaine d'évacuation). Voir le titre "REGLAGES du signal sonore GHS" dans le chapitre "Instruction d'entretien".

REMARQUE : Le signal sonore doit être réglé pour retentir AVANT le remplissage complet du bac, pour laisser à l'opérateur le temps de réagir et d'arrêter la tonte. Si les brins d'herbe tombent de la gaine d'évacuation du bac récupérateur lors du vidage du bac, cela indique que le signal sonore retentit trop tard (temporisation trop importante).

Nettoyage de la grille d'évacuation du GHS.

Pour retirer la grille du bac récupérateur d'herbe pour le nettoyage, ouvrez la porte du bac récupérateur, poussez les boutons de chaque côté de la grille vers l'avant et tirez-les vers le bas pour sortir la grille en la faisant glisser. Utilisez un nettoyeur haute pression ou un jet d'eau et brossez la grille pour la nettoyer.
Maintenir les perforations de la grille propres et dégagées est essentiel pour un bon rendement du système de récupération d'herbe. Dans certaines conditions de tonte d'herbe humide et sale, par exemple, un nettoyage fréquent sera nécessaire pour éviter un colmatage sous le plateau de coupe, du ventilateur et des gaines d'évacuation, ce qui limitera le débit d'air.

Démontage de la grille d'évacuation

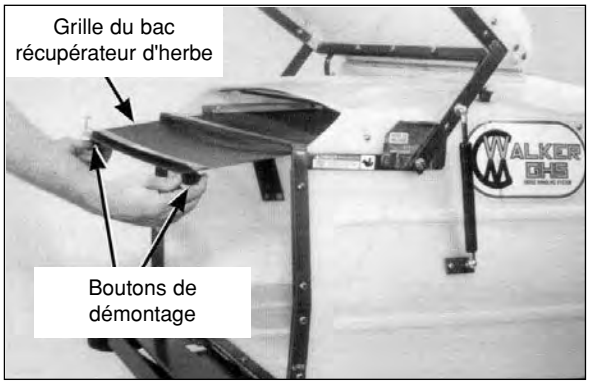

du bac récupérateur d'herbe pour nettoyage

INDICATIONS DE FONCTIONNEMENT

Vidage du bac récupérateur d'herbe

Le hayon du bac récupérateur permet le vidage sur une aire de décharge ou dans un sac disponible en option. Le sac réutilisable en Nylon est très pratique pour transporter l'herbe coupée vers une aire de décharge ou un conteneur éloigné.

Vidage par le hayon

1. Soulevez le hayon avec la poignée de porte.

REMARQUE : Pour éviter la fermeture accidentelle du hayon pendant le vidage, un loquet de sécurité le maintient entièrement ouvert.

2. Pour le vidage, basculez le bac récupérateur en arrière en vous servant de la poignée située à l'angle inférieur.

3. Abaissez le bac récupérateur lentement jusqu'à la position de vidage normale. NE PAS LAISSER retomber le bac subitement. En effet, le vérin à gaz, qui maintient le bac en position relevée, ne fait pas office d'amortisseur lors de l'abaissement du bac.

4. Pour fermer la porte, tenir la poignée de la main gauche, tout en débloquant avec la main droite le loquet de sécurité situé sur la charnière. Pour débloquer le loquet de sécurité, appuyez sur sa partie supérieure. Puis, fermez la porte avec une certaine force, compte tenu de la pression exercée par le vérin. NE PAS lâcher la porte avant la fermeture complète pour éviter qu'elle ne se ferme brutalement.

DANGER
ENDROIT A RISQUE DE PINCEMENT PORTE A FERMETURE PAR VERIN En abaissant le hayon sur le bac récupérateur GHS, appuyez sur le loquet de sécurité sur le côté. En fermant la porte, FAITES TRES ATTENTION à ne pas approcher vos mains, doigts, etc. de la charnière et du cadre de la porte. En effet, les vérins, qui maintiennent la porte fermée pendant la tonte, sont très puissants et risquent de la faire claquer avec une force considérable.

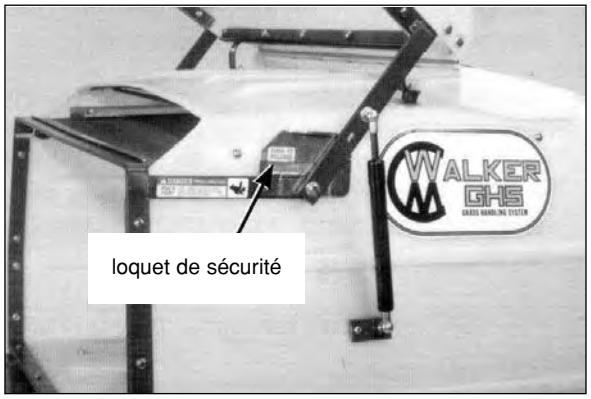

Utilisation du sac de vidage (bac récupérateur d'une capacité de 246 litres)

1. Ouvrir la porte arrière avec la poignée.

REMARQUE : Pour éviter la fermeture accidentelle du hayon pendant le vidage, un loquet de sécurité le maintient entièrement ouvert.

2. Avec l'une des poignées-sangles placez le sac de vidage, ouverture vers le haut.

Positionnement du sac de vidage sur le bac récupérateur

3. Soulevez le sac avec la poignée-sangle et accrochez-le à la partie inférieure du butoir arrière.

4. Pour vider l'herbe dans le sac, basculez le bac récupérateur vers l'arrière en tenant la poignée d'une main, tout en maintenant le sac debout avec l'autre main. Pour le positionnement du sac et le vidage, voir photos.

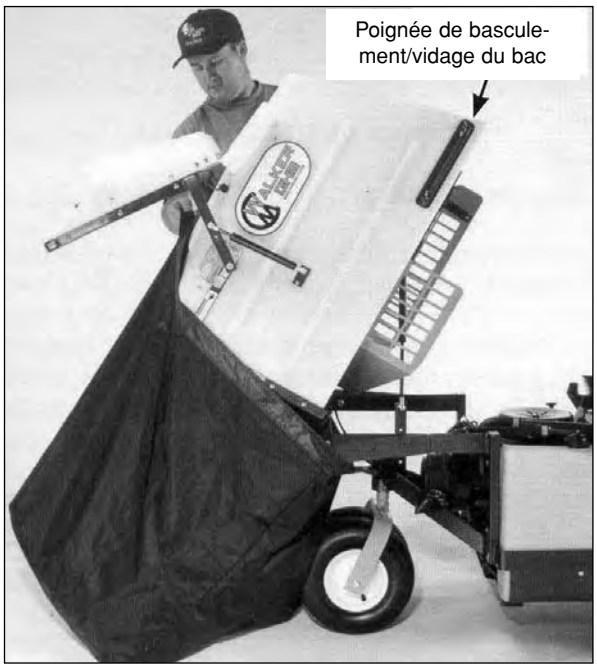

Vidage du bac récupérateur dans le sac

5. Rabaissez lentement le bac récupérateur dans sa position de fonctionnement normal. NE PAS LAISSER retomber le bac subitement. En effet, le vérin à gaz, qui maintient le bac en position relevée, ne fait pas office d'amortisseur lors de l'abaissement du bac.

6. Pour fermer la porte, tenir la poignée de la main gauche, tout en débloquant avec la main droite le loquet de sécurité situé sur la charnière. Pour débloquer le loquet de sécurité, appuyez sur sa partie supérieure. Puis, fermez la porte avec une certaine force, compte tenu de la pression exercée par le vérin. NE PAS lâcher la porte avant la fermeture complète pour éviter qu'elle ne se ferme brutalement.

DANGER

ENDROIT A RISQUE DE PINCEMENT
PORTE A FERMETURE PAR VERIN

En abaissant le hayon sur le bac récupérateur GHS, appuyez sur le loquet de sécurité sur le côté. En fermant la porte, FAITES TRES ATTENTION à ne pas approcher vos mains, doigts, etc. de la charnière et du cadre de la porte. En effet, les vérins, qui assurent la fermeture de la porte pendant la tonte, sont très puissants et risquent de faire claquer la porte avec une force considérable.

Vidage mécanique en option

Si la tondeuse est équipée du système de vidage mécanique disponible en option, l'opérateur peut vider le bac en restant assis sur son siège. Le bac est relevé et abaissé grâce à un piston mécanique, actionné par un interrupteur à bascule, l'ouverture et la fermeture du hayon étant automatiques pendant le cycle de vidage.

Pour RELEVER ou ABAISSER le bac, maintenir l'interrupteur à bascule en position HAUTE ou BASSE. Dès que le bac est entièrement relevé ou abaissé, on entendra un bruit d'encliquetage du piston mécanique. Dès l'apparition de ce bruit, relâcher l'interrupteur à bascule. NE PAS faire fonctionner le piston trop longtemps au-delà du bruit d'encliquetage, ce qui provoque un surcroît d'usure du mécanisme à cliquet.

PRUDENCE

Pendant le fonctionnement du vidage mécanique, l'opérateur doit rester assis et personne ne doit se trouver à proximité. Le vidage mécanique doit UNIQUEMENT être utilisé pour le vidage par le hayon. Ne pas essayer de l'utiliser pour vider l'herbe dans le sac disponible en option ou dans un quelconque autre sac.

REMARQUE : Si l'herbe a tendance à rester accrochée aux parois du bac récupérateur relevé grâce au vidage mécanique, pour la décoller et la faire tomber du bac, "secouez" les leviers de direction pour faire bouger légèrement le tracteur.

REMARQUE : Si le vidage mécanique est en position de fonctionnement normal (bac récupérateur abaissé) le bac peut être relevé et vidé manuellement pour accéder au moteur.

INDICATIONS DE FONCTIONNEMENT

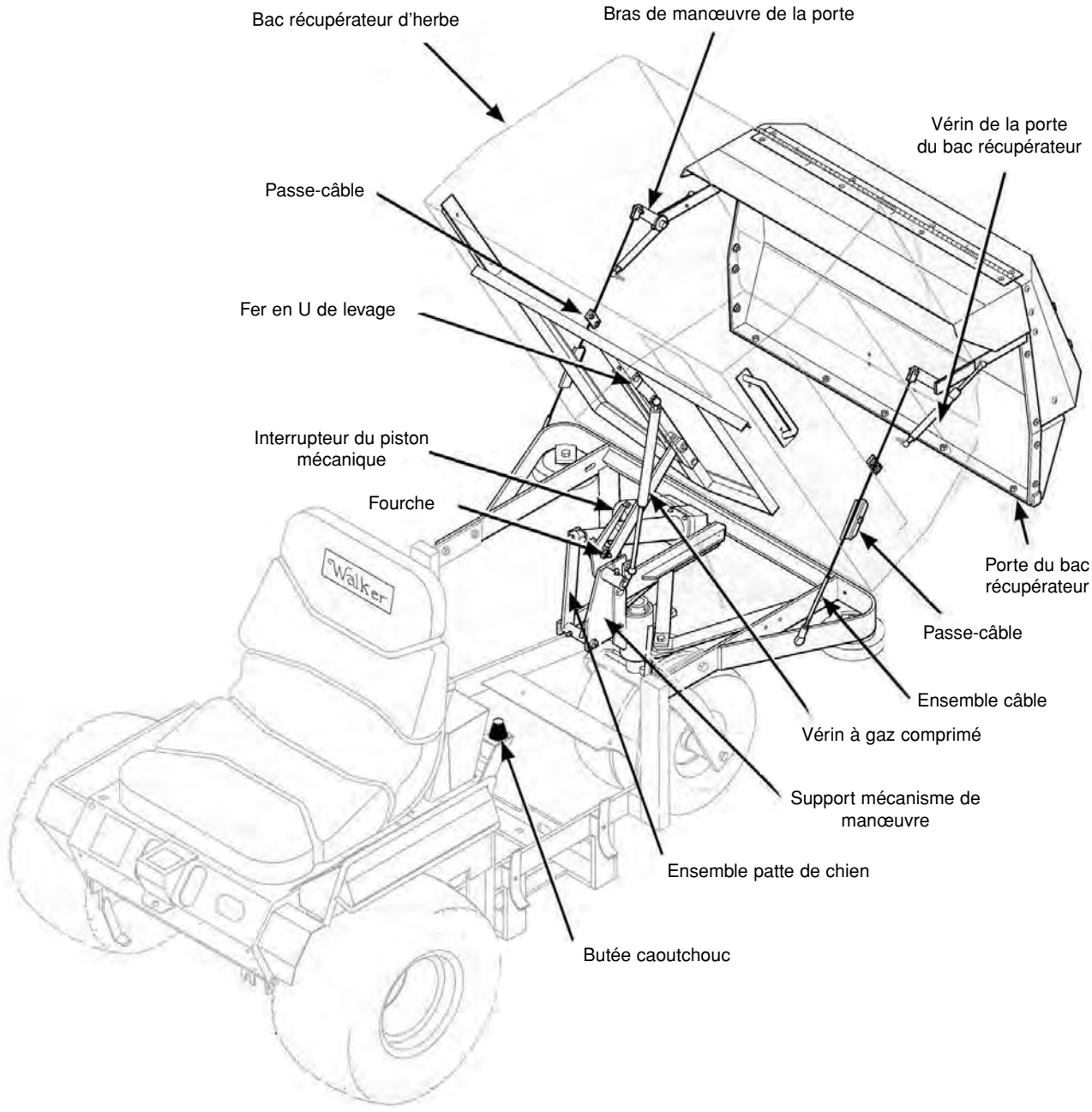

Composants du système de vidage mécanique

INSTRUCTIONS D'ENTRETIEN

PRUDENCE

Les opérations d'entretien, qui nécessitent une formation spécifique ou des outils spéciaux, doivent être effectuées par un technicien expérimenté.

PLANNING D'ENTRETIEN – INTERVALLES D'ENTRETIEN RECOMMANDES – MODELES MT, MTEFI, MTL							
Eléments à	Quotidiennement	25 h	100 h	200 h	annuellement	Tous les 2 ans	page
Contrôle du niveau d'huile du carter moteur	X						56
Contrôle/nettoyage du circuit de refroidissement par air du moteur *	X						67
Contrôle du niveau de liquide de refroidissement, radiateur/réservoir trop plein MTL, MDD	X						71
Nettoyage de la grille du radiateur et des ailettes de refroidissement * MTL, MDD	X						68
Contrôle de la sécurité des composants du système de filtration d'air	X						63
Contrôle de la jauge d'obturation du filtre à air	X						64
Contrôle d'accumulation d'herbe sous le plateau de coupe	X						69
Nettoyage de la grille d'évacuation GHS	X						50
Nettoyage du ventilateur GHS *	X						70
Entretien des lames de la tondeuse	X						73
Contrôle des fonctions du tableau de bord et de l'avertisseur sonore	X						39
Lubrification des graisseurs et lubrificateurs		X					59
Contrôle du niveau d'huile du carter prise de force la**		X					61
Contrôle du niveau d'électrolyte de la batterie		X					72
Contrôle du liquide des transmissions hydrostatiques		X					62
Contrôle de la pression des pneus		X					73
Contrôle des courroies d'entraînement (arbre de renvoi secondaire, prise de force moteur, ventilateur GHS, mécanisme de déplacement au sol)		X					79
Contrôle des anneaux de retenue d'huile du train d'engrenages		X					79
Contrôle le pré filtre de la turbine*			X				64
Contrôle/ nettoyage du filtre à air***			X				87
Contrôle/ réglage de l'embrayage des lames (prise de force) / freinage			X				61
Contrôle du niveau d'huile dans l'arbre de transmission			X				71
Contrôle des ailettes de refroidissement de la transmission hydrostatique			X				71
Nettoyage des ailettes de refroidissement du moteur MDD			X				57
Vidange du carter moteur Δ, MDD			X				57
Changement du filtre à huile Δ, MDD				X			57
Vidange du carter moteur MDD				X			57
Changement du filtre à huile du moteur MTL				X			57
Contrôle des tuyaux et des colliers de serrage du radiateur				X			75
Contrôle des conduites de carburant et des colliers de serrage				X			75
Contrôle/réglage de l'écartement des électrodes				X			75
Contrôle/nettoyage du filtre à air secondaire et du préfiltre en mousse MT ***					X		67
Remplacement du filtre à air et la soupape Vacuator ™ ***					X		65
Remplacement du filtre à essence					X		81
Purge du radiateur et renouvellement du liquide de refroidissement					X		71
Révision de la batterie					X		72
Contrôle / réglage du verrou à friction de la commande marche avant					X		90
Révision du démarreur solénoïde					X		75
Vidange de l'arbre de transmission ΔΔ						X	61
Renouvellement du liquide des transmissions hydrostatiques ΔΔ						X	62
Remplacement des tuyaux et des colliers de serrage du radiateur						X	75
Remplacement des conduites de carburant et des colliers de serrage						X	75
Remplacement des fils de la bougie d'allumage MTL						X	75

* Plus souvent dans un environnement extrêmement poussiéreux ou sale (se référer aux remarques relatives au filtre à air dans RECOMMANDATIONS IMPORTANTES CONCERNANT L'ENTRETIEN DU MOTEUR KOHLER)

** Vidange du carter d'engrenage prise de force après les 100 premières heures de fonctionnement (période de rodage)

*** Le filtre à air primaire est un élément d'équipement Donaldson Radialseal™. Sur le modèle MT, le filtre à air secondaire est un composant standard monté sur moteur Kohler. Remplacez le filtre primaire chaque année ou après 6 nettoyages.

Δ Sur un moteur neuf, faites une vidange et remplacez le filtre après 5 heures de fonctionnement (période de rodage).

ΔΔ Remplacez tous les 2 ans ou toutes les 1000 heures.

CONSEILS IMPORTANTS POUR L'ENTRETIEN DU MOTEUR KUBOTA

Circuit de carburant

- Le carburant doit être propre, exempt d'eau, d'impuretés et de substances organiques. La contamination du carburant écourtera fortement la durée de vie de la pompe d'injection ainsi que des injecteurs (modèle MDD).

- Changer régulièrement les filtres à gasoil (2 sur le modèle MDD) et à chaque fois que vous constatez ou suspectez la présence d'impuretés dans le carburant.

- Le modèle MDD est équipé d'une pompe à injection électrique. De ce fait, en règle générale, il n'est pas nécessaire de procéder à une purge d'air du circuit de carburant (après une panne sèche ou l'entretien du circuit).

- Pour un contrôle et une purge d'air du circuit de carburant, utilisez les bouchons de purge situés sur le filtre à essence et la pompe d'injection. **NE TENTEZ PAS** de purger en desserrant les conduites de carburant sur la pompe d'injection, ce qui risque **d'endommager la pompe**.

Démarrage/Arrêt

- **NE PAS UTILISER d'éther ou un quelconque fluide de démarrage** dans l'orifice d'admission d'air, ce qui aura pour effet d'endommager le moteur.

- Pour un démarrage par temps froid (température inférieure à 4°C), servez-vous du levier de démarrage à froid pour couper les transmissions hydrostatiques de la charge d'amorçage du starter.

- Démarrez le moteur, la manette des gaz étant placée au-delà du ralenti (au quart ou à mi-course), ce qui facilite le démarrage, en particulier par temps froid.

- Maintenez la batterie entièrement chargée.

- Adaptez la viscosité de l'huile du carter moteur à la température ambiante, pour permettre au moteur de démarrer plus rapidement et plus facilement.

- Avant d'arrêter le moteur, le faire tourner quelques secondes au ralenti pour l'empêcher de continuer de tourner ou pour éviter un allumage en retour.

Circuit de refroidissement

- Remplir le circuit de refroidissement d'une solution prête à l'emploi d'antigel (éthylène glycol) et d'eau distillée dans une proportion de 50/50.

IMPORTANT : La solution doit être mélangée avant l'emploi (si vous ajoutez de l'antigel pur dans le radiateur, vous risquez d'endommager le moteur en provoquant une surchauffe).

- Dans le radiateur et le réservoir de trop-plein, **maintenir les liquides à un niveau correct**.

- Pendant la tonte, faites tourner le moteur à plein régime, pour lui permettre de développer sa pleine puissance et pour déplacer un débit d'air de refroidissement plus important à travers le radiateur.

Filtre à air

- N'utilisez que des éléments filtrants Donaldson. En effet, il est possible que les éléments filtrants du marché des pièces de rechange n'assurent pas une fermeture hermétique du logement du filtre à air, permettant ainsi une infiltration d'impuretés dans le moteur. Par ailleurs, les éléments filtrants de ce marché sont souvent de qualité médiocre et nécessitent un nettoyage et un remplacement plus fréquents (voir les instructions ci-après).

- Utilisez la jauge d'obturation d'air pour voir si le filtre à air doit être entretenu.

- **NE PAS faire d'entretien à l'excès** ou « manipuler » fréquemment le **filtre à air**. Un filtre à air malpropre assure en fait une meilleure filtration qu'un filtre neuf. Changer et nettoyer le filtre à air trop souvent peut véritablement réduire son efficacité et augmenter les risques d'infiltration de poussières dans le moteur. Attendez jusqu'à ce que la jauge d'obturation indique la nécessité réelle d'un entretien.

- Contrôlez fréquemment **le préfiltre de la turbine** pour s'assurer que le ventilateur interne tourne librement.

- Si vous démontez ou remplacez l'élément filtrant, assurez-vous d'avoir enlevé toute trace de **poussière dans le logement et le flexible**. Nettoyez l'intérieur du logement et du flexible avec un chiffon humide (une fine saleté résiduelle à ce niveau sera aspirée dans le moteur et réduira sa durée de vie).. Après avoir remis le filtre en place, s'assurer qu'il est **parfaitement droit et solidement fixé**, pour assurer une étanchéité parfaite.

- Vérifiez périodiquement que le flexible d'aspiration d'air ne présente aucune coupure, entaille, etc. et que les colliers de serrage sont correctement fixés.

Huile

- Pour le modèle MDD, utilisez de l'huile de qualité supérieure de la catégorie CD ou d'une catégorie supérieure selon la classification API (American Petroleum Institute). **NE PAS** utiliser d'huile classée uniquement pour des moteurs à essence (API SE/SF), ce qui sera problématique pour un moteur Diesel.

- Il est possible d'utiliser des huiles à viscosité unique ou une huile multi-viscosité, sachant que la viscosité doit être adaptée à la température ambiante selon les conditions de fonctionnement du moteur. Cela facilitera le démarrage du moteur par temps froid et assurera une lubrification correcte par temps chaud.

N'utilisez que des filtres à huile Kubota. En effet, il se peut que les filtres à huile du marché **ne soient pas complètement hermétiques** et/ou dépourvus d'une soupape de surpression adaptée à une parfaite lubrification.

LUBRIFICATION

NE PAS essayer de lubrifier la machine si le moteur tourne. Débrayez la prise de force, arrêtez la machine et retirez la clé de contact.

Une lubrification correcte constitue une opération d'entretien importante. Elle réduit l'usure et assure un fonctionnement plus silencieux et plus aisé de la machine.

Huile moteur

Huile moteur de rodage

Aucune huile de rodage spéciale n'est nécessaire. Le remplissage d'huile du moteur est effectué en usine avec de l'huile, type 10W-30, classe d'entretien SG. Procédez à une vidange après **la période de rodage** initiale de **35 heures**. Par la suite, faites une vidange toutes les **100 heures** de service.

Vérification du niveau d'huile du carter moteur.

Vérifiez ce niveau d'huile avant toute utilisation et à chaque fois après **5 heures** de fonctionnement en continu.

IMPORTANT : On ne mettra jamais assez l'accent sur l'importance du contrôle et du maintien d'un niveau d'huile correct dans le carter moteur. Vérifiez le niveau d'huile **AVANT CHAQUE UTILISATION.**

1. Stationnez la tondeuse sur une surface plane, moteur arrêté. S'assurer que le moteur est froid et que l'huile a eu le temps de s'écouler dans la cuvette-carter à huile. [Attendez **au moins cinq minutes** après avoir coupé le moteur].

IMPORTANT : NE JAMAIS contrôler le niveau, ni ajouter de l'huile si le moteur tourne.

2. Avant de sortir la jauge d'huile, nettoyez l'espace autour de celle-ci pour éviter toute infiltration de résidus ou de saletés dans le moteur.

3. Sortez la jauge, essuyez-la avec un chiffon propre, replongez-la à fond dans le tube.

4. Ressortez la jauge et vérifiez le niveau d'huile indiqué. Il doit se situer dans la « plage de service » de la jauge (entre le repère inférieur et le repère supérieur).

IMPORTANT : NE PAS faire tourner le moteur s'il n'y a pas assez d'huile dans le carter.

NE PAS le faire fonctionner avec un niveau d'huile sous le repère inférieure ou au-dessus du repère supérieur de la jauge.

5. Si un appoint d'huile s'avère nécessaire, se référer au chapitre **"Spécifications techniques"** du lubrifiant approprié au carter moteur. **Remplir jusqu'au repère supérieur de la jauge, mais jamais au-delà.**

IMPORTANT : NE PAS trop remplir le carter d'huile du moteur (au-dessus du repère supérieur), ce qui peut provoquer une surchauffe du moteur, une perte de puissance et en endommagement éventuel de ce dernier.

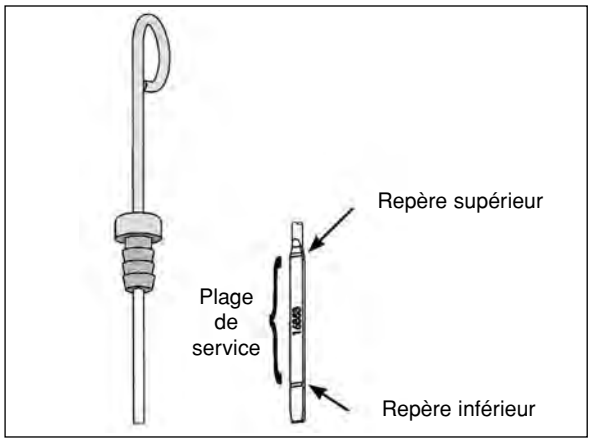

Plage de service indiquée sur la jauge d'huile

Vidange du carter moteur / Remplacement du filtre à huile

Procédez à une vidange du carter moteur toutes les **100 heures de fonctionnement** et remplacez le filtre à huile par la suite à chaque vidange (toutes les **200 heures** de service).

1. Stationnez la tondeuse sur **une surface plane, moteur arrêté**. Pour vidanger, l'huile doit être chaude. Si elle n'est pas chaude suite à l'utilisation de tondeuse, démarrez le moteur et le faire tourner quelques minutes pour réchauffer l'huile.

2. Avant de retirer la jauge d'huile et le bouchon de remplissage, nettoyer l'espace aux alentours pour éviter toute infiltration de saletés et de résidus dans le moteur.

3. Retirer la jauge d'huile et le bouchon de remplissage ainsi que le bouchon de purge et vidanger l'huile dans un récipient approprié. Attendre suffisamment longtemps pour garantir une vidange complète.

Emplacement de l'orifice de vidange d'huile
(vue du côté gauche du tracteur)

4. Avant de démonter le filtre à huile, nettoyez l'espace autour de celui-ci pour éviter toute infiltration de résidus ou de saletés dans le moteur.

Emplacement du filtre à huile

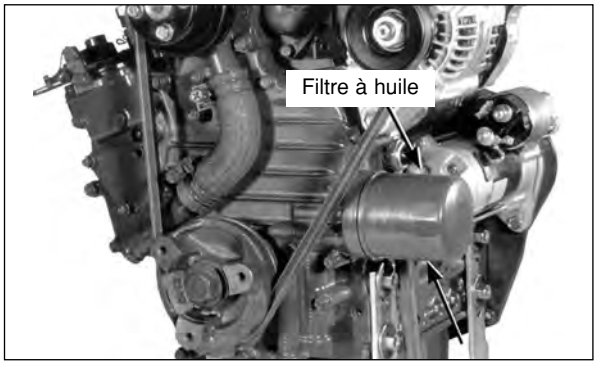

5. Enlevez l'ancien filtre à huile et nettoyez la surface d'appui du filtre sur le moteur.

6. Enduire le joint caoutchouc du filtre de rechange d'une fine pellicule d'huile.

IMPORTANT : N'utilisez **que** des filtres à huile d'origine du fabricant du moteur (Kubota 15841-32439). En effet, il se peut que les filtres à huile commercialisés **ne soient pas complètement hermétiques** et/ou dépourvus d'une soupape de surpression appropriée à une parfaite lubrification. Par ailleurs, sur les modèles MDD et MDG, la longueur du filtre constitue un point critique au niveau de la distance de la roue jockey

7. Positionnez le filtre de rechange sur le moteur et tournez-le dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que le joint caoutchouc épouse hermétiquement la surface de contact. Ensuite, tournez-le d'un **demi-tour** supplémentaire pour le fixer.

8. Remettre en place le bouchon de vidange, qui doit être vissé avec un couple de serrage de 13,6 Nm.

9. Remplir le carter d'huile du moteur avec de l'huile neuve propre. N'utilisez que des lubrifiants pour carter moteur recommandés par le fabricant du moteur. Se référer au chapitre **"Spécifications techniques"** de la présente notice ou de celle spécifique au moteur. Utilisez une huile de viscosité recommandée pour la température ambiante prévue. L'huile d'une viscosité correcte facilitera le démarrage du moteur par temps froid et assurera une lubrification appropriée par temps chaud. **Remplir jusqu'au repère supérieur** de la jauge **mais pas au-dessus.** La capacité du carter d'huile du moteur est de 2,9 litres, plus 0,24 l pour le filtre à huile neuf.

IMPORTANT : Pour le modèle MDD, **NE PAS** utiliser de l'huile réservée uniquement aux moteurs à essence (API SE/SF), ce qui posera des problèmes pour un moteur Diesel.

IMPORTANT : Avant d'ajouter la dernière quantité de 0,24 l d'huile, vérifiez le niveau sur la jauge d'huile et **ne remplissez que jusqu'au repère supérieur. NE PAS** remplir au-delà du repère supérieur, ce qui risque de provoquer une surchauffe du moteur, une perte de puissance et un endommagement éventuel du moteur.

10. Démarrez le moteur et vérifiez l'absence de fuites d'huile au niveau du filtre à huile. Arrêtez le moteur, vérifiez une nouvelle fois le niveau d'huile et complétez, si nécessaire. (A la première mise en route du moteur équipé d'un filtre à huile neuf, le niveau d'huile chute légèrement lors du remplissage du filtre).

Graissage des raccords filetés et lubrification des points d'huile

Lubrifier les raccords filetés de graissage et les points d'huile **toutes les 25 heures de fonctionnement** et **plus fréquemment dans un environnement poussiéreux ou sale.** Utilisez une graisse SAE à usages multiples, à base de lithium ou de molybdène pour les raccords filetés et une huile légère pour machines (SAE 10) pour les points d'huile. Lubrifier aux endroits indiqués dans l'illustration concernant la lubrification du châssis et du plateau de coupe.

REMARQUE : Les joints à rotule de la prise de force (sur le plateau et le tracteur) nécessitent une lubrification de routine **toutes les 8 heures** de fonctionnement.

INSTRUCTIONS D'ENTRETIEN

Rep.	Emplacement	Type de lubrification	Nb. endroits
1	Tourillon de la roue pivotante du plateau	Graisse	2
2	Roulement roue pivotante du plateau	Graisse	2
3	Transmission en T, plateau	Huile*	1
4	Transmission de l'entraînement des lames	Huile*	2
5	Articulation de la protection de l'arbre prise de force	Huile	1
6	Ensemble arbre à joints à rotule	Graisse**	1
7	Ensemble tourillon, plateau relevable	Graisse	4
8	Raccord du bras support du plateau	Graisse	2
9	Point d'articulation du corps	Huile	2
10	Tourillons de la tige du mécanisme de commande de la prise de force	Huile	2
11	Tourillon du levier de commande marche avant	Graisse	1
12	Fourche du levier de commande marche avant (graisser la zone de glissement)	Graisse	1
13	Tourillon de friction du corps (FSC)	Graisse	1
14	Tourillon du levier de direction	Graisse	4
15	Roulette du plateau	Huile	2
16	Tourillon du bras support du plateau	Graisse	2
17	Accouplement plateau/prise de force (graisser la zone de glissement)	Graisse	1
18	Ensemble joint à rotule	Graisse**	1
19	Ensemble raccord rapide cannelé (graisser la zone de glissement)	Graisse	1
20	Levier du frein de stationnement	Graisse	1
21	Arbre de transmission	Huile***	2
22	Pivot du tendeur de courroie, entraînement de l'arbre de renvoi	Graisse	1
23	Extrémité des câbles de commande de la manette des gaz	Huile	2
24	Bielle du mécanisme de commande de l'embrayage	Graisse	2
25	Tourillon du levier d'embrayage de la prise de force	Graisse	1
26	Pivot du tendeur de courroie, embrayage prise de force	Graisse 1	
21	Arbre de transmission	Huile***	2
22	Pivot du tendeur de courroie, entraînement de l'arbre de renvoi	Graisse	1
23	Extrémité des câbles de commande de la manette des gaz	Huile	2

Rep.	Emplacement	Type de lubrification	Nb. endroits
24	Bielle du mécanisme de commande de l'embrayage	Graisse	2
25	Tourillon du levier d'embrayage de la prise de force	Graisse	1
26	Pivot du tendeur de courroie, embrayage prise de force	Graisse	1
27	Tirant du frein et pivots (chapes) du frein à bande	Huile	3
28	Pivot de commande du frein	Graisse	1
29	Roulette anti-frottement	Huile	2
30	Point d'articulation du bac récupérateur	Huile	2
31	Roulements roues arrières	Graisse	2
32	Lubrification moteur	Huile***	1
33	Extrémités des câbles de commande du starter (modèles MT et MTL uniquement)	Huile	2
34	Pivot du tendeur de courroie, entraînement du ventilateur (uniquement sur modèle équipé du GHS)	Graisse	1
35	Pivot du tendeur de courroie, mécanisme de déplacement au sol	Graisse	1
36	Jauge d'huile de la transmission de la prise de force	Huile***	1
37	Mécanisme d'entraînement de la transmission hydrostatique	Huile***	2
38	Pivot de commande du starter (uniquement modèles MT et MTL)	Huile	1
39	Pivot de commande de la manette des gaz	Huile	1
40	Articulation de la gaine d'évacuation	Huile	1

* Les transmissions sont graissées à vie et étanches et ne nécessitent aucune lubrification régulière. Le contrôle du niveau d'huile n'est nécessaire qu'en présence de fuites d'huile. Se référer au titre "Lubrification de la transmission du plateau de coupe" dans la présente section.

** Graisser toutes les 8 heures.

*** Se référer au titre "Lubrification de l'arbre de transmission, huile pour moteurs, lubrification de la transmission de la prise de force du tracteur" et au titre "Fluide des transmissions hydrostatiques" dans la présente section.

REMARQUE : Le plateau de coupe relevable, type DGHS42, est présenté à titre de référence. Pour d'autres endroits de lubrification du plateau, se référer à l'illustration des composants du plateau et du châssis.

INSTRUCTIONS D'ENTRETIEN

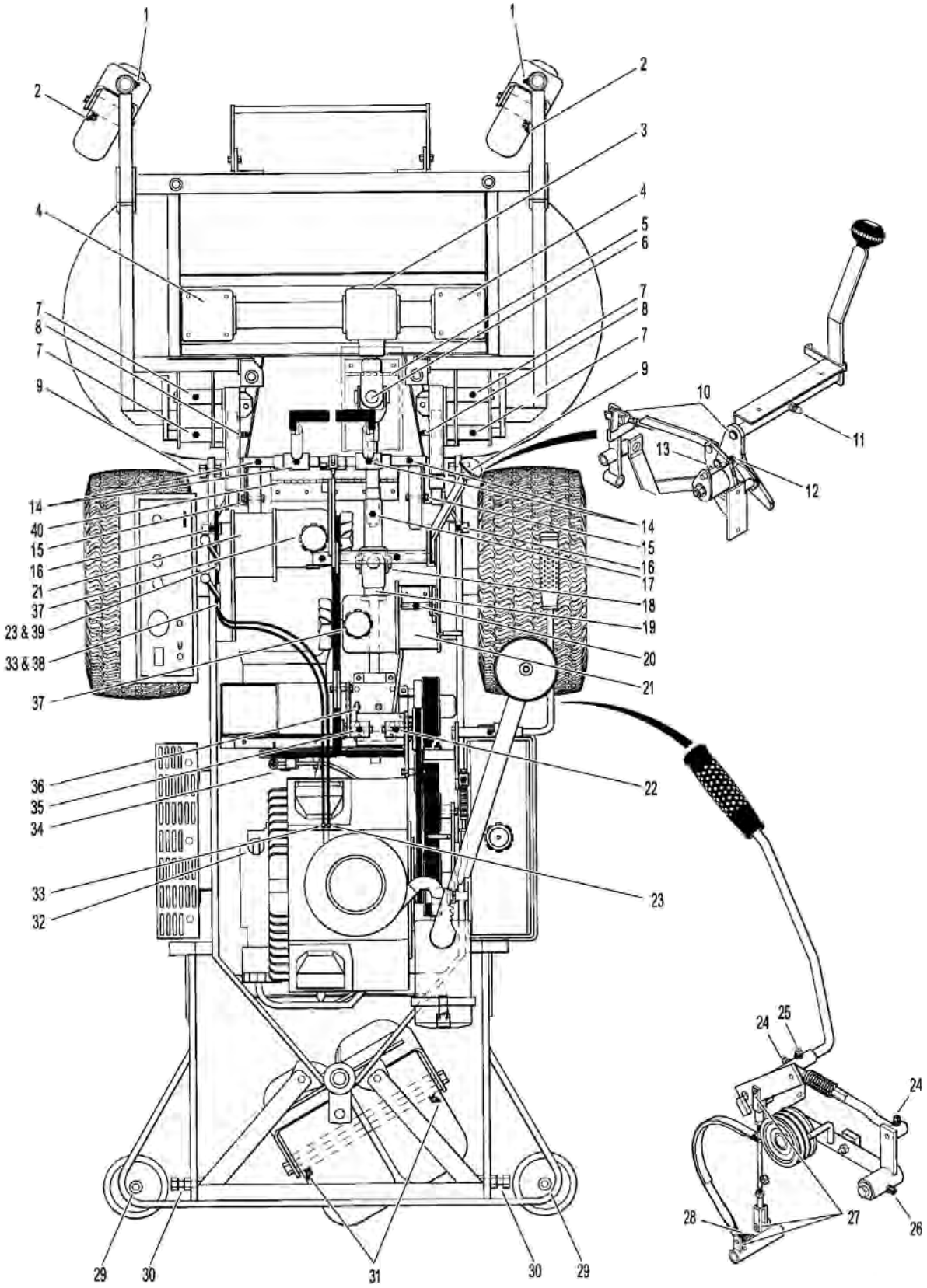

Point de lubrification du plateau et du châssis

Lubrification des transmissions du plateau de coupe

REMARQUE : Les présentes instructions s'appliquent à tous les plateaux de coupe, dont les lames sont à transmission par engrenages. Pour les plateaux de coupe, **type DSD52 ou DSD62 à transmission à courroie**, se référer au titre "Lubrification des plateaux de coupe, type DSD52 ou DSD62".

Les transmissions du plateau de coupe (la transmission en T et les transmissions de l'entraînement des lames) sont raccordées pour former un ensemble homogène pour la libre circulation de l'huile entre toutes les transmissions. Les transmissions étant étanches et lubrifiées à vie, elles ne nécessitent aucune lubrification planifiée. Toutefois, les joints étanches à l'huile doivent être contrôlés **toutes les 25 heures** pour l'absence de fuites, en particulier les joints inférieurs **au niveau des transmissions de l'entraînement des lames**, ces derniers étant dans un environnement sale. En cas de détection d'une fuite, remplacer le joint étanche à l'huile et refaire la lubrification de l'ensemble transmission comme suit :

1. Retirez le capotage (repose pieds) de la transmission, le plateau de coupe étant en position de fonctionnement normal.

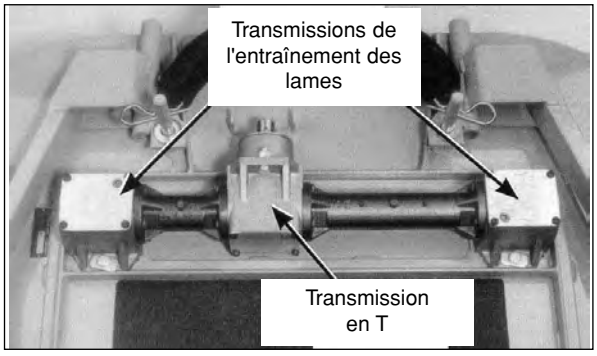

Transmissions du plateau de coupe (présentées capotage enlevé pour plus de compréhension)

2. Nettoyez l'espace autour du capotage propre à chacune des transmissions, pour éviter l'infiltration de corps étrangers dans la transmission.

3. Retirez les vis de fixation des capotages.

4. Vérifiez le niveau d'huile des transmissions. Si le niveau est bas, ajoutez de l'huile extrême-pression, type SAE 90 W, jusqu'à l'immersion de l'arbre horizontal à l'intérieur de la transmission (arbre parallèle au capotage).

REMARQUE : Si les transmissions ne contiennent plus d'huile, 15 cl d'huile par transmission sont nécessaires pour refaire le remplissage.

REMARQUE : Les transmissions étant interconnectées grâce à des tubulures de raccord pour former un ensemble, l'huile doit être ajoutée lentement. Après le remplissage, attendre quelques minutes pour permettre à l'huile de s'écouler dans l'ensemble tout entier pour que le niveau d'huile se stabilise avant de procéder au remontage.

IMPORTANT : NE PAS trop remplir. En effet, les transmissions n'étant pas ventilées, un trop plein entraînera une pression excessive, cause de fuites d'huile.

5. Vérifiez l'état du joint d'étanchéité du capotage. S'il est usé ou endommagé, il doit être remplacé. Remontez le capotage et serrez les vis de fixation avec un couple de serrage de 2,7 Nm.

Lubrification des plateaux de coupe, type DSD52 ou DSD62

Ces plateaux nécessitent une lubrification spéciale, en plus des exigences détaillées dans l'illustration "Lubrification du plateau et du châssis". Lubrifiez aux endroits indiqués sur les photos "Lubrification de l'axe des lames" et "Lubrification de la transmission, de la roue jockey et du joint à rotule". De même, contrôlez et maintenez le niveau d'huile de la transmission à courroie.

1. Lubrifiez les axes des lames toutes les 25 heures avec de la graisse à usage multiple, type SAE, à base de molybdène ou de lithium, par deux pressions sur le pistolet à graissage.

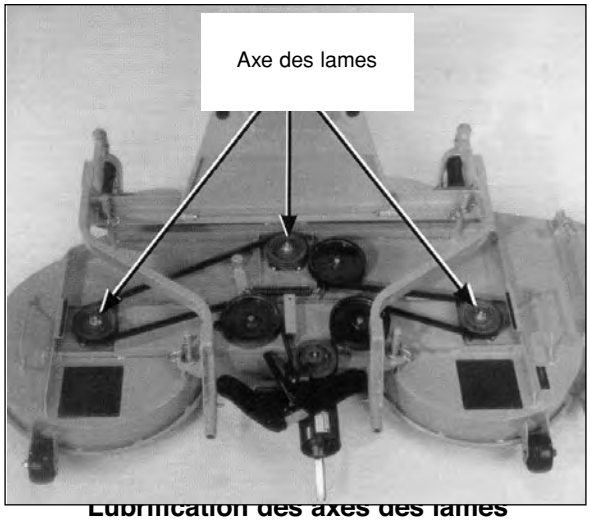

Lubrification des axes des lames

2. Vérifiez le niveau d'huile de la transmission à courroie **toutes les 100 heures** (ou avant, en cas d'une fuite d'huile visible). Le plateau étant en position de fonctionnement normal, retirez le bouchon de niveau d'huile sur le côté du carter d'engrenage. Faire l'appoint avec de l'huile extrême-pression, type SAE 90 W, jusqu'au niveau du bouchon. Si le niveau est bas, vérifiez l'absence de fuite d'huile au niveau de la transmission. Si vous constatez une quelconque fuite d'huile, la transmission doit faire l'objet d'un échange standard.

3. Graissez le pivot de la roue jockey **toutes les 25 heures** avec une graisse à usage multiple.

4. Graissez le joint à rotule de l'arbre de commande toutes les 8 heures avec une graisse à usage multiple, type SAE, à base de molybdène ou de lithium.

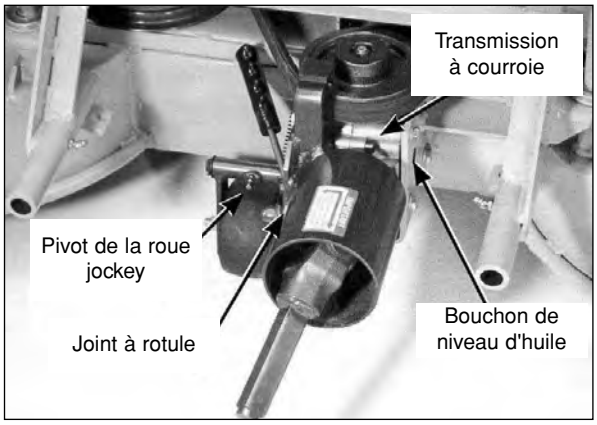

Lubrification de la transmission, de la roue jockey et du joint à rotule

Lubrification de la transmission de la prise de force du tracteur

Contrôle du niveau d'huile des transmissions

Vérifiez le niveau d'huile **toutes les 25 heures** et, si nécessaire, ajoutez de l'huile extrême-pression pour engrenages, type SAE 90W, jusqu'au repère **FULL** de la jauge.

IMPORTANT : NE PAS trop remplir pour éviter un débordement d'huile au niveau du tuyau vertical de la jauge.

Si le niveau d'huile est bas, vérifiez l'absence de fuites au niveau de la transmission. Si vous constatez une quelconque fuite d'huile, la transmission doit faire l'objet d'un échange standard.

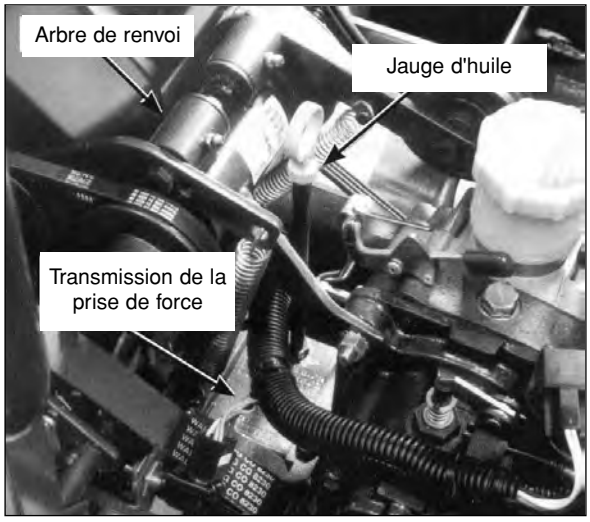

Emplacement de la jauge d'huile de la transmission de la prise de force du tracteur

Vidange de la transmission

Le carter d'engrenage de la prise de force est ventilé et rempli d'huile. Il ne nécessite aucune vidange planifiée. Toutefois, pour prolonger sa durée de vie.une vidange après une période de rodage de 100 heures est recommandée.

1. Retirer le bouchon de vidange à la partie inférieure du carter d'engrenage, vidanger et remettre le bouchon.

2. Refaire le remplissage du carter par le tuyau vertical de la jauge de niveau avec 21 à 24 cl d'huile extrême pression pour engrenages, type SAE 90W.

3. Vérifiez que le niveau d'huile arrive bien jusqu'au repère **FULL** de la jauge. **NE PAS** trop remplir.

Lubrification de l'arbre de transmission

- Utilisez de l'huile pour engrenages, type SAE 80W-90 (API GL-5).

- Contrôlez le niveau d'huile **toutes les 100 heures** de fonctionnement, en retirant le bouchon de niveau d'huile. Si un appoint d'huile s'avère nécessaire, retirez le déflecteur de la prise d'air à la partie supérieure de l'arbre, et remplir jusqu'au bouchon de niveau.

- Faites une vidange **toutes les 1000 heures** ou **tous les deux ans.**

Fluide des transmissions hydrostatiques

Vérification du niveau du fluide des transmissions hydrostatiques

Ce contrôle doit être effectué toutes les 25 heures de service de la machine, de préférence le fluide étant froid. Procédez comme suit :

1. Arrêtez la tondeuse sur une surface plane et coupez le moteur. Avec un chiffon, enlever les traces de saletés et d'impuretés au pourtour du bouchon du réservoir et du bouchon de purge d'air.

IMPORTANT : Avant d'enlever le bouchon du réservoir, débarrassez le pourtour de toute trace de saleté. En effet, toute infiltration dans la transmission accélère l'usure et finira par entraîner une perte de puissance au niveau des roues motrices.

2. Enlevez le bouchon du réservoir et vérifiez le niveau. Le réservoir est muni de deux repères : **COLD (froid)** et **HOT (chaud)**. Le niveau d'huile hydraulique du réservoir doit **TOUJOURS arrivé jusqu'au repère COLD ou être au-dessus, JAMAIS au-dessus du repère HOT.**

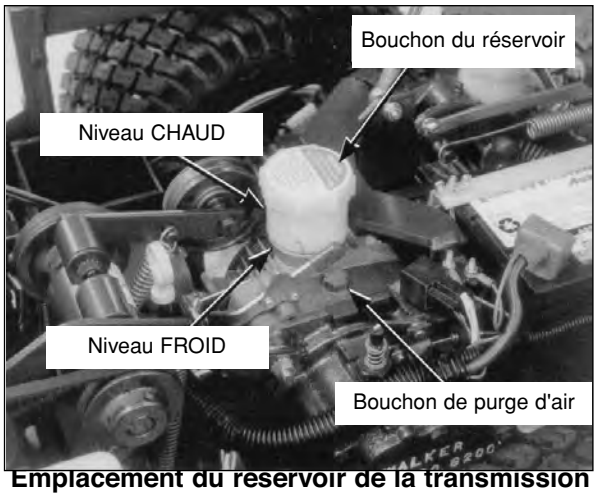

Emplacement du réservoir de la transmission et du bouchon de purge d'air

3. Si le fluide se situe en dessous du repère **COLD** (ou si le rendement de la transmission est anormal), d**esserrez le bouchon de purge d'air** (en haut du carter d'engrenage, à côté du réservoir en plastique).

a. En présence d'une faible fuite de fluide au pourtour du bouchon de purge d'air :

   * la transmission est remplie de fluide.
   * Resserrer le bouchon et remplir le réservoir jusqu'au repère **COLD**.

b. En cas d'absence de fuite au pourtour du bouchon de purge d'air :

   * ajoutez lentement du fluide dans le réservoir jusqu'à l'apparition d'une fuite au pourtour du bouchon (le remplissage d'huile hydraulique, type Mobil DTE 18 M, des transmissions est effectué en usine) Si un appoint d'huile s'avère nécessaire, pour le fluide hydraulique approprié, se référer aux caractéristiques. Vous pouvez utiliser chacun des fluides repris dans la liste).
   * Dès l'apparition d'une fuite d'huile hydraulique au pourtour du bouchon de purge d'air, resserrez le bouchon et remplissez le réservoir jusqu'au repère **COLD**. Essuyez tout excédent d'huile présent sur le logement de la transmission.

IMPORTANT : NE PAS trop remplir le réservoir d'huile de la transmission. Cela entraînera une perte d'huile à travers la purge d'air du réservoir au moment de l'échauffement de celle-ci. Il est préférable de faire l'appoint d'huile, la transmission étant froide, **tout en s'assurant que le niveau d'huile n'est ni au-dessus, ni en dessous du repère COLD.**

IMPORTANT : Le réservoir de la transmission est équipé au fond d'un filtre-tamis à mailles fines, pour empêcher les saletés et les particules de corps étrangers de s'infiltrer dans la transmission. Au remplissage du réservoir, **le flux d'huile à travers ce filtre est très lent**. Il est donc essentiel de constater l'apparition du fluide au niveau du bouchon de purge d'air, pour que le réservoir puisse être considéré rempli.

IMPORTANT : Toute tentative d'enlever ou de modifier le filtre-tamis dans le réservoir de la transmission risque de l'endommager et d'**ANNULER** la garantie la concernant.

Vidange du fluide des transmissions hydrostatiques

Cette vidange doit être effectuée **toutes les 1000 heures ou tous les deux ans**, ainsi que dans le cas où **la couleur naturelle** du fluide est devenue **noire ou laiteuse** (ce qui indique un éventuel échauffement ou une infiltration d'eau dans l'huile). Refaire le remplissage avec le même type d'huile hydraulique utilisée lors du remplissage initial en usine, indiqué dans les **"Spécifications techniques de la TRANSMISSION"**. Procédez comme suit :

INSTRUCTIONS D'ENTRETIEN

1. Arrêtez la machine sur une surface plane et coupez le moteur.

2. Enlevez le bouchon de vidange inférieur ainsi que celui de la purge d'air et vidangez.

IMPORTANT : Avant de retirer les bouchons ci-dessus et celui du réservoir, enlevez toute trace de saletés au pourtour de ces derniers.

3. Remettre le bouchon de vidange inférieur et **s'assurer de la présence et du bon état du joint** torique d'étanchéité en caoutchouc.

4. Refaire un remplissage maximum par l'orifice du bouchon de la purge d'air.

IMPORTANT : Lors du remplissage, évitez toute infiltration d'impuretés dans le réservoir. A cet effet, utilisez du matériel propre : bidon, bec verseur, entonnoir, etc.

5. Pour purger l'air, faites tourner env. 5 fois l'arbre primaire.

6. Avant de remettre en place le bouchon de purge d'air, remplir le réservoir avec du fluide jusqu'à l'apparition d'une légère fuite au niveau de l'orifice de ce bouchon.

7. Remettre le bouchon de purge d'air et remplir le **réservoir** jusqu'au repère **COLD**.

NETTOYAGE

Système de filtration d'air du moteur

Il est constitué de trois composants principaux : préfiltre de la turbine, un filtre à air Donaldson, type Radialseal‘ et un filtre à air du moteur de type standard Kohler. Chaque élément doit être contrôlé, nettoyé et entretenu selon un planning, qui dépend de l'action de filtration nécessaire. Le filtre Donaldson, qui fait office de filtre **primaire**, doit être entretenu plus fréquemment que le filtre **secondaire** Kohler. Entretenir chaque élément comme suit :

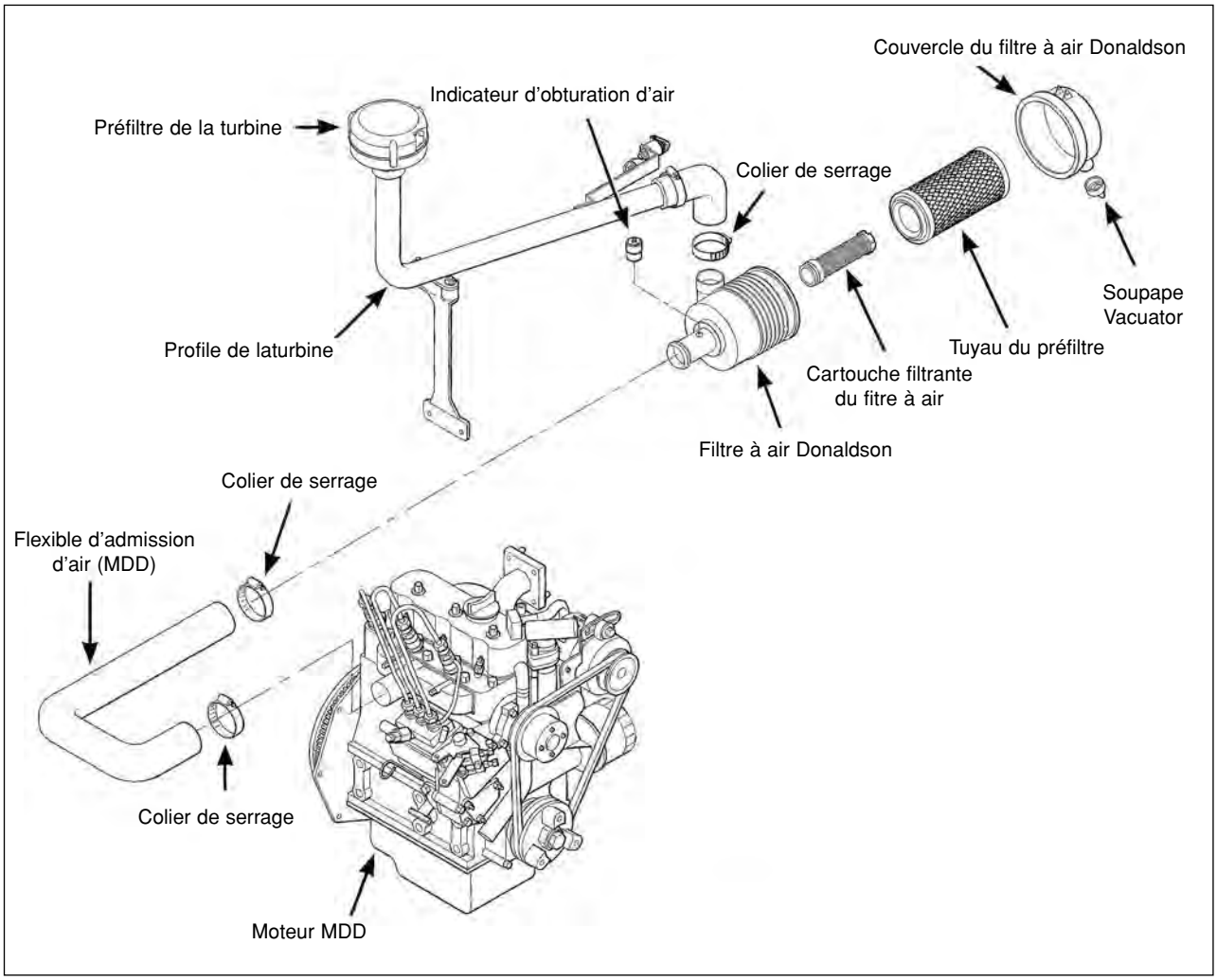

Composants du système de filtration d'air du moteur

INSTRUCTIONS D'ENTRETIEN

Préfiltre de la turbine

Le préfiltre de la turbine est monté sur une tubulure d'admission d'air à distance, raccordée au filtre à air Donaldson. Un ventilateur centrifuge, entraîné par le flux d'air d'amission, assure la séparation poussière/air au titre de pré-filtration de l'air. Les particules de poussière retenues sont évacuées par un évent unique de petite dimension, placé dans le côté de la volute. Dans la mesure où aucune poussière n'est retenue, ce préfiltre fonctionne sans filtration. Le seul entretien nécessaire consiste à vérifier le fonctionnement du ventilateur interne **toutes les 100 heures**. Pour ce faire :

1. Regardez l'intérieur de l'évent d'évacuation avec une lampe électrique.

2. Démarrez le moteur et observez la rotation du ventilateur tout en poussant la manette des gaz vers l'avant.

Si le ventilateur ne tourne pas, procédez à une révision ou, si besoin, à son remplacement.

Filtre à air Donaldson, type Radialseal™

Ce filtre à air, monté à distance, assure la filtration de l'air. A l'intérieur du caisson cylindrique du filtre à air, l'élément filtrant en papier coulissant sur un tube d'évacuation assure l'étanchéité **radiale**, pour éviter des échappements de poussières, dues à une mise en place incorrecte du filtre. La conception de l'admission, les chicanes internes et une soupape Vacuator™ assurent la séparation des poussières et une action de pré-filtration automatique. Le filtre à air **ne nécessite aucun entretien quotidien ou fréquent**. Servez-vous de l'indicateur d'obturation d'air, pour vérifier si le filtre à air doit être entretenu. Un affichage rouge indique une restriction excessive du flux d'air vers l'intérieur du moteur.

IMPORTANT : N'utilisez que des filtres à air de rechange de type Donaldson.(Réf. Donaldson P822686, Réf. Walker 5090-1). En effet, il se peut que les filtres commercialisés sur le marché des pièces de rechange n'assurent pas une étanchéité parfaite.

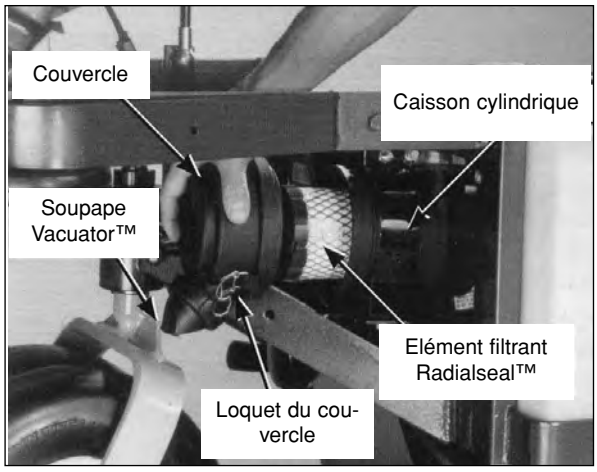

Composants du filtre à air (couvercle enlevé)

IMPORTANT : Le filtre à air Donaldson est équipé d'un élément filtrant à papier sec. **NE JAMAIS** appliquer de l'huile sur l'élément filtrant.

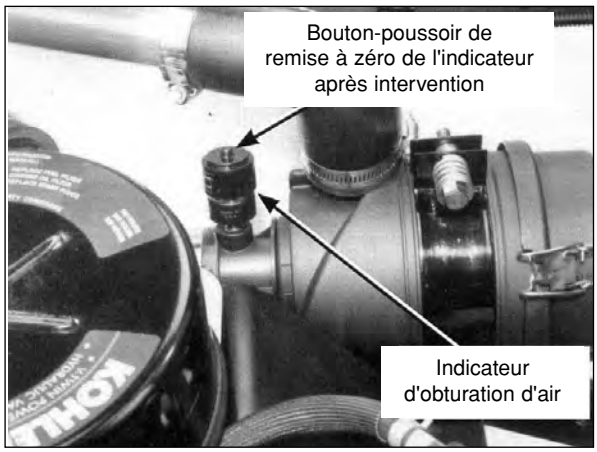

Emplacement de l'indicateur d'obturation d'air

Contrôlez et nettoyez l'élément filtrant en papier **toutes les 100 heures** de service. Procédez à un **remplacement annuel ou après six nettoyages**, et si l'élément filtrant est encrassé ou endommagé. Dans un environnement poussiéreux, un nettoyage plus fréquent peut être nécessaire en fonction de l'affichage de l'indicateur d'obturation d'air.

INSTRUCTIONS D'ENTRETIEN

1. Ouvrez les loquets supérieur et inférieur du couvercle et enlevez celui-ci. Nettoyez le couvercle et la soupape Vacuator™ et s'assurer du bon état de ces composants. En effet, la soupape Vacuator™ est sujet à usure et détérioration. Elle doit être remplacée annuellement, ou si elle est endommagée. Les bords de la soupape devraient fermer et s'ajuster ; toute fissure, déformation ou usure de la soupape doit donner lieu à son remplacement.

2. Pour enlever l'élément filtrant, tirez-le hors du caisson cylindrique. Avant de s'enlever, il offrira un peu de résistance et glissera hors du tube d'évacuation. Pour desserrer la fermeture étanche, faire bouger délicatement l'extrémité du filtre de haut en bas et d'un côté à l'autre, ou le dévisser. Allez-y en douceur, pour minimiser la quantité de poussière délogée.

3. Nettoyez l'élément filtrant à l'air comprimé basse pression (inférieure à 689 kPa). Dirigez le jet d'air de l'intérieur vers l'extérieur, tout en tournant l'élément filtrant.

REMARQUE : Il n'est pas recommandé de nettoyer l'élément filtrant dans de l'eau ou dans une lessive. Si vous ne parvenez pas à le nettoyer à l'air comprimé, procédez au remplacement.

4. Servez-vous d'un bon éclairage pour contrôler que l'intérieur de l'élément filtrant n'est pas endommagé. Vérifiez l'absence de trous d'épingles ou de toute autre détérioration, qui permettra à la poussière de s'échapper à travers le papier. Si nécessaire, procédez à son remplacement.

5. Contrôlez l'état et l'élasticité de la surface d'étanchéité radiale (à l'intérieur de l'extrémité ouverte) du filtre. Si cette surface présente une quelconque fissure, déchirure ou un autre endommagement, remplacez le filtre.

6. Pour nettoyer l'intérieur du logement cylindrique du filtre à air, utilisez un chiffon humide. Apportez un soin particulier au nettoyage des surfaces intérieure et extérieure du tube d'évacuation.

IMPORTANT : Tout résidu de poussière à l'intérieur du tube d'évacuation sera entraîné dans le moteur et provoquera une usure.

7. Vérifiez que la surface extérieure du tube d'évacuation est lisse et propre (il s'agit de la surface d'étanchéité).

8. Replacez l'élément filtrant dans le caisson cylindrique, en prenant soin qu'il soit bien à fleur. Pour cela, appuyez sur le bord extérieur du filtre et non pas sur le milieu flexible. Avant de remettre le couvercle, s'assurer de la parfaite mise en place de l'élément filtrant.

IMPORTANT : NE FORCEZ PAS pour mettre en place le filtre dans son logement en vous servant des loquets du couvercle. Le couvercle doit s'adapter sans forcer.

REMARQUE : NE PAS utiliser de lubrifiants à base de pétrole sur les surfaces d'étanchéité du filtre. Utilisez plutôt une poudre de talc ou des produits de lubrification à sec à base de silicone, si cela s'avère nécessaire pour la mise en place du filtre.

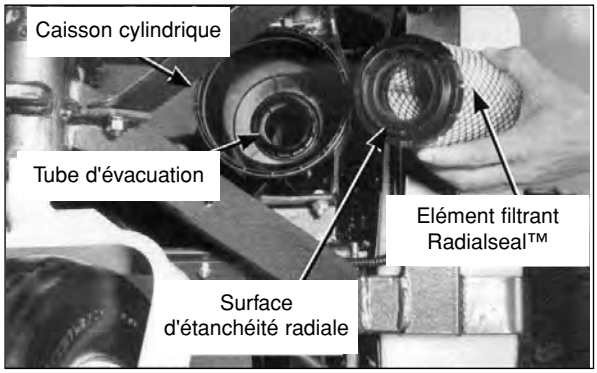

Remplacement de l'élément filtrant du filtre à air

9. Mettre en place le couvercle, le mot "TOP" étant orienté vers le haut du caisson cylindrique. Au moment où le couvercle touche le caisson cylindrique, le tourner légèrement pour s'assurer que le taquet à l'intérieur s'enclenche bien dans l'encoche. Dans le cas contraire, le couvercle ne se fermera pas correctement. S'assurer que les loquets supérieur et inférieur fixent solidement le couvercle.

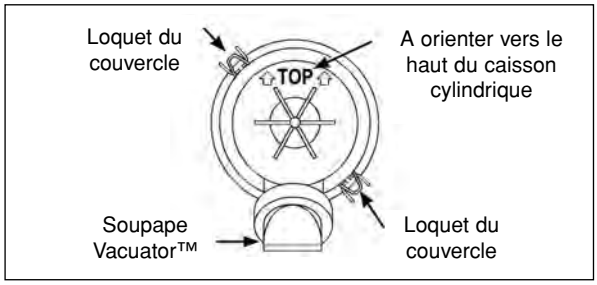

Orientation correcte du couvercle du filtre à air

10. Vérifiez que le flexible d'admission d'air ne présente aucune coupure, entaille, etc. ainsi que la fixation correcte des colliers de serrage.

11. Remettre en place l'indicateur d'obstruction d'air (appuyez sur le bouton en haut).

INSTRUCTIONS D'ENTRETIEN

Système de refroidissement du moteur MDD

Grille et ailettes de refroidissement du radiateur

Pour éviter un échauffement du moteur et son endommagement éventuel, débarrassez **quotidiennement** la grille d'admission fine mesh de brins d'herbe, de pailles et de saletés. Dans certaines conditions de tonte (herbe sèche, feuilles, graines d'arbres, etc.), il peut être nécessaire de vérifier et de nettoyer la grille plusieurs fois en cours de tonte pour éviter un échauffement du moteur.

1. Retirer la grille. Pour la nettoyer, utilisez de l'eau savonneuse ou de l'air comprimé.

2. Vérifiez l'absence de dépôts au niveau des ailettes de refroidissement du radiateur qui peuvent restreindre le flux d'air. Nettoyez à l'eau sous pression ou à l'air comprimé. **N'UTILISEZ aucun outil, tel que tournevis ou couteau qui risqueraient d'endommager les ailettes. NE PAS UTILISER** d'eau froide sur un radiateur chaud.

REMARQUE : Pour enlever un dépôt formé sur l'extérieur des ailettes de refroidissement, il est recommandé de diriger l'air comprimé ou le jet d'eau sous pression du ventilateur du radiateur vers l'extérieur des ailettes de refroidissement. **NE PAS UTILISER** d'eau froide sur un radiateur chaud.

MISE EN GARDE
Les éléments du radiateur et du moteur peuvent devenir extrêmement chauds pendant le fonctionnement. Pour nettoyer la grille du radiateur et pour enlever des résidus du moteur et du système de refroidissement, portez des gants et évitez de toucher les parties chaudes.

Rinçage et renouvellement du fluide de refroidissement du radiateur

Procédez **une fois par an** au renouvellement du fluide de refroidissement. A cet effet, purger le fluide de refroidissement du moteur et du radiateur.

1. Enlevez le bouchon de radiateur.

2. Ouvrez les robinets de purge sur le bloc des cylindres et le radiateur (pour l'emplacement des robinets, voir le manuel opérateur Kubota). Purgez également le vase d'expansion.

3. Si vous constatez **un quelconque dépôt** ou du calcaire à l'intérieur du radiateur, utilisez un détartrant du commerce et rincez soigneusement le **système de refroidissement** avant le renouvellement du fluide de refroidissement.

Pour ce renouvellement, utilisez un mélange préalablement réalisé de 50% d'antigel (éthylène glycol) et de 50% d'eau distillée.

IMPORTANT : La solution d'antigel et d'eau doit être soigneusement mélangée avant le remplissage. Ajouter de l'antigel pur dans le radiateur risque d'endommager le moteur par suite d'un échauffement.

IMPORTANT : Maintenez le fluide de refroidissement dans le radiateur et le vase d'expansion à un niveau correct. Le niveau doit se situer entre les repères FULL et LOW sur le vase d'expansion. Après remplissage, vérifiez une nouvelle fois le niveau suite à la première utilisation de la machine (il sera normal de devoir rajouter un peu de fluide après le fonctionnement initial).

Dépôt d'herbe sous le carénage de la tondeuse

DANGER
Avant de soulever ou d'enlever le plateau de coupe pour nettoyage, arrêtez le moteur, retirez la clé de contact et débranchez les fils de la bougie d'allumage.

1. **Soulevez** la poignée du levier de blocage de chaque côté du châssis et **déboîtez** les leviers pour débloquer le châssis pour relevage.

2. Servez-vous de la poignée de relevage pour mettre le plateau en position **RELEVEE**, et placez le crochet de fixation du plateau dans le loquet de relevage sur le corps du tracteur.

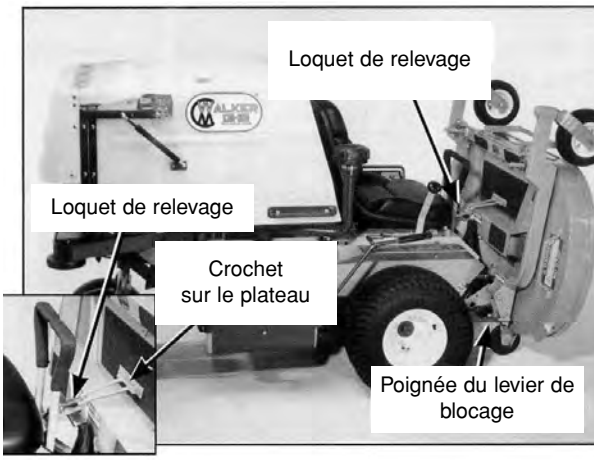

DANGER
Ne pas faire fonctionner la tondeuse, ni déplacer le tracteur, plateau de coupe relevé.

1. Enlever le dépôt d'herbe sous le plateau avec un nettoyeur haute pression (et un grattoir, si nécessaire).

REMARQUE : Bien qu'un certain dépôt de matières soit toléré, tôt ou tard la qualité de la coupe se détériorera et **il y aura un début de colmatage, en raison d'une accumulation trop importante** au niveau des chicanes et du carénage.

2. Abaissez le plateau à la position de fonctionnement normal et réengagez les leviers de blocage.

PRUDENCE
Ne pas faire fonctionner la machine, la chape de relevage du plateau étant débloquée.

Ventilateur du système de récupération de l'herbe (GHS)

En général, le ventilateur GHS ne nécessite aucun entretien, ni nettoyage. Toutefois si **l'herbe est sale et humide** (en particulier pendant les tontes de printemps), il y a risque de formation d'un dépôt de saletés à l'intérieur de la volute du ventilateur, qui provoque l'usure et le grippage du rotor. Dans ces conditions, **vérifiez fréquemment l'absence d'accumulation de saletés au niveau du ventilateur.**

REMARQUE : L'aspect poli des bouts de pales dû au frottement de saletés, est un indice visuel de blocage de la roue du ventilateur.

En présence d'un dépôt de saletés, utilisez un nettoyeur haute pression ou un jet d'eau pour nettoyer l'intérieur du carénage comme suit :

DANGER
Avant le nettoyage du ventilateur, arrêtez le moteur, retirez la clé de contact et débranchez les fils de la bougie d'allumage.

1. Relâchez la tension de la courroie d'entraînement du ventilateur GHS, en appuyant sur le galet-tendeur. Enlevez la courroie de la poulie pour permettre à la roue de ventilateur **de tourner librement**.

IMPORTANT : La courroie étant enlevée, **la libre rotation de la roue de ventilateur doit être possible.** La roue ne doit pas se bloquer, ni traîner en rotation, ce qui est un indice de dépôt de saletés. **Enlevez le dépôt** pour éviter l'usure des pales par abrasion, une perte de puissance excessive et une éventuelle perte de rendement du ventilateur (colmatage).

2. Utilisez un nettoyeur haute pression ou un jet d'eau. Diriger le jet vers l'intérieur de la volute du ventilateur sur les pales. La pression de l'eau provoquera la rotation de la roue de ventilateur et l'action de rotation associée à celle de l'eau permettra de nettoyer efficacement l'intérieur de la volute. Pour un lavage en profondeur, dirigez le jet d'eau verticalement et horizontalement sur les pales, ce qui enclenche une rotation dans les deux sens. **Lavez le ventilateur jusqu'à la libre rotation de la roue** dans les deux sens.

3. Remontez la courroie d'entraînement du ventilateur GHS en sens inverse du démontage.

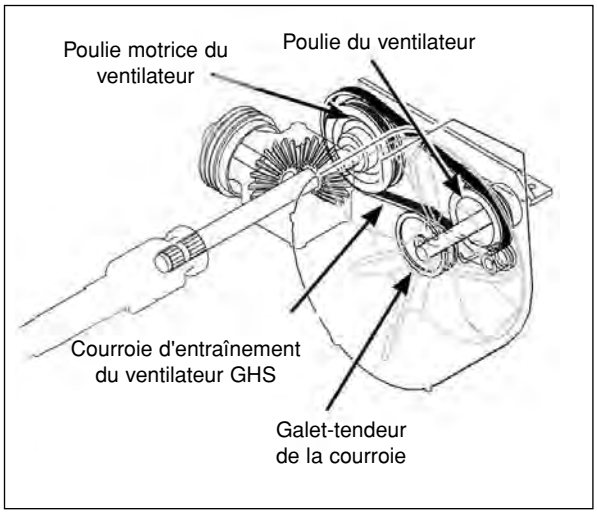
Poulie motrice du ventilateur
Poulie du ventilateur
Courroie d'entraînement du ventilateur GHS
Galet-tendeur de la courroie

Exercer une pression sur le galet-tendeur pour retirer la courroie d'entraînement du ventilateur GHS

Grille d'évacuation du GHS

Veuillez vous référer au titre "**Nettoyage de la grille d'évacuation GHS"** dans le chapitre **"Instructions relatives au fonctionnement".**

Ailettes de refroidissement des transmissions hydrostatiques

Il est essentiel d'empêcher le colmatage des ailettes de refroidissement des transmissions hydrostatiques pour éviter un échauffement de l'huile hydraulique et réduire la durée de vie des transmissions. Les ailettes de refroidissement doivent être contrôlées **toutes les 100 heures** et nettoyées, si nécessaire.

Pour le nettoyage, utilisez de l'air comprimé et/ou un nettoyeur haute pression. Les ailettes de refroidissement s'étendent tout autour du carter de protection des engrenages. Les ailettes situées en dessous, qui sont moins visibles, doivent être nettoyées également. Ainsi, portez une attention toute particulière à l'espace sous la poulie motrice.

IMPORTANT : En cas d'apparition d'une fuite d'huile au niveau de l'arbre primaire, le ventilateur de refroidissement, qui souffle de l'air poussiéreux et de l'huile sur la transmission, créera **rapidement** une accumulation d'**huile sale** sur les ailettes de refroidissement. Si tel est le cas, remplacez immédiatement la garniture étanche de l'arbre, pour éviter un échauffement et un endommagement de la transmission. L'ensemble arbre primaire et la garniture peuvent être facilement remplacés, sans démontage de la transmission.

Une opération de maintenance supplémentaire de la transmission consiste à vérifier le ventilateur de refroidissement. Remplacez le(s) ventilateur(s) en cas de pales endommagées ou manquantes.

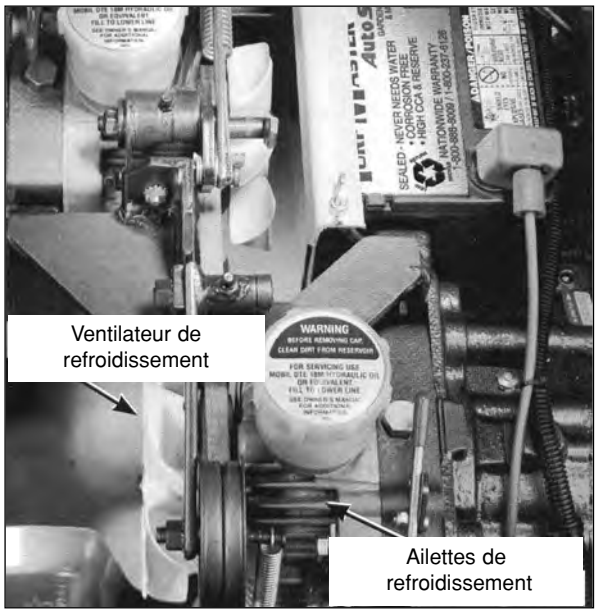

Ailettes de refroidissement de la transmission hydrostatique

CONTROLE/ENTRETIEN

DANGER
Pour éviter tout démarrage accidentel du moteur pendant l'entretien ou le réglage, retirez la clé de contact et débranchez les fils de la bougie d'allumage.

Système de refroidissement du moteur - MDD

Niveau du fluide de refroidissement

DANGER
NE JAMAIS enlever le bouchon de serrage du radiateur si le moteur est chaud. Si le bouchon est enlevé trop tôt, il y a risque d'éclaboussures d'eau chaude et de brûlures.

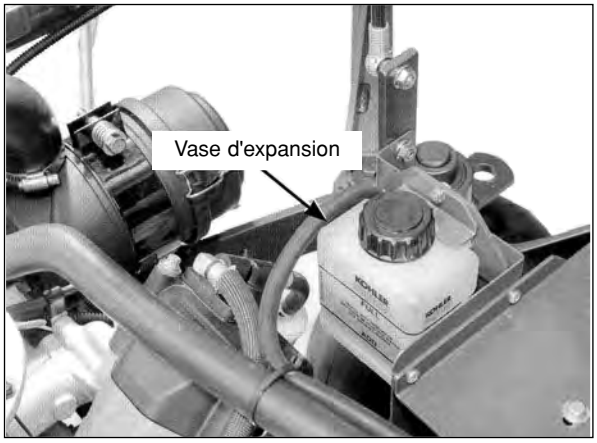

Réservoir trop-plein sur modèle MDD

Vérifiez le niveau de fluide de refroidissement dans le vase d'expansion et **maintenez ce niveau entre les repères FULL et LOW**. Si le moteur est froid, le niveau du liquide de refroidissement doit se situer légèrement au-dessus du repère **LOW** sur le vase d'expansion.

Si le niveau est bas, enlever le bouchon et remplir jusqu'au niveau de l'orifice de trop-plein. Ensuite, remplir le vase d'expansion au-dessus du repère **LOW**. Pour le remplissage du système de refroidissement, utilisez un mélange préalablement réalisé de 50% d'antigel (éthylène glycol) et de 50% d'eau distillée.

IMPORTANT : La solution d'antigel et d'eau doit être soigneusement mélangée avant le remplissage. Ajouter de l'antigel pur dans le radiateur risque d'endommager le moteur par suite d'un échauffement.

Tension de la courroie du ventilateur

Pour éviter une surchauffe du moteur et une charge insuffisante de la batterie, contrôler et réajuster la tension de la courroie du ventilateur. Pousser la courroie vers le milieu de la portée entre l'alternateur et l'arbre coudé en vilebrequin. La tension est correcte si le fléchissement de la courroie est d'environ 10 mm. Vérifier également que la courroie n'est pas fissurée ou détériorée.

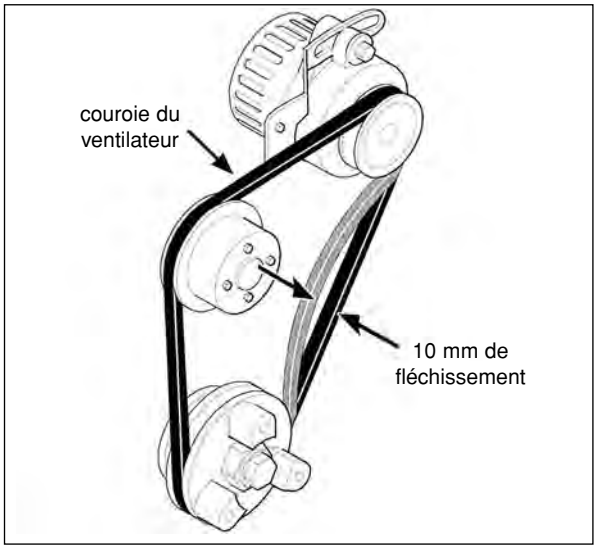

Tension de la courroie du ventilateur

Sécurité des composants de filtration d'air

REMARQUE : Le contrôle ci-après consiste uniquement en un **contrôle extérieur**, qui doit être effectué sans **manipulation** des composants qui assurent la filtration.

Contrôlez quotidiennement l'état extérieur du système complet de filtration d'air. Les éléments ci-après doivent faire l'objet du contrôle :

1. Vérifiez le parfait état du caisson cylindrique du filtre à air Donaldson, type Radialseal‘. S'assurer de la fermeture des loquets du couvercle : ne pas faire tourner le moteur si le couvercle du filtre à air n'est pas en place ou s'il n'est pas fixé de façon solide.

2. Vérifiez l'absence de fissures, d'entailles, de coupures, etc. au niveau des flexibles d'admission d'air et contrôlez la fixation correcte des colliers de serrage.

Batterie

REMARQUE : Pour la préparation initiale de la batterie pendant le rodage, se référer au titre **"Entretien de la batterie"** dans le chapitre **"Instructions de montage"**.

Recommandations importantes pour l'entretien, l'installation et l'échange de la batterie sur le modèle MTEFI et MDD:

- Ne pas laisser les câbles de batterie toucher les bornes opposées. Lors du raccordement des câbles de batterie, reliez d'abord le câble positif (+) à la borne positive (+) et ensuite le câble négatif (-) à la borne négative (-).
- Ne pas démarrer le moteur si les câbles sont lâches ou mal connectés aux bornes de la batterie.
- Ne jamais déconnecter la batterie si le moteur tourne.
- Ne jamais utiliser un chargeur de batterie rapide pour démarrer le moteur.
- Ne pas recharger la batterie avec la clé de contact en position « marche ».
- Avant de charger la batterie, toujours déconnecter le câble négatif (-). De même, débrancher le faisceau de câbles du bloc de commande électronique avant toute opération de soudure sur le matériel.

Niveau de l'électrolyte

Le niveau de l'électrolyte de la batterie **doit être contrôlé toutes les 25 heures** de service.

1. Enlevez les bouchons de remplissage des éléments de la batterie.
2. Contrôlez le niveau de l'électrolyte. Si le niveau est en dessous du fond du puits d'aération, remplir avec de l'eau potable jusqu'au fond des puits d'aération (6 à 13 mm) au-dessus des plaques.
3. Remettre les bouchons de remplissage.

IMPORTANT : NE PAS trop remplir la batterie. Le trop-plein d'électrolyte s'écoulera par les orifices de ventilation des bouchons sur les pièces de la machine, ce qui **ENTRAINE** une grave corrosion.

Nettoyage des bornes de la batterie

Si les bornes sont corrodées, **enlever la batterie** du tracteur. Pour enlever la corrosion, **appliquez une solution de 1/5 de bicarbonate de soude et de 4/5 d'eau**, frottez avec une brosse métallique et rincez à l'eau claire. Pour retarder la corrosion, enduire les bornes de pétrolatum ou traiter avec un pulvérisateur anticorrosif.

INSTRUCTIONS D'ENTRETIEN

Chargement de la batterie

Contrôlez la charge de la batterie en mesurant la densité apparente de l'électrolyte. Si la densité apparente est inférieure à 1,225, la batterie doit être rechargée comme suit :

1. Chargez la batterie à 15 ampères pendant 10 minutes. NE PAS dépasser la charge maximale recommandée de 20 ampères. Chargez jusqu'à ce que la densité apparente soit d'au moins 1,250. Le temps de chargement total ne doit pas dépasser une heure.

2. Après le chargement de la batterie, ajustez le niveau de l'électrolyte en bas des orifices de ventilation (6 à 13 mm au-dessus des plaques).

DANGER

LES BATTERIES PRODUISENT DES GAZ EXPLOSIFS

• Chargez la batterie dans un endroit correctement ventilé pour permettre aux gaz émis pendant le chargement de se dissiper.

• A tout moment, éloignez de la batterie des étincelles, des flammes et tout matériau inflammable.

• Une fois le remplissage d'acide terminé, vérifiez l'ouverture des aérations au niveau des bouchons (vérifiez chaque bouchon).

• Avant de connecter ou de déconnecter les câbles de la batterie, s'assurer que le chargeur est débranché.

Pression des pneus

Gonflez les pneus avec les pressions ci-après :

Roue pivotante du plateau = 20 PSI (137 kPa)
Roue motrice = 15 PSI (103 kPa)
Roue arrière = 20 PSI (137 kPa)

Affûtage des lames de coupe

Vérifiez toutes les 10 heures de fonctionnement que la(les) lame(s) est(sont) rectiligne(s), correctement affûtée(s), l'état du tranchant et l'équilibrage (ou plus souvent, si vous tondez de l'herbe abrasive ou si le sol est sablonneux). **Remplacez les lames si elles sont usées, cintrées, craquelées ou si elles présentent un autre endommagement.** (Se référer au titre **"REMPLACEMENT/REMISE EN ETAT des lames de la tondeuse"** dans la présente section). Pour le contrôle et l'affûtage des lames, suivez les instructions ci-après :

REMARQUE : Maintenez les lames affûtées. En effet, la tonte avec des lames émoussées résulte non seulement en une tonte de mauvaise qualité, mais ralentit en plus la vitesse de coupe de la tondeuse et provoque une usure supplémentaire du moteur et du mécanisme d'entraînement des lames qui forcera.

1. **Avant** de relever le plateau de coupe pour l'entretien des lames, arrêtez le moteur, retirez la clé de contact et débranchez les fils de la bougie d'allumage.

2. Relevez le plateau et bloquez-le soit en position **HAUTE** avec la tige de relevage du plateau (plateau non basculant), soit en position **RELEVEE**. Pour le relevage du plateau, se référer au titre **"NETTOYAGE en cas de dépôts d'herbe sous le plateau de coupe"** dans cette section.

DANGER

Ne jamais enclencher la rotation des lames, plateau relevé.

3. Pour vérifiez si les lames sont **rectilignes**, marquez la position intérieure du bout de la lame, tournez le bout opposé à la même position et comparez. Si l'écart de la trajectoire du bout de lame est **supérieure à 3 mm**, la lame est cintrée et **doit être remplacée.**

INSTRUCTIONS D'ENTRETIEN

MISE EN GARDE

NE PAS redresser une lame cintrée. NE JAMAIS souder une lame cassée ou craquelée. POUR garantir la sécurité, toujours la remplacer par une lame neuve.

4. Si le bout des lames est **émoussé ou entaillé**, elles doivent être affûtées. Pour enlever les lames pour l'affûtage, saisir l'extrémité avec un chiffon ou un gant rembourré, tout en retirant l'écrou, la rondelle d'arrêt et la rondelle plate.

5. Meulez le tranchant avec le même chanfrein initial. Pour conservez le tranchant, n'affûter que l'extrémité.

REMARQUE : Les lames peuvent être affûtées avec un aiguiseur à lames électrique, un affûteur électrique traditionnel ou une lime à main.

PRUDENCE

Pour l'affûtage des lames, TOUJOURS protéger les yeux et porter des gants.

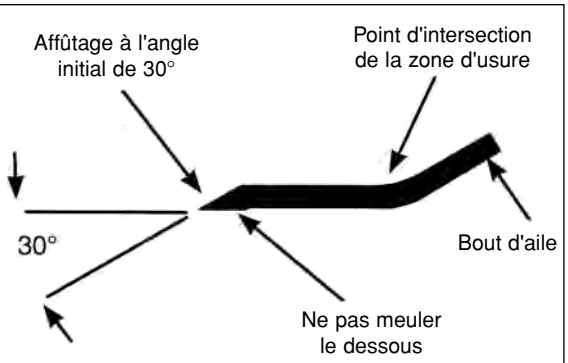

Profil d'affûtage des lames de la tondeuse

6. Contrôlez l'équilibrage de la lame. A cet effet, positionnez la lame **horizontalement** sur un dispositif d'équilibrage, ou servez-vous d'un clou ou d'un axe placé au centre. Si l'une ou l'autre extrémité de la lame tourne vers le bas, meulez (enlèvement de métal) l'extrémité concernée jusqu'à l'équilibrage complet. Si aucune extrémité ne s'abaisse en rotation, la lame est correctement équilibrée. En règle générale, l'équilibrage est maintenu, si lors de l'affûtage on enlève à chaque extrémité la même quantité de matière.

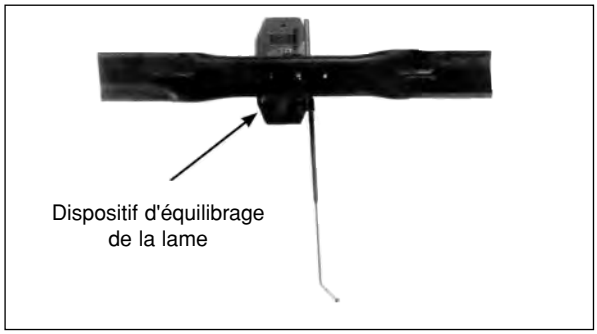

Equilibrage de la lame sur équilibreuse magnétique murale

7. Positionner la lame, les bouts d'ailes pointant vers le haut du carénage. Remettre en place la rondelle plate, la rondelle d'arrêt et l'écrou qui doit être serré avec **un couple de serrage de 81,3 Nm.**

REMARQUE : Lors du remontage des lames sur le modèle équipé d'un système de récupération de l'herbe, rappelez-vous, que la rotation des lames s'effectue l'une tournant vers l'autre (antirotation) et que les lames droite et gauche ne peuvent être interverties. Avant de réinstaller les lames sur le plateau, vérifiez la rotation correcte : se référer au titre **"Rotation des lames de la tondeuse équipé d'un GHS"** selon l'illustration présentée dans la liste **"Liste de contrôle de colmatage"** dans le chapitre **"Instructions relatives au fonctionnement".**

Courroies d'entraînement

Toutes les 25 heures de fonctionnement de la machine, relevez le corps et contrôlez l'état des 4 courroies (3 sur les modèles à éjection latérale) des entraînements de la prise de force du moteur, de l'arbre de renvoi, du mécanisme de déplacement au sol et du ventilateur GHS. Si les courroies présentent **des signes de fissures ou de détérioration**, il convient de les remplacer. Se référer au titre "**REMPLACEMENT/REPARATION des courroies d'entraînement** dans la présente section.

Joints étanches à l'huile de la transmission du plateau de coupe

Ces joints doivent être contrôlés **toutes les 25 heures** pour l'absence de fuites d'huile, en **particulier le joint inférieur sur la transmission de la rotation des lames.** Ce joint est protégé au niveau du moyeu de la lame par un garde-détritus et au niveau du carter par une plaque de protection. Il est malgré tout assujetti à une détérioration lors de la tonte dans un environnement défavorable. Les lames de la tondeuse devant être démontées pour ce contrôle, il convient de l'effectuer **lorsque les lames sont démontées pour affûtage.** Si vous constatez une fuite d'huile, remplacer le joint et refaire la lubrification de l'ensemble transmission. Se référer au titre **"Lubrification de la transmission du plateau de coupe"** dans cette section.

Bougies d'allumage - Modèle MDG

Toutes les 400 heures de fonctionnement, retirez les bougies d'allumage pour contrôle, nettoyage et réajustement du jeu (ou **les remplacer)**. Nettoyez les bougies avec une brosse métallique. Si les électrodes sont grillées en surface ou rongées, ils convient de les remplacer (pour le type de bougie d'allumage approprié, se référer aux spécifications correspondantes). Contrôlez et réglez le jeu à 1,09 mm avec une jauge d'épaisseur, grosseur fil métallique. Remettre en place la bougie et la serrer avec un couple de serrage de 23 Nm.

Fils d'allumage - Modèle MDG

Un bon entretien préventif consiste à **remplacer** entièrement les fils des bougies d'allumage **tous les deux ans.**

Contacts de rupture - Modèle MDG

Le moteur Kubota est équipé d'un allumage électronique. Ce système ne nécessite aucun contact de rupture, ni entretien ou ajustage. En cas de défaillance d'allumage, veuillez contacter un revendeur de moteurs Kubota agréé.

Conduites de carburant et colliers de serrage

Une fois par an, vérifiez l'état de l'alimentation en carburant, du réservoir jusqu'au moteur. De même, contrôlez la **fixation des colliers de serrage.** Un bon entretien préventif consiste à remplacer entièrement les conduites de carburant et les colliers de serrage **tous les deux ans**.

REMARQUE : Cette procédure est d'une importance particulière pour le moteur Diesel (modèle MDD) en raison d'une faible performance dans le cas d'une infiltration d'air avec le carburant.

Flexibles et colliers de serrage du radiateur

Contrôlez l'état des flexibles et la fixation de colliers des serrage **toutes les 200 heures**. Un bon entretien préventif consiste à **remplacer** entièrement les flexibles et les colliers de serrage du radiateur tous les deux ans.

Jeu de la soupape motorisée

Contrôler et ajuster le jeu de la soupape motorisée Kubota **toutes les 800 heures**. Pour les spécifications techniques et le mode opératoire du contrôle du jeu de la soupape, se référer à la notice du moteur Kubota et à la notice destinée à l'atelier. Pour l'entretien du moteur, veuillez contacter un revendeur de moteurs Kubota agréé ou un technicien qualifié dans ce domaine.

IMPORTANT : Pour toute intervention sur le moteur, utilisez le manuel d'entretien spécifique au moteur. Toute opération d'entretien ou réglage inapproprié auront un effet négatif sur le fonctionnement, la performance et la longévité du moteur au risque d'**ANNULER** la garantie.

Pression de l'injecteur de gasoil - Modèle MDD

Une fois par an ou toutes les 1.000 heures de service (ou en cas de faible puissance), vérifier et ajuster la pression de l'injecteur de gasoil du moteur Diesel Kubota. Pour les spécifications techniques et le mode opératoire du contrôle de la pression de l'injecteur, veuillez vous référer au manuel Kubota destiné à l'atelier. Pour l'entretien du moteur, veuillez contacter un revendeur de moteurs Kubota agréé ou un technicien qualifié dans ce domaine.

MISE EN GARDE
Le système d'injection de gasoil fonctionnant sous haute pression, il y a risque de pénétration dans la peau et de lésions graves. Aussi, aucune personne non qualifiée n'est autorisée à démonter ou à tenter d'effectuer un réglage sur une pompe à injection, l'injecteur ou une quelconque pièce du système d'injection de carburant.

Electrovanne de coupure du carburant - Modèle MDD

Le démarrage et l'arrêt du moteur Diesel sont commandés par l'électrovanne de coupure de l'arrivée du carburant. Si, à la mise en marche, le moteur ne démarre pas ou s'il ne s'arrête pas après avoir mis le contacteur d'allumage sur **"OFF"** (ARRET), vérifier le fonctionnement de l'électrovanne.

Soulevez le corps de la tondeuse et localisez l'emplacement de l'électrovanne sur le moteur. Cette vanne est commandée par un électro-aimant qui est **asservi au contacteur d'allumage**. La vanne s'ouvre lorsque vous placez la clé de contact en position **"START"** ou **"RUN"** (DEMARRAGE ou MARCHE) et elle se ferme lorsque vous placez la clé de contact en position "OFF" (ARRET)

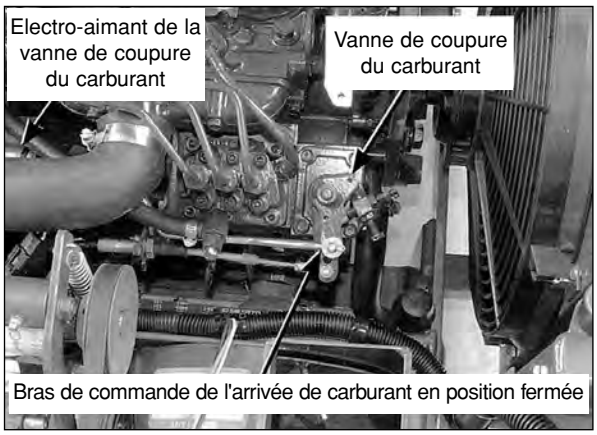

Bras de commande de l'arrivée de carburant en position fermée

Electrovanne de coupure du carburant fermée (Moteur en position "OFF"

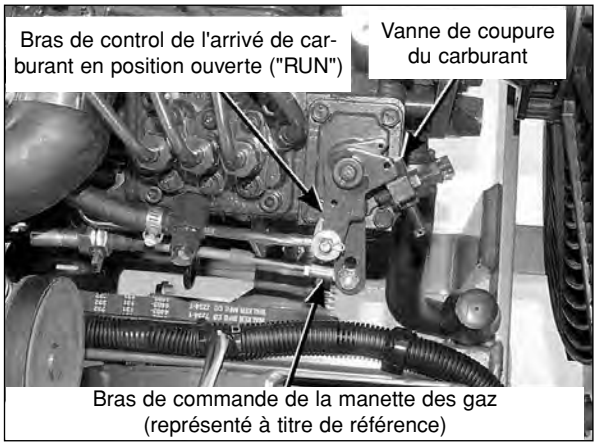

Bras de commande de la manette des gaz (représenté à titre de référence)

Vanne de coupure du carburant ouverte (Moteur en position "START" et "MARCHE")

Si l'électro-aimant de la vanne de coupure du carburant ne fonctionne pas correctement, le problème peut être localisé grâce à un **premier** contrôle du fonctionnement de l'électro-aimant comme suit :

1. Débrancher l'électro-aimant sur le harnais de câbles.

2. Installer des fils de liaison provisoire entre l'électro-aimant et la batterie.

a. Le fil rouge sur la borne positive (+), le fil noir à la terre (-).

b. Le fil blanc de la tension de contact sur la borne positive (+).

L'électro-aimant devrait actionner la fermeture de la vanne fermée.
(ouvrir la vanne).

c. Retirer le fil blanc, l'électro-aimant devrait **actionner** l'ouverture de la vanne.

d. Retirer le fil rouge, l'électro-aimant devrait ouvrir la vanne (fermer la vanne).

Si l'électro-aimant ne fonctionne pas correctement selon le test ci-dessus, le remplacer. En revanche, s'il fonctionne, le problème si situe au niveau du circuit électrique. Dans ce cas, il peut être contrôlé en utilisant le schéma des connexions. Pour le **schéma des connexions - modèle MDD** ou **modèle MDG**, se référer au chapitre **"CIRCUIT ELECTRIQUE"** de la présente section.

Action de freinage des lames

MISE EN GARDE

Pour un fonctionnement de la machine en toute sécurité, il est important de contrôler et de s'assurer de l'action de freinage des lames.

CONTROLE/ENTRETIEN/REMPLACEMENT/REPARATION

Vérifiez la fonction du freinage des lames de coupe (et, sur les modèles équipés d'un système de récupération de l'herbe, du frein du ventilateur). A cet effet, embrayez la rotation des lames (prise de force), faites tourner le moteur à plein régime, débrayez et évaluez la rapidité d'arrêt des lames. Observez la rotation de l'arbre de commande et des poulies du ventilateur pour vérifier l'arrêt des lames. **Si le frein fonctionne correctement, la rotation s'arrêtera cinq secondes après le débrayage.** Si ce n'est pas le cas, il y a dysfonctionnement du frein, qui doit être réglé avant d'utiliser la tondeuse. Se référer au titre **"REGLAGES de l'embrayage des lames (prise de force)"** dans la présente section.

INSTRUCTIONS D'ENTRETIEN

REMPLACEMENT/REPARATION

DANGER
Pour éviter un démarrage accidentel du moteur pendant le remplacement de pièces ou la réparation de la machine, retirer la clé de contact et débrancher les fils de la bougie d'allumage.

IMPORTANT : Utilisez **TOUJOURS** des pièces de rechange d'origine. La substitution de pièces **PEUT** avoir pour conséquence un dysfonctionnement du produit et risque de blesser l'opérateur et/ou d'autres personnes.

Courroies d'entraînement

Les modèles pourvus d'un système GHS sont équipés de 4 courroies d'entraînement, les modèles à éjection latérale étant équipés de trois courroies, à savoir :

- arbre de renvoi,
- prise de force moteur (courroie à trois gorges),
- ventilateur GHS (modèles équipés en GHS uniquement),
- transmission hydrostatique

Pour enlever et remplacer les courroies, se référer aux **descriptions ci-après**.

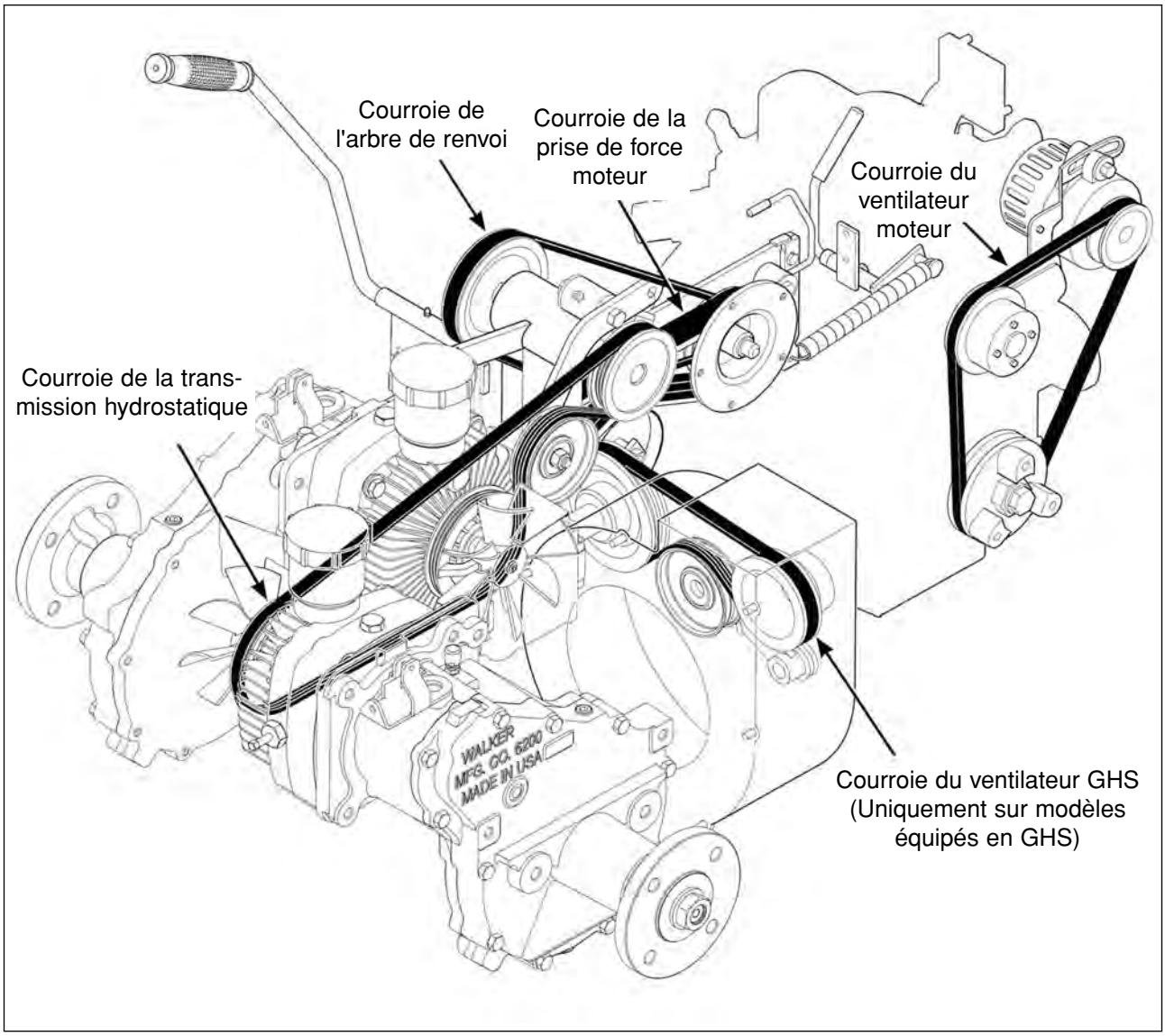
Courroie de l'arbre de renvoi
Courroie de la prise de force moteur
Courroie du ventilateur moteur
Courroie de la transmission hydrostatique
Courroie du ventilateur GHS (Uniquement sur modèles équipés en GHS)
WALKER MFG. CO. 6200 MADE IN USA

Emplacements des courroies

Courroie de la prise de force moteur (courroie à 3 gorges)

1. Pour enlever la courroie :

a. Retirer la courroie d'entraînement de l'arbre de renvoi secondaire du galet-tendeur (en poussant le levier de démarrage à froid vers le bas) et faire tomber la courroie hors de son logement.

REMARQUE : L'étape (a) n'est pas essentielle pour enlever cette courroie, mais elle permet de disposer de davantage de place pour manipuler la courroie.

b. Desserrer l'écrou de réglage de la bande du frein pour permettre au galet-tendeur de l'embrayage de descendre pour venir en contact avec le cadre. On obtient ainsi un relâchement maximal de la courroie ce qui facilite son démontage.

c. Retirer la courroie d'entraînement de la prise de force en la "faisant sortir" des poulies de la prise de force et du moteur une gorge à la fois jusqu'à l'enlèvement complet.

2. Remettre en place la courroie d'entraînement de la prise de force en procédant en sens inverse. Pour le contrôle et les réglages ci-après, se référer au titre **"REGLAGES de l'embrayage des lames (prise de force)** dans cette section :

a. Ajuster le dégagement de l'embrayage (réglage de la bande du frein) et vérifier l'action du frein.

b. Régler l'engagement de l'embrayage pour obtenir une tension appropriée de la courroie.

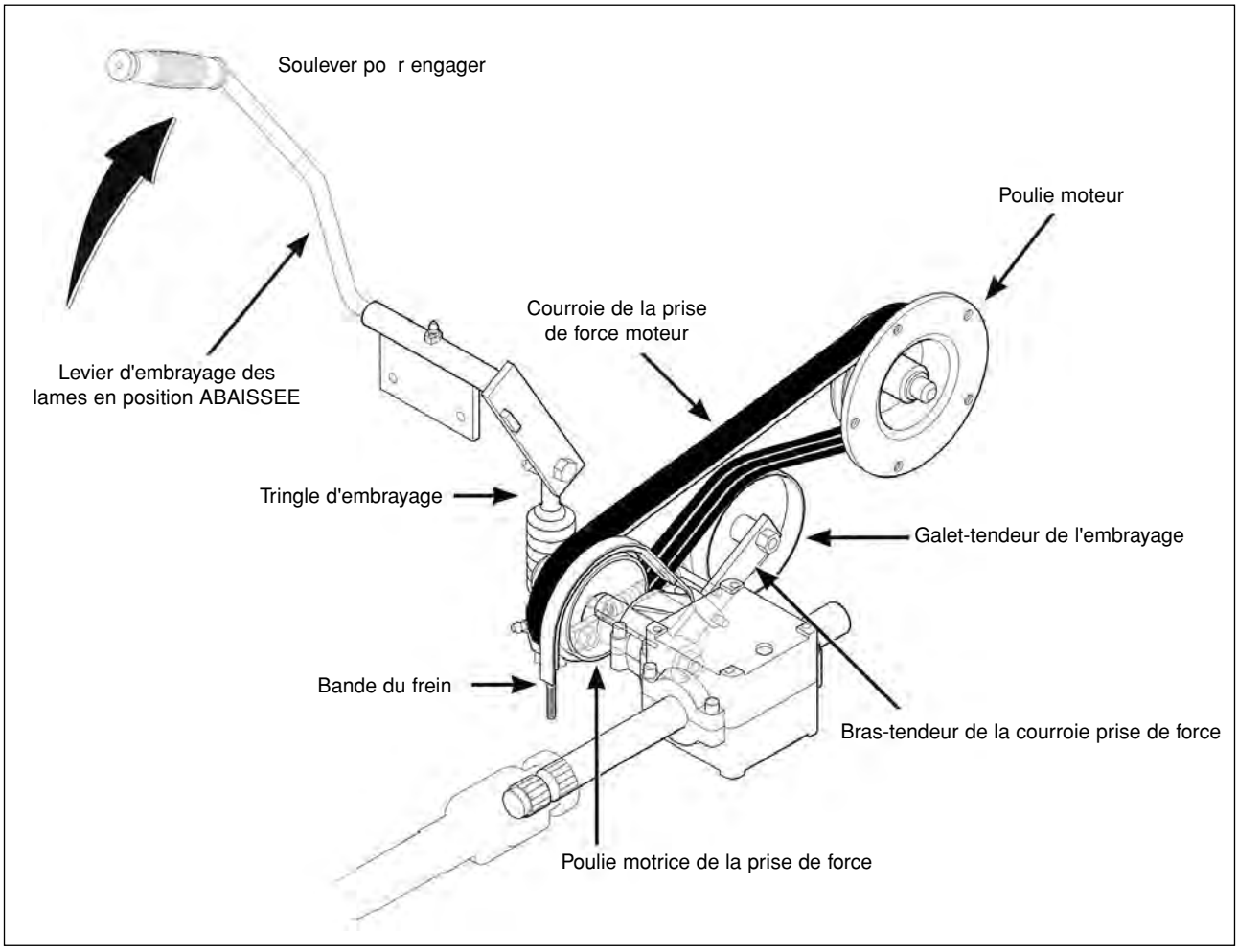
Soulever po r engager
Poulie moteur
Courroie de la prise de force moteur
Levier d'embrayage des lames en position ABAISSEE
Tringle d'embrayage
Galet-tendeur de l'embrayage
Bande du frein
Bras-tendeur de la courroie prise de force
Poulie motrice de la prise de force

Démontage de la courroie prise de force moteur

INSTRUCTIONS D'ENTRETIEN

Courroie d'entraînement de l'arbre de renvoi secondaire

1. Pour enlever la courroie :

a. Détendre la courroie en desserrant la tension du ressort du bras-tendeur de l'entraînement de l'arbre de renvoi secondaire en utilisant le levier de démarrage à froid.

b. Abaisser le bras de déblocage du tendeur pour libérer le levier à ressort. Ensuite, faire pivoter le bras vers le haut pour l'éloigner de la courroie.

c. Dérouler la courroie de la poulie de l'arbre de renvoi secondaire pour l'enlever.

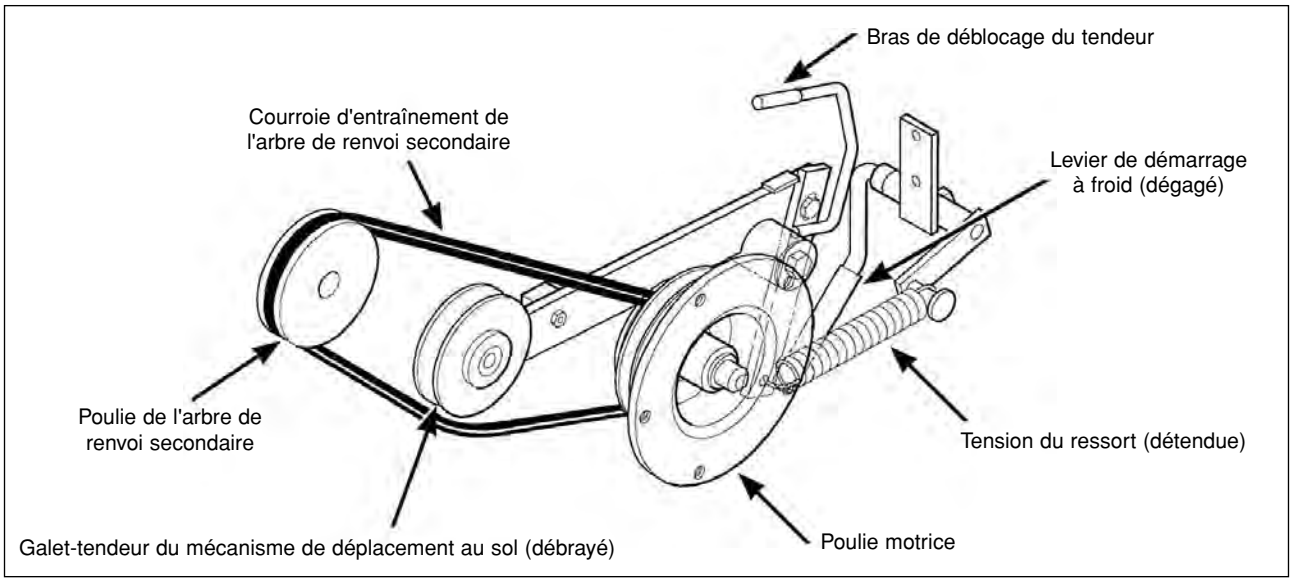
Bras de déblocage du tendeur
Courroie d'entraînement de l'arbre de renvoi secondaire
Levier de démarrage à froid (dégagé)
Poulie de l'arbre de renvoi secondaire
Tension du ressort (détendue)
Galet-tendeur du mécanisme de déplacement au sol (débrayé)
Poulie motrice

Courroie d'entraînement de l'arbre de renvoi secondaire (détendue)

2. Pour remplacer la courroie d'entraînement de l'arbre de renvoi secondaire, procéder en sens inverse.

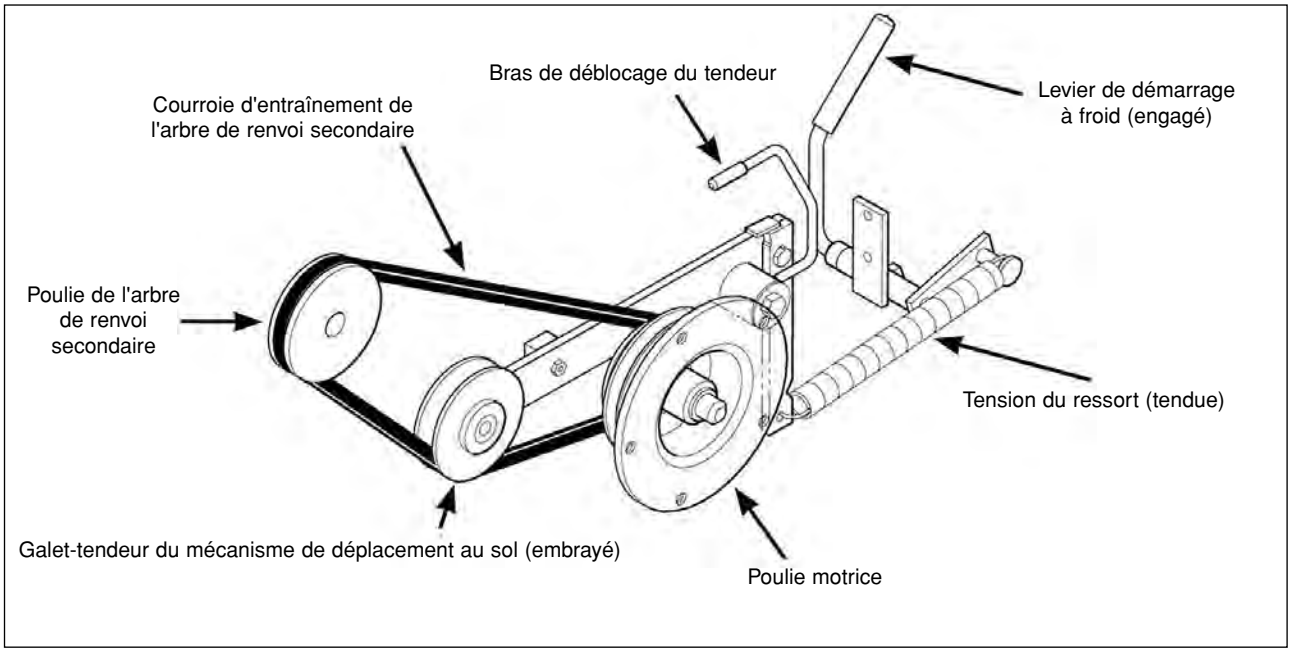
Bras de déblocage du tendeur
Levier de démarrage à froid (engagé)
Courroie d'entraînement de l'arbre de renvoi secondaire
Poulie de l'arbre de renvoi secondaire
Tension du ressort (tendue)
Galet-tendeur du mécanisme de déplacement au sol (embrayé)
Poulie motrice

Courroie d'entraînement de l'arbre de renvoi (tendue)

INSTRUCTIONS D'ENTRETIEN

Courroie du ventilateur du moteur

1. Pour démonter la courroie :

a. Desserrer le boulon de fixation de l'alternateur et le boulon tendeur de la patte de fixation de l'alternateur.

b. Faire pivoter l'alternateur selon l'illustration pour détendre et retirer la courroie.

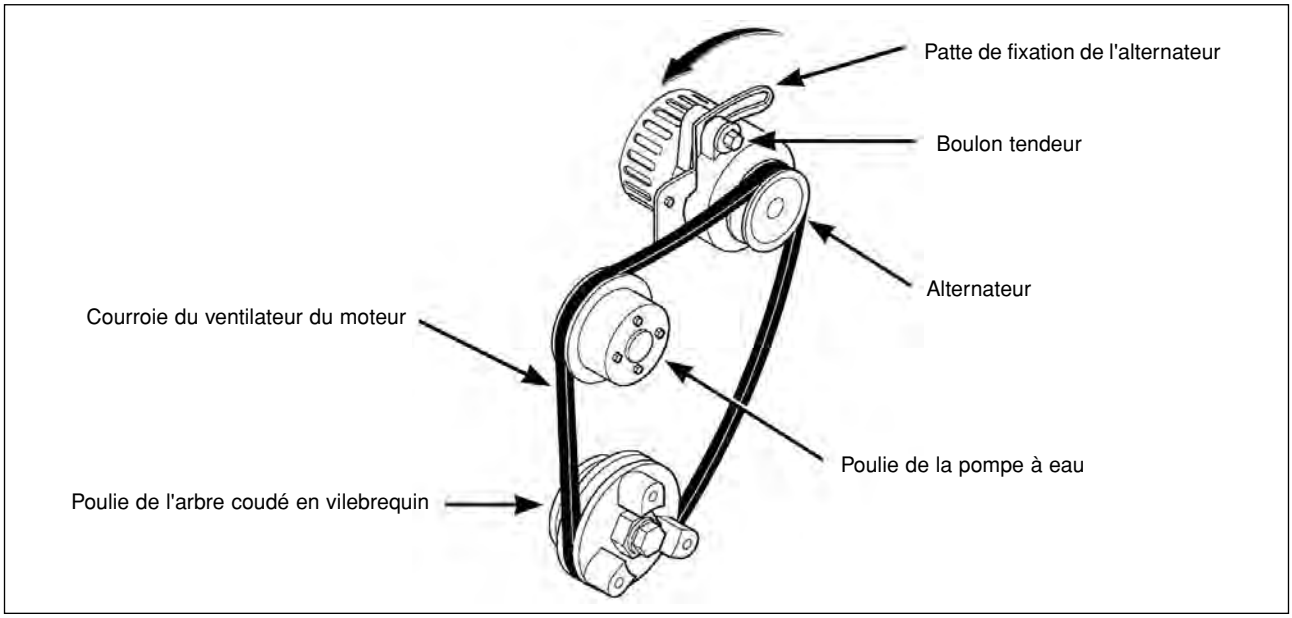
Patte de fixation de l'alternateur
Boulon tendeur
Alternateur
Courroie du ventilateur du moteur
Poulie de la pompe à eau
Poulie de l'arbre coudé en vilebrequin

Courroie du ventilateur du moteur (détendue)

2. Pour mettre en place la courroie, procéder en sens inverse. Ajuster et contrôler la tension de la courroie en vous référant au chapitre **CONTROLE/ENTRETIEN :** "Tension de la courroie du ventilateur" dans cette section.

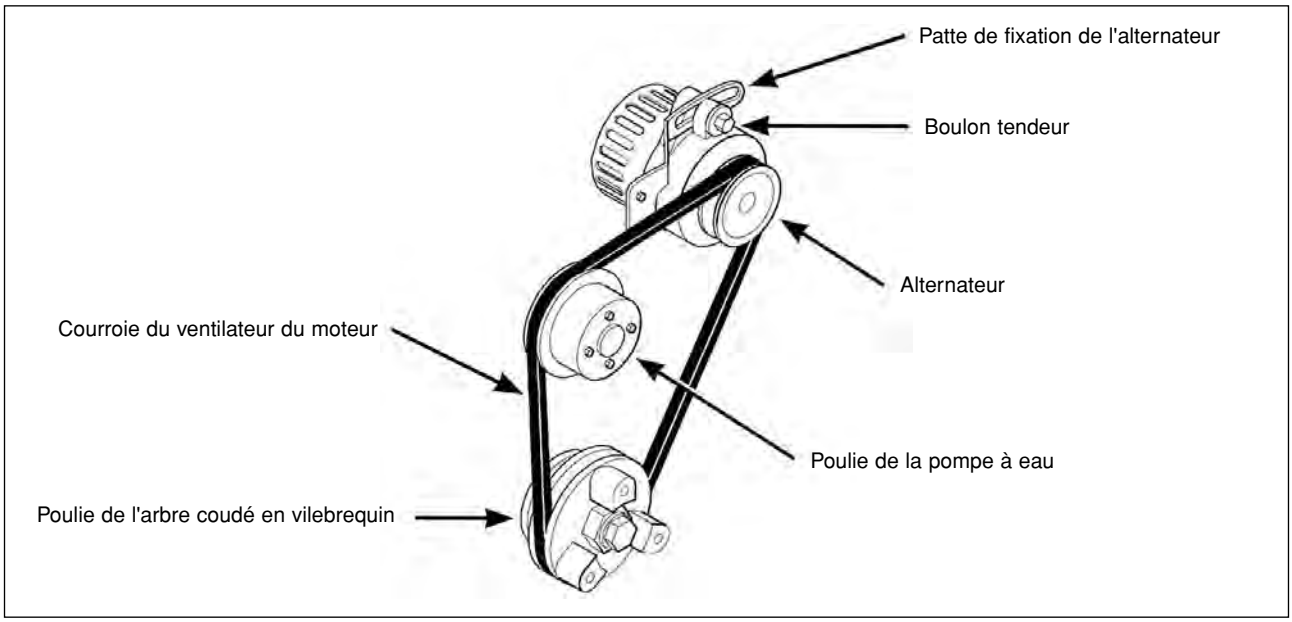
Patte de fixation de l'alternateur
Boulon tendeur
Alternateur
Courroie du ventilateur du moteur
Poulie de la pompe à eau
Poulie de l'arbre coudé en vilebrequin

Courroie du ventilateur du moteur (tendue)

INSTRUCTIONS D'ENTRETIEN

Courroie d'entraînement du ventilateur GHS

1. Pour desserrer la tension de la courroie, appuyer sur le galet-tendeur placé sur le bras du tendeur. Enlever la courroie de la poulie. La courroie doit être enlevée pour permettre **la libre rotation** de la roue de ventilateur.

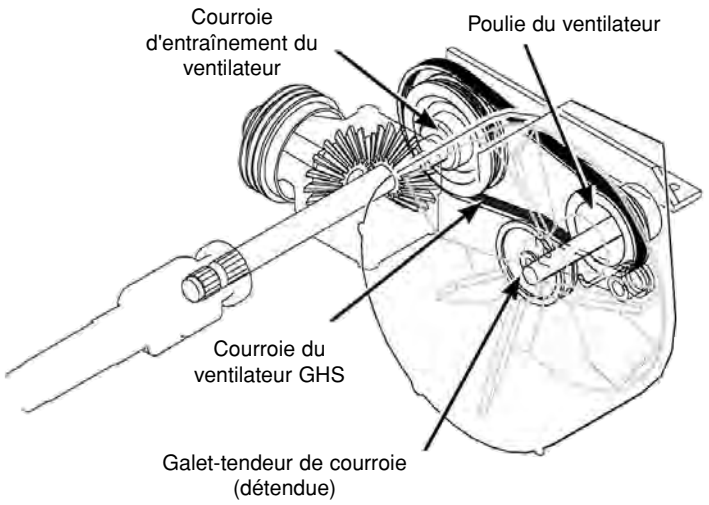

Courroie du ventilateur GHS (détendue)
Démontage du ressort de la courroie de ventilateur

2. Pour remplacer la courroie et le ressort, procéder en sens inverse.

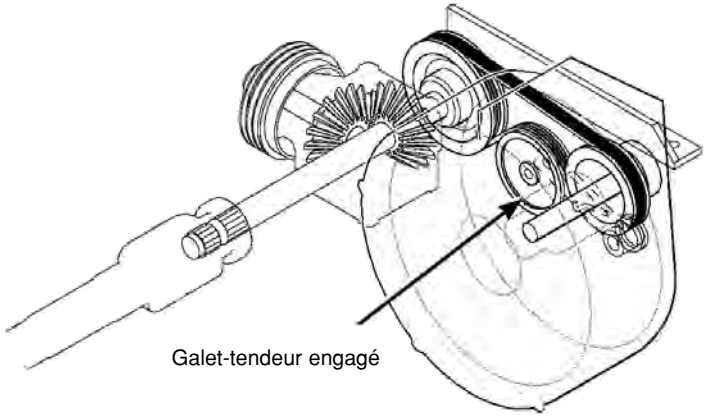

Courroie d'entraînement du ventilateur GHS (tendue)

INSTRUCTIONS D'ENTRETIEN

Courroie d'entraînement des transmissions hydrostatiques

1. Pour enlever la courroie :

a. Soulever le bras du tendeur à ressort de la courroie et le galet-tendeur pour desserrer la tension.

b. Enlever la courroie des poulies et relâcher le galet-tendeur.

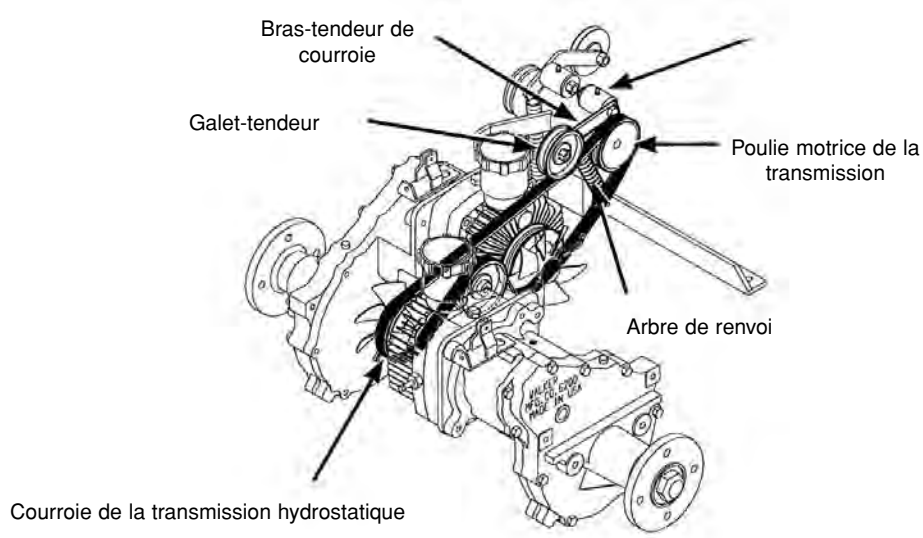

Courroie d'entraînement de la transmission hydrostatique (détendue)

2. Pour remplacer la courroie, procéder en sens inverse.

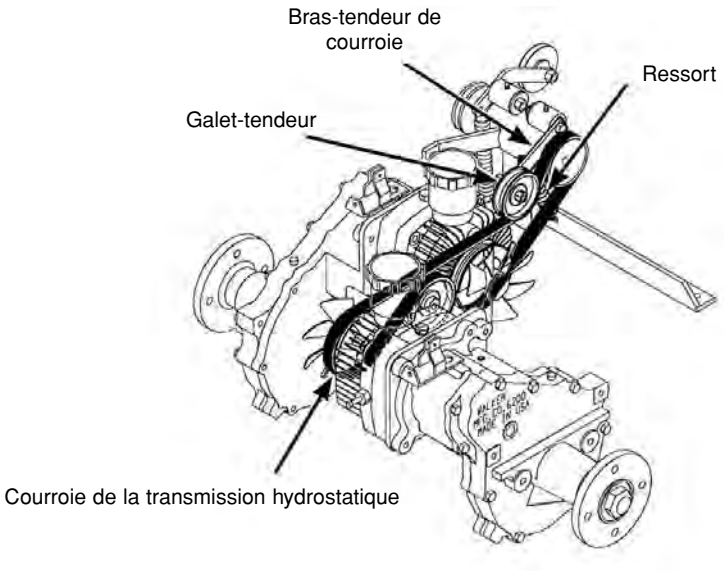

Courroie d'entraînement de la transmission hydrostatique (tendue)

Filtre à carburant - Modèle MDD

Le modèle MDD est équipé de **deux filtres à carburant**. Remplacer **toutes les 400 heures de service** aussi bien le filtre en ligne que l'élément filtrant du filtre Kubota.

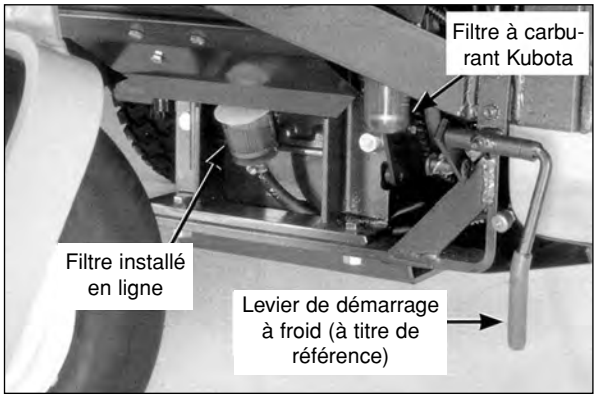

Emplacement du filtre à carburant (Modèle MDD)

IMPORTANT : Ne remplacer les filtres à carburant que dans une endroit propre, où les conduites à carburant et les raccordements ne risquent pas d'être contaminés par la poussière ou des saletés.

1. Fermer la vanne de coupure du réservoir à carburant et le robinet du filtre à carburant Kubota.

2. Démonter et remplacer le filtre installé en ligne ; desserrer les colliers de serrage et les faire glisser de part et d'autre du filtre pour démonter les conduites de carburant du filtre.

3. Sur le filtre Kubota, desserrer la bague à pas de vis de l'ensemble filtre et pot puis retirer le pot et l'élément filtrant.

4. Nettoyer le pot et ré-assembler l'ensemble avec un élément filtrant neuf (n'utiliser que le filtre de rechange Kubota, Réf. 15231-43560).

5. Ouvrir le robinet du filtre à carburant et la vanne de coupure du réservoir.

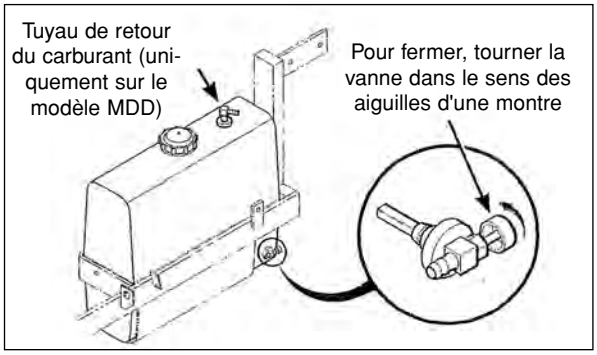
Tuyau de retour du carburant (uniquement sur le modèle MDD)
Pour fermer, tourner la vanne dans le sens des aiguilles d'une montre

Filtre à essence - Modèle MDG

Le modèle MDG est équipé d'un filtre à essence en ligne (même emplacement que celui présenté pour le modèle MDD). Remplacer ce filtre une fois par an.

IMPORTANT : Ne remplacer les filtres à essence que dans une endroit propre, où les conduites à essence et les raccordements ne risquent pas d'être contaminés par la poussière ou des saletés.

DANGER

L'essence est extrêmement inflammable et peut être hautement explosive. Pour minimiser les risques :

- Utilisez exclusivement un bidon d'essence homologué.
- Pendant l'entretien ou lorsque vous faites le plein d'essence, maintenez les flammes vives ou les étincelles éloignées de la machine. Ne pas fumer pendant que vous manipulez de l'essence.
- Essuyez immédiatement et complètement tout déversement d'essence.

Boulons de cisaillement sur les lames

REMARQUE : Les plateaux de coupe type DSD52 ou DSD62 n'en sont pas équipés.

La lame de coupe est fixée au moyeu au moyen de deux boulons de sûreté à cisailler (vis à métaux de 10-24" x 5/8" en acier inoxydable), qui sont conçus pour céder et protéger le train d'engrenages contre un endommagement si la lame subit une charge par à-coups.

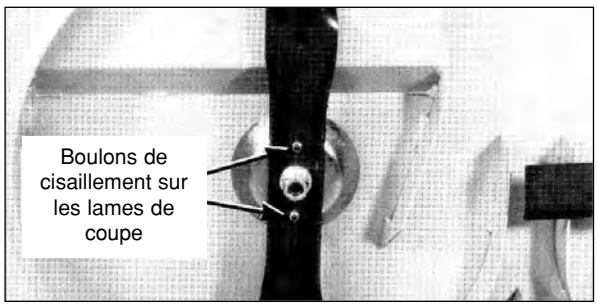

Boulons de cisaillement sur les lames de coupe

REMARQUE : Le serrage de l'écrou de fixation **5/8-18" de la lame avec un couple de serrage de 81,3 Nm** est également important pour une protection appropriée contre les charges par à-coups. Il est important de ne pas **trop serrer** l'écrou de fixation, ce qui fait échouer (annule) la fonction des boulons de cisaillement.

En cas de cisaillement de ces boulons, enlevez la lame et remplacez les boulons par des pièces neuves. Se référer au titre **"Affûtage des lames de coupe"** dans le chapitre **"CONTROLE/ENTRETIEN"** de cette section, qui décrit le démontage et le montage des lames.

Après avoir remonté la lame, vérifiez la synchronisation en imprimant une rotation complète à chaque lame et s'assurer que les bouts des lames ne se touchent pas. En cas de désynchronisation, se référer au chapitre **"Remplacement de l'engrenage du plateau de coupe"** dans cette section.

Goujon de cisaillement de la PRISE DE FORCE

La liaison entre l'arbre de commande de la prise de force et l'engrenage du plateau de coupe est réalisée au moyen d'un goujon de cisaillement pour protéger le mécanisme d'entraînement du plateau de coupe contre des charges par à-coups. Ce système, qui offre **une première protection contre les chocs** dans le cas d'un impact sur la lame, se déclenche normalement avant le cisaillement des boulons sur le moyeu de la lame.

En cas de cisaillement du goujon de la prise de force, veuillez procéder comme suit pour le remplacer :

1. Desserrer les deux boulons de fixation du carter de l'arbre prise de force sur le plateau de coupe et enlever le carter. (Les trous dans le carter sont oblongs pour faciliter le démontage).

2. Faire tourner le joint à rotule sur l'arbre pour faire coïncider le trou du goujon de cisaillement avec le trou dans l'arbre (et le bout du goujon de cisaillement). Utilisez un mandrin pour faire sortir la partie restante de l'ancien goujon de cisaillement.

3. Remettre en place un goujon neuf et le fixer solidement avec la clavette d'arrêt.

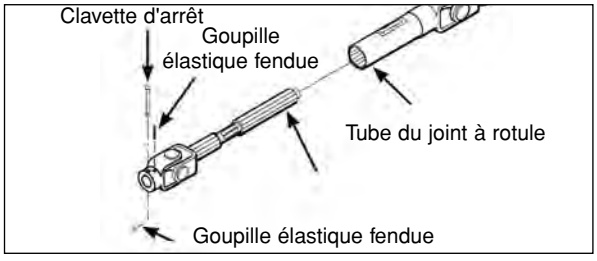

Goujon de cisaillement de la prise de force

IMPORTANT : Pour le remplacement, n'utilisez que des goujons de cisaillement Walker, type P/N 8067-10, pour assurer une protection appropriée contre les charges par à-coups. En effet, ces goujons sont durcis pour déclencher un cisaillement sous une charge spécifique.

4. Remettre en place le carter de l'arbre de la prise de force.

Avant de faire fonctionner la tondeuse, vérifier les boulons de cisaillement des lames ainsi que la synchronisation des lames (sur les plateaux de coupe à commande par engrenages), en imprimant **une rotation complète** aux lames. S'assurer que les bouts des lames ne se touchent pas. En cas de désynchronisation, se référer au chapitre **"Remplacement de l'engrenage du plateau de coupe"** dans cette section.

Lames de coupe

Pour le démontage et le remontage des lames de coupe, voir les instructions **"Affûtage des lames de coupe"**. Pendant l'affûtage et l'inspection des lames, celles-ci doivent être remplacées pour des raisons de sécurité et de performance de la machine, si elles présentent **l'une quelconque des conditions d'usure ou d'endommagement** ci-après :

- Si une quantité excessive de matière de **la partie plate** a été **meulée** (enlevée) lors de l'affûtage. Remplacez la lame si **la section plate restante** au bout de la lame **est inférieure à 19 mm**.

- Examinez soigneusement les extrémités des lames, en particulier l'endroit où la section plate de la lame pointe vers le haut pour former le "bout ailé" (se référer au titre **"Profil d'affûtage des lames"** dans le chapitre **"Affûtage des lames de coupe"**). Etant donné que du sable et des matériaux abrasifs provoquent l'usure du métal dans cette zone, la lame doit être changée si **l'épaisseur du métal a subi une usure de - 1,6 mm.**

DANGER
Si les lames sont utilisées dans un sol sablonneux, il se peut que l'usure creuse une "rainure" dans le bout ailé de la lame. Un morceau de lame peut se casser au risque de provoquer des blessures ou des endommagements graves.

- Contrôlez **l'allure rectiligne** des lames. A cet effet, marquez la position du bout de la lame à l'intérieur du carénage du plateau de coupe et amenez ensuite l'extrémité opposée de la lame à la même position et comparez. Si l'écart de la trajectoire du bout de la lame est **supérieur à 3 mm**, la lame est cintrée et **doit être remplacée**.

- Vérifiez l'absence de **fissures** en surface, en particulier aux endroits façonnés. En cas de présence d'une quelconque fissure, remplacez la lame.

INSTRUCTIONS D'ENTRETIEN

MISE EN GARDE

N'ESSAYEZ PAS de redresser une lame cintrée. NE JAMAIS souder une lame cassée ou fissurée. Pour votre sécurité, TOUJOURS remplacer la lame usée par une pièce neuve.

Remontez les lames selon les instructions du chapitre **"Affûtage des lames de coupe"**. Pour le remplacement des lames, pour votre sécurité et une performance optimale, n'utilisez que des **pièces d'origine Walker**. En effet, la qualité et la performance de lames de rechange **proposées par d'autres fabricants** ne peuvent être garanties et elles **risquent de présenter un danger**.

PRUDENCE

Utilisez TOUJOURS des pièces de rechange d'origine. La substitution de pièces PEUT entraîner un dysfonctionnement et risque de blesser l'opérateur.

Remplacement de l'engrenage du plateau de coupe

REMARQUE : Le remplacement de l'engrenage (des engrenages) peut être effectué, le plateau de coupe étant monté sur le tracteur. Toutefois, pour faciliter le démontage de l'engrenage, le plateau de coupe peut être enlevé. Se référer au titre "Installation du plateau de coupe sur le tracteur" dans le chapitre **"Instructions de montage"** et procéder en sens inverse pour démonter le plateau de coupe.

Pour remplacer l'engrenage (les engrenages) du plateau de coupe, suivre les instructions ci-après :

1. Enlever les lames. Se référer aux instructions du chapitre "Affûtage des lames de coupe".

2. Retirer le couvercle d'engrenage (deux vis à métaux) et la protection de l'arbre de la prise de force (deux boulons 1/4-20).

3. Enlever deux boulons de fixation 3/8-16 de chaque engrenage du mécanisme d'entraînement des lames et soulever l'ensemble engrenage complet du plateau (y compris l'arbre de commande de la prise de force).

4. Enlever les vis de fixation des plaques de recouvrement des engrenages et retirer les plaques. Démonter toutes les plaques pour être sûr que tous les engrenages soient complètement vidés de leur huile.

REMARQUE : Ecoulement d'huile à travers les unités de montage de la transmission par engrenages: si un engrenage présente un endommagement interne ou une usure excessive, les autres engrenages ainsi que les tubes de raccordement doivent être entièrement démontés et soigneusement rincés avec un solvant avant d'être réassemblés.

5. Vidanger l'huile et la mettre au rebus de façon appropriée.

6. Retirer les 4 boulons qui fixent l'engrenage au tube de raccordement et faire glisser l'engrenage hors l'accouplement de l'arbre de commande cannelé.

7. Mettre en place l'engrenage neuf sur l'accouplement cannelé de l'arbre de commande. Lors du raccordement de l'engrenage (des engrenages) sur l'accouplement cannelé, établir la synchronisation correcte des engrenages du mécanisme d'entraînement des lames en réglant les plats sur l'arbre de sortie à 90°. Avant l'assemblage, s'assurer de la synchronisation correcte.

8. Remettre en place les 4 boulons de fixation de l'engrenage sur le tube de raccordement. A cet instant, ne pas les serrer fermement, mais seulement à la main.

9. Positionner la transmission par engrenage sur le plateau et mettre en place les boulons 3/8-16 pour la fixation de l'ensemble. Serrer les boulons manuellement.

10. Serrer les boulons du tube de raccordement avec un couple de serrage de 9 Nm. Ensuite serrer les boulons de fixation du plateau de coupe.

REMARQUE : Cette phase de serrage d'attache aligne le train d'engrenage sur le carénage du plateau de coupe et supprime la possibilité d'assemblage des unités de montage en une fois.

11. Remplir les engrenages d'huile. Pour les instructions, se référer au chapitre **"Lubrification de la transmission du plateau de coupe"** dans cette section.

12. Terminer l'installation par le remontage des éléments restants sur le plateau de coupe. Après la mise en place des lames, vérifier la synchronisation correcte par une **rotation complète** des lames. S'assurer que les bouts ne se touchent pas.

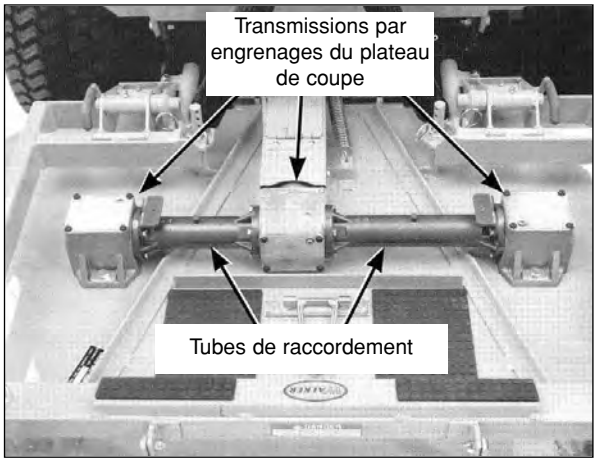

Transmissions par engrenages du plateau de coupe

Ensemble ventilateur GHS (et/ou ensemble roue de ventilateur)

Démontage de l'ensemble ventilateur GHS

1. Démonter le plateau de coupe. Se référer au titre **"Installation du plateau de coupe sur le tracteur"** dans le chapitre **"Instructions de montage"** et procéder en sens inverse.

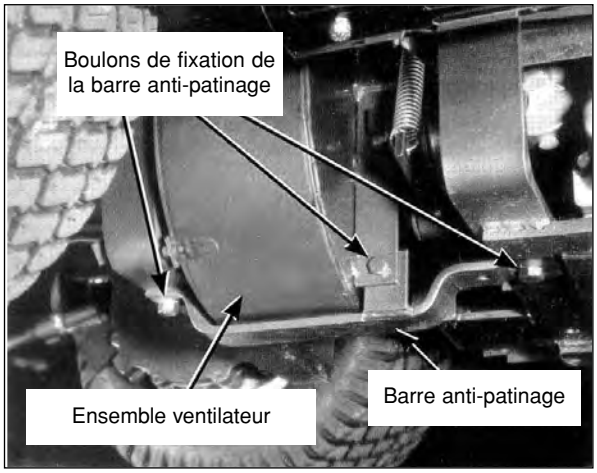

Pour le démontage du ventilateur GHS, retirer la barre anti-patinage

2. Enlever les 6 écrous 1/4-20 pour démonter la plaque frontale du ventilateur.

3. Enlever la courroie d'entraînement du ventilateur GHS. Pour les instructions, se référer au titre "REMPLACEMENT/REPARATION des courroies d'entraînement dans cette section.

4. Enlever le ventilateur du châssis comme suit :

a. Enlever la barre anti-patinage. A cet effet, retirer les boulons de fixation avant et arrière (sous le ventilateur) et enlever le boulon qui fixe la volute du ventilateur sur la barre anti-patinage.

b. Démonter l'ensemble bras galet-tendeur de la courroie en enlevant le pivot.

c. Enlever les deux boulons qui fixent la volute du ventilateur sur le cadre porteur

d. Abaisser le ventilateur en ligne droite pour le sortir du cadre porteur.

Démontage de la roue de ventilateur

Si nécessaire, remplacer la roue de ventilateur selon la procédure ci-après :

1. Desserrer les vis de fixation de la poulie de ventilateur et retirer la poulie en utilisant en démonte-roues.

2. Enlever la **bague de fixation** du roulement arrière (le plus proche de la poulie). A cet effet, desserrer la **vis de fixation** et tourner la bague dans le sens inverse des aiguilles d'une montre (utiliser un mandrin pour la faire tourner).

3. Sortir le ventilateur de la volute, en utilisant un démonte-roues fixé aux oreilles du palier. Les roulements sont sécurisés dans le palier grâce à un composé Loctite“ RC/680 et une **force considérable** sera nécessaire pour défaire cette adhésion. Après avoir "désolidarisé" les roulements de leur palier, une légère pression suffira pour enlever la roue de la volute.

REMARQUE : Il est possible de retirer le roulement avant de la roue de ventilateur sans l'endommager. Si, toutefois, il a été endommagé, il devra être remplacé en même temps que la roue.

INSTRUCTIONS D'ENTRETIEN

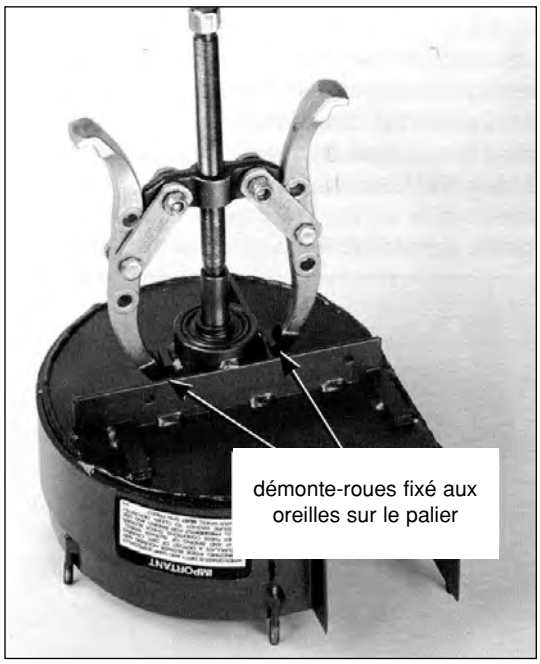

Sortie de la roue de ventilateur de la volute

Montage de la roue de ventilateur

1. Pour le montage de la roue de ventilateur, procéder dans le sens inverse du démontage. Le roulement avant est monté sur l'arbre de la roue de ventilateur, la fixation étant assurée par une bague. A l'aide d'un mandrin, faire tourner la bague de fixation dans le sens des aiguilles d'une montre et serrer la vis de réglage.

2. Mettre en place la roue de ventilateur et le roulement avant dans la volute du ventilateur en poussant. Enduire de Loctite“ RC/680 l'anneau extérieur du roulement et l'intérieur du palier.

3. Mettre en place le roulement arrière en exerçant une pression et après avoir appliqué du Loctite“ RC/680 sur l'anneau extérieur du roulement et du palier.

4. Mettre en place la bague de fixation sur le roulement arrière et la poulie pour terminer le montage de l'ensemble ventilateur. Serrer les vis de réglage de la poulie avec un couple de serrage de 28,3 Nm.

Montage du ventilateur

Remettre en place le ventilateur dans la tondeuse en procédant dans le sens inverse des instructions "Démontage du ventilateur GHS".

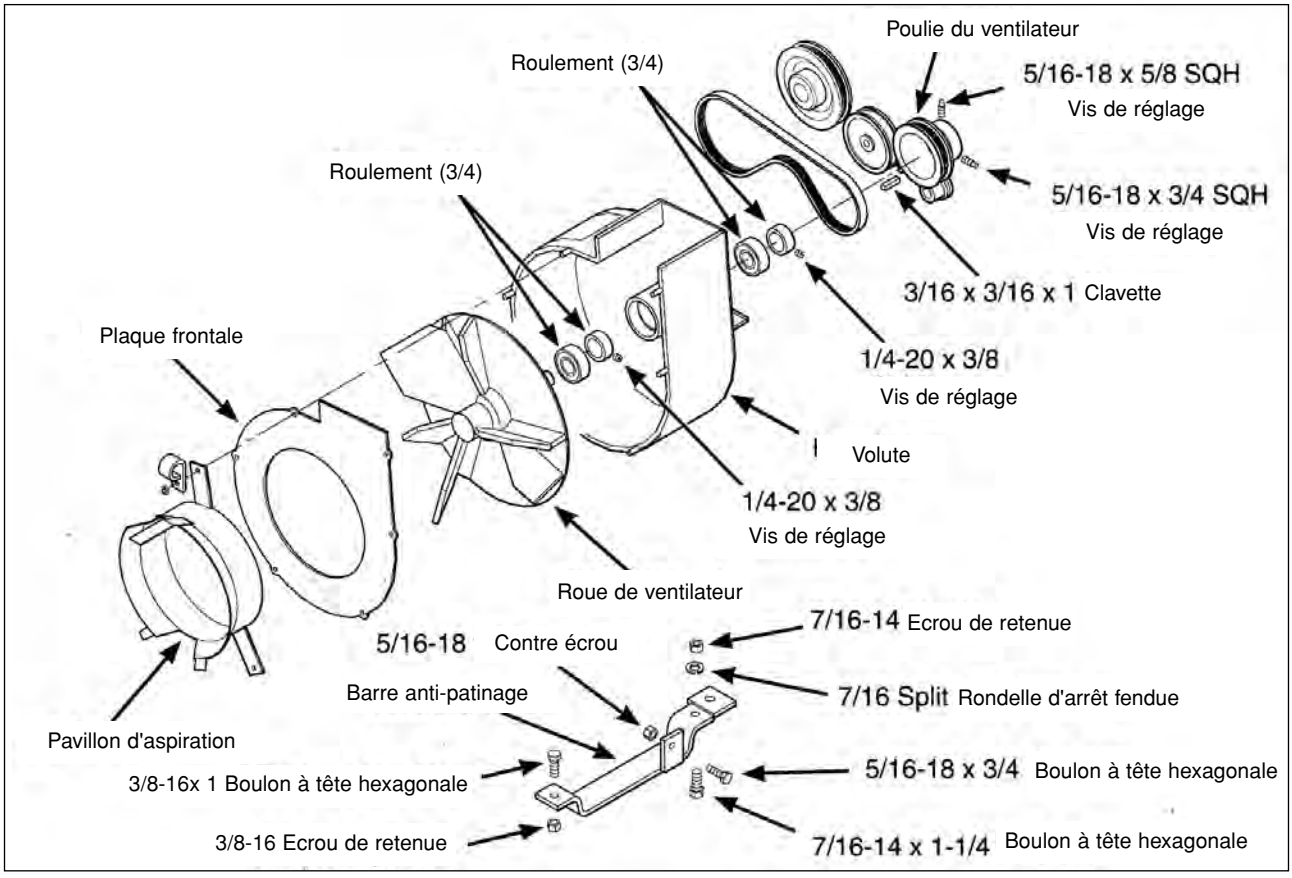

Composants du ventilateur GHS

REGLAGES

DANGER

Si le moteur doit tourner pour procéder à un réglage de maintenance, gardez vos mains, pieds et vêtements loin de toute pièce en mouvement. Ne pas porter de bijoux ou de vêtements amples.

Interrupteurs de sécurité

Le tracteur est équipé de trois interrupteurs de verrouillage de sécurité : l'interrupteur sous le siège, l'interrupteur de stationnement - levier de commande de marche avant au point mort et l'interrupteur de la prise de force.

Si l'un des événements ci-après se produit pendant le démarrage ou le fonctionnement, cela peut être dû au dysfonctionnement d'un interrupteur de verrouillage de sécurité. Contactez votre revendeur Walker pour le diagnostic des anomalies et/ou le remplacement.

De légers ajustages sont possibles en fléchissant prudemment l'interrupteur à membrane vers le haut ou vers le bas, en fonction des besoins.

- L'opérateur est assis sur le siège et le moteur démarre, le levier de commande de marche avant et/ou la prise de force étant engagée.
- L'opérateur est assis sur le siège et le moteur démarre, mais s'éteint rapidement après avoir engagé le levier de commande de marche avant ou la prise de force.
- Sans que l'opérateur soit assis sur le siège, le moteur démarre et continue de tourner, le levier de commande de marche avant et/ou la prise de force étant engagée.
- L'opérateur est assis sur le siège, le levier de commande de marche avant et la prise de force ne sont pas engagés et l'avertisseur sonore retentit, mais le démarreur ne s'enclenche pas.

Précontrainte des roulements de la roue jockey

Effectuer une précontrainte des roulements de la roue jockey en serrant l'écrou d'essieu jusqu'à ce que la roue ne tourne plus librement ; ensuite desserrer l'écrou d'un _ tour à 1 tour. La roue doit tourner librement, sans jeu axial excessif. Bloquer l'écrou d'essieu, la vis de réglage étant en place dans l'écrou.

Leviers de direction

Vous disposez d'une plage de réglage des leviers de direction d'environ 3 pouces (7,62 cm). En effet, les leviers peuvent être ajustés en avant ou en arrière, en fonction de la longueur des bras de l'opérateur. Pour le réglage, desserrer le contre-écrou au point de pivotement et le contre-écrou qui maintient le levier en position dans la coulisse réglable. Réglez les leviers à la position la plus confortable et resserrer les contre-écrous.

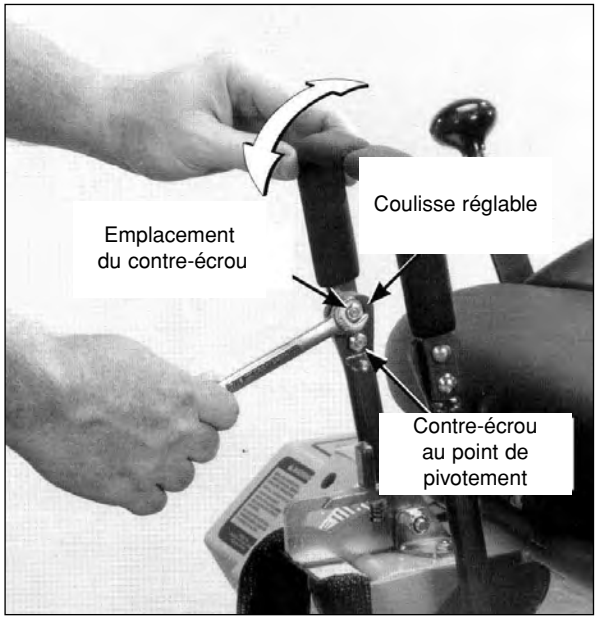

Réglage des leviers de direction

Embrayage de rotation des lames (prise de force)

Débrayage de l'embrayage/Action du frein

MISE EN GARDE

Pour un fonctionnement de la machine en toute sécurité, il est important de vérifier et de maintenir le fonctionnement correct du frein.

La position débrayée ou désengagée du galet-tendeur de l'embrayage de la rotation des lames est réglable. Son réglage doit être effectué pour desserrer la tension de la courroie sans fléchissement excessif pour permettre le serrage du frein. Le frein de la rotation des lames est activé par une tringle reliée au mécanisme du galet-tendeur de l'embrayage. Le frein est conçu pour arrêter la rotation des lames 5 secondes après débrayage de l'embrayage.

Pour vérifier et ajuster le débrayage de l'embrayage et l'action du frein, suivre le mode opératoire ci-après :

1. Pour placer le galet-tendeur de l'embrayage en position débrayée, utiliser l'écrou de réglage sur la bande du frein (se référer à l'illustration ci-dessous). Ajuster la position débrayée pour obtenir une course de la poulie de 13 mm de la position "embrayée" à la position "débrayée". Pour vérifier et ajuster sa course, engager tout d'abord l'embrayage et mesurer la distance du mouvement vers le bas de la poulie au moment où s'opère le débrayage de l'embrayage.

2. Après avoir réglé la course de la poulie, vérifier l'action du frein des lames selon la description du chapitre "CONTROLE/ENTRETIEN de l'action du frein de rotation des lames" dans cette section. Si les lames ne s'arrêtent pas dans les 5 secondes, contrôler ce qui suit :

a. Vérifier le jeu entre le galet-tendeur de l'embrayage et le flasque moteur au moment où la poulie est en position débrayée. En cas d'absence d'un jeu et si le galet-tendeur repose sur le cadre, le frein de rotation des lames ne sera pas serré lors du débrayage de l'entraînement des lames. Ce problème est généralement dû à une courroie d'entraînement de la prise de force du moteur trop courte. Remplacer la courroie (se référer au titre REMPLACEMENT/REPARATION des courroies d'entraînement dans la présente section) et réajuster la course de la poulie selon la description de l'étape 1 (ci-dessus).

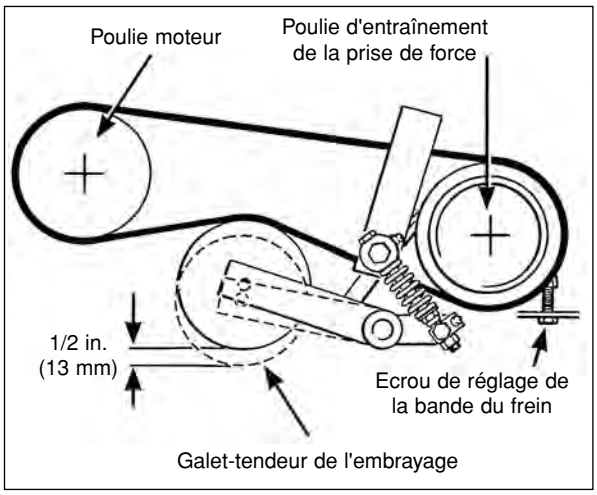
Poulie moteur
Poulie d'entraînement de la prise de force
1/2 in. (13 mm)
Ecrou de réglage de la bande du frein
Galet-tendeur de l'embrayage

"Réglage de la position débrayée de l'embrayage de la prise de force"

b. Au niveau de la poulie motrice, vérifier que la bande du frein et le tambour ne présentent aucune usure. Remplacer tout élément usé du frein et réajuster la course de la poulie selon la description de l'étape 1 (ci-dessus).

Enclenchement de l'embrayage/Tension de la courroie

L'enclenchement de l'embrayage et la tension de la courroie de la prise de force peuvent être ajustés par la bielle de vérin de l'embrayage. Initialement, après avoir remplacé la courroie de la prise de force par une pièce neuve, **10 heures après et ensuite toutes les 100 heures**, contrôler et ajuster les trois dimensions au niveau du vérin de commande selon les deux illustrations ci-après.

Commencer par ajuster le jeu de la tête du boulon (6 à 10 mm) et ensuite la longueur du ressort. S'il est nécessaire de procéder au réglage plus fréquemment que toutes les 100 heures pour maintenir les dimensions du vérin d'embrayage, il peut s'agir d'un problème d'usure de la poulie ou d'un désalignement de la courroie.

Réglage du vérin de l'embrayage - Débrayé

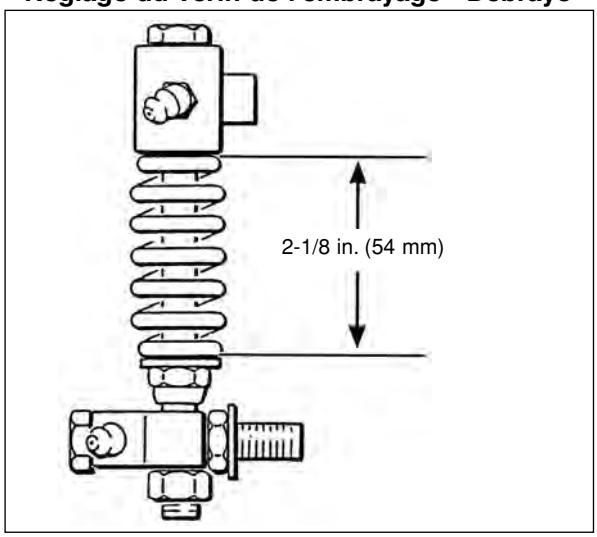

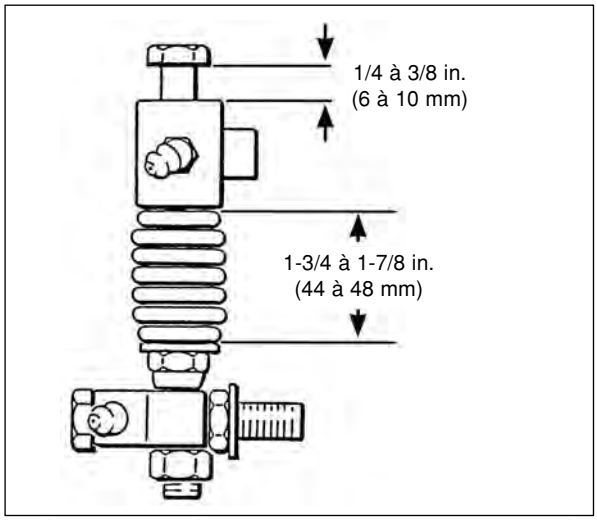

Réglage du vérin de l'embrayage - Embrayé

INSTRUCTIONS D'ENTRETIEN

Débrayage/Action du frein

MISE EN GARDE
Pour un fonctionnement de la machine en toute sécurité, il est essentiel de contrôler et de conserver le frein des lames en parfait état de fonctionnement.

La position **débrayée ou désengagée** du galet-tendeur de l'embrayage des lames est réglable. Elle doit être ajustée pour détendre la courroie **sans qu'elle ne soit lâche à l'excès** et pour appliquer le frein des lames. Ce frein est activé par la liaison entre le tirant de frein et le mécanisme du galet-tendeur de l'embrayage. Le frein est conçu pour arrêter les lames 5 secondes après avoir débrayé l'embrayage.

Contrôle de la transmission

IMPORTANT : L'ajustage correct des arrêts de commande de la transmission est essentiel pour l'efficacité et la durée de vie de la transmission. Ils sont correctement réglés en usine et ne nécessitent un nouveau réglage qu'en cas de démontage ou de remplacement de la transmission ou d'une connexion de commande apparentée.

REMARQUE : Il n'est pas anormal qu'une machine neuve commence à ne pas se déplacer en ligne droite après 5 ou 10 heures de fonctionnement initial (ce qui est dû au rodage). Dans ce cas, procéder conformément au "Réglage du déplacement au sol en ligne droite - Etape 4".

IMPORTANT : Les réglages ci-après doivent être effectués successivement. Vérifier et régler chaque fonction dans l'ordre indiqué.

Seuil de réglage de la marche avant (stop) - Etape 1

1. Placer le levier de commande de marche avant (FSC) sur la position la plus **EN AVANT**.

2. Vérifier le jeu entre les bras de manœuvre des leviers de direction gauche et droit et le cadre et ajuster le **boulon d'arrêt de la marche avant** de telle sorte à obtenir pour chacun des leviers un écartement du cadre d'au moins 1,6 mm. Cet écartement doit être contrôlé en **poussant** le bras en arrière pour supprimer tout ballant au niveau de la jonction.

3. Serrer l'écrou de blocage sur le boulon de réglage d'arrêt de la marche avant.

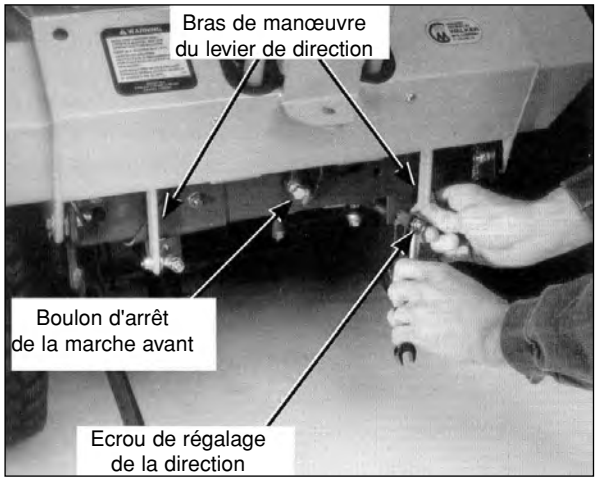

Réglage de la commande de la vitesse avant et du levier de direction

Réglage du battement du levier de direction - Etape 2

1. Placer le levier FSC sur la position la plus **EN AVANT**.

2. Sur chaque bras de manœuvre des leviers de direction desserrer l'écrou de réglage jusqu'à l'obtention d'un battement entre l'actionneur du levier et l'écrou de réglage (glissement sur la tige de commande de la transmission).

3. Comme montré, maintenir l'actionneur en arrière (contre la pression du ressort) et serrer l'écrou jusqu'à suppression de la perte de course de la vis. Ensuite, **serrer l'écrou de deux tours supplémentaires.**

IMPORTANT : Si **l'écrou de serrage est trop desserré** (existence d'un jeu inutile), les arrêts de commande internes de la transmission subissent une sollicitation excessive. Si **l'écrou de serrage est trop serré** (condition préférable), la vitesse avant maximale est réduite.

Réglage de la fonction point mort - Etape 3

1. Placer le levier FSC en position **POINT MORT DE STATIONNEMENT** (limite de marche arrière).

2. Démarrer le moteur (le faire tourner d'abord au ralenti et ensuite à vitesse normale) et **contrôler le mouvement des roues motrices.**

REMARQUE : Si le moteur ne démarre pas, vérifier et ajuster l'interrupteur de sécurité du point mort (voir point 4 ci-dessous).

PRUDENCE
NE JAMAIS essayer de débrancher un quelconque dispositif de sécurité ou d'annuler son action.

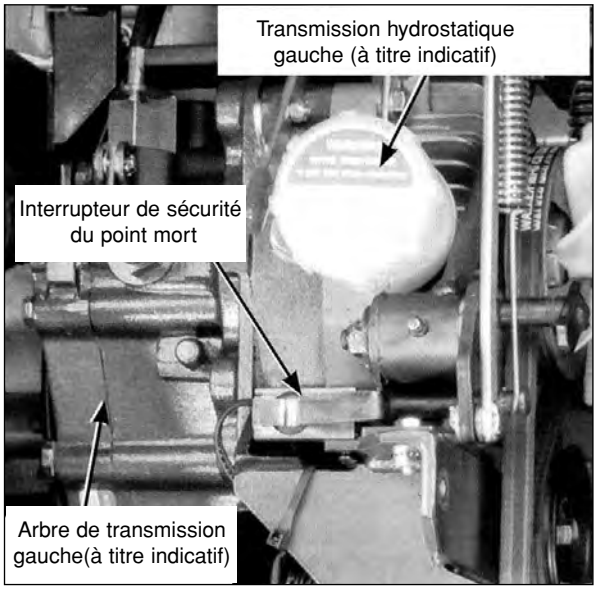
Transmission hydrostatique gauche (à titre indicatif)
Interrupteur de sécurité du point mort
Arbre de transmission gauche(à titre indicatif)

Réglage de la fonction point mort

3. Si les roues motrices tournent, arrêter le moteur et **régler l'arrêt au point mort du levier de commande de marche avant**. A cet effet, ajuster la chape de réglage du mécanisme de commande du levier FSC (pour l'emplacement de la chape, voir la photo **"Réglage de la fonction point mort"**). Si les roues motrices tournent en arrière, enlever la goupille fendue et la goupille de la chape et visser la chape en avant. Si les roues motrices tournent en avant, visser la chape en arrière. Redémarrer le moteur et vérifier le mouvement des roues (il se peut que plusieurs réglages "d'essai et d'erreur" soient nécessaires). A ce moment-là, il ne **sera** peut-être **pas possible** d'effectuer le réglage, les deux roues étant immobiles, étant donné que le réglage du différentiel n'a pas été effectué. (voir "Réglage de déplacement au sol en ligne droite - Etape 4). Dans ce cas, le réglage du point mort devra être effectué avec une roue immobile, l'autre se déplaçant légèrement **en avant**.

4. Vérifier et **régler** la fermeture de **l'interrupteur de sécurité point mort**, le levier FSC étant au point mort (le moteur ne démarrera pas si l'interrupteur est ouvert). De légers ajustements sont possibles en fléchissant prudemment l'interrupteur à membrane vers le haut ou vers le bas en fonction des besoins. Se référer à la description du réglages des **interrupteurs de sécurité** dans cette section.

Réglage du déplacement au sol en ligne droite - Etape 4

1. Assis sur le siège, démarrer le moteur (le faire tourner à vitesse normale) et vérifier **le mouvement en avant** de chacune des roues motrices, le levier FSC étant en position **POINT MORT DE STATIONNEMENT.** (Si l'une ou l'autre des roues motrices tourne **EN ARRIERE**, se référer à nouveau au "Réglage de la fonction point mort - Etape 3, et refaire le réglage). **La roue tournant en avant, serrer l'écrou de réglage du levier de direction côté tondeuse**, jusqu'à l'immobilisation de la roue.

2. Sur une **surface plane**, contrôler la trajectoire en ligne droite (**sans poser les mains** sur les leviers de direction). Régler le levier FSC à différentes vitesses et vérifier si la tondeuse se déplace en ligne droite (a titre de référence, tracer une ligne sur le sol avec un ciment de jointoiement ou un autre produit).

REMARQUE : Le réglage définitif de l'alignement est effectué pendant la tonte, ce qui permet plus facilement d'obtenir un réglage "précis".

3. Si le déplacement ne s'effectue pas en ligne droite, **serrer l'écrou de réglage qui se trouve sur le même côté de la tondeuse que la roue qui tourne trop vite**. Par exemple : si le tracé de la tondeuse suit la trajectoire de droite cela indique que la roue gauche tourne trop vite. Il convient alors de serrer l'écrou de réglage à gauche.

Réglage du déplacement au sol en ligne droite

Verrou à friction de contrôle de la vitesse en marche avant

Lorsque les leviers de direction sont actionnés, le réglage du verrou à friction du levier FSC doit assurer le **maintien de la vitesse en marche avant sélectionnée**. A ce moment-là la friction n'est pas trop forte (trop de friction) pour que le **déplacement de la commande** devienne difficile. Pour contrôler et régler le verrou à friction du levier FSC, procéder comme suit :

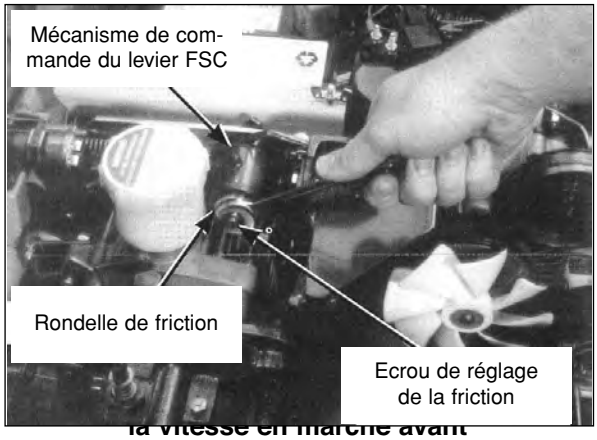

la vitesse en marche avant

1. Placer le levier FSC dans la position maximale **EN AVANT** et tirer les deux leviers de direction en arrière : le levier FSC doit rester en place. Si le levier FSC se déplace en arrière pendant que les leviers de direction sont tirés en arrière, **la friction doit être augmentée**.

2. Maintenir les leviers de direction en arrière et déplacer le levier FSC de l'arrière **VERS L'AVANT**. Si la friction est correctement réglée, le levier FSC devrait se déplacer en arrière avec une légère résistance (friction). Si le mouvement du levier FSC est "dur", l**a friction doit être augmentée.**

3. La friction peut être **augmentée** ou **diminuée** en **serrant** ou **desserrant l'écrou de réglage** de la friction. Desserrer et serrer l'écrou et vérifier le fonctionnement de la commande jusqu'à ce que les conditions des étapes 1 et 2 (ci-dessus) soient remplies.

Butée réglable du plateau de coupe relevable

Si l'assemblage articulé du châssis est correctement réglé, les leviers de blocage du plateau devraient passer librement de la position "verrouillée" à la position "déverrouillée". Tous les quatre clips de fixation destinés au réglage de la hauteur doivent être à fleur des rondelles au-dessus du coussinet des tiges support du plateau. Si, sur une surface plane, une quelconque tige est relevée (probablement les tiges support avant), pour l'abaisser, serrer sur le côté opposé ou desserrer sur le côté où cela est le cas. Pour effectuer ces réglages, desserrer l'écrou de blocage et serrer ou desserrer les vis de réglage sur les supports pivotants du plateau. Après réglage, resserrer l'écrou de blocage.

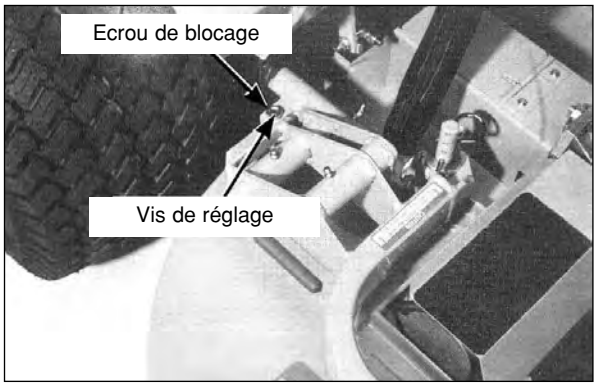

Butée réglable du plateau de coupe relevable

Liaison de l'électro-aimant de la vanne carburant - Modèle MDD

Pour éviter tout endommagement de l'électro-aimant de la vanne carburant, la liaison au moteur doit être réglée de telle sorte que l'électro-aimant atteigne son point le plus bas avant que le bras de commande sur le moteur ne vienne en contact avec son butoir (lorsque le moteur tourne). Si l'électro-aimant n'atteint pas son point le plus bas pendant que le moteur tourne, il sera en surcharge et complètement détruit.

IMPORTANT : La liaison de l'électro-aimant doit être contrôlée et ajustée à chaque démontage ou remplacement de celui-ci (que ce soit lors de la remise en place d'un électro-aimant existant ou de la mise en place d'un électro-aimant de rechange).

Pour contrôler et ajuster la liaison, procéder comme suit :

1. Actionner manuellement l'ouverture de la vanne carburant et contrôler l'écartement entre le bras de commande sur la pompe d'injection et le butoir. L'écartement nécessaire est d'environ 1,6 mm.

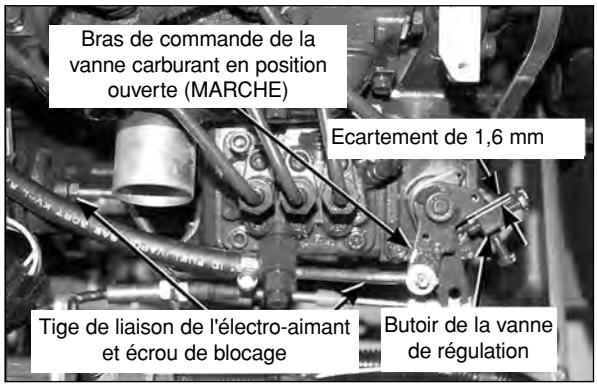
Bras de commande de la vanne carburant en position ouverte (MARCHE)
Ecartement de 1,6 mm
Tige de liaison de l'électro-aimant et écrou de blocage
Butoir de la vanne de régulation

Réglage de la liaison de l'électro-aimant de la vanne carburant - (Modèle MDD)

2. Si l'écartement est incorrect, ajuster la liaison en desserrant l'écrou de blocage au niveau de l'électro-aimant. A cet effet, retirer la goupille fendue et la rondelle situées sur le raccordement au bras de commande de la vanne carburant et visser la tige de liaison dans un sens ou dans l'autre pour la faire entrer ou sortir de l'électro-aimant selon les besoins.

3. Après avoir réglé l'écartement correct de la liaison, mettre la clé de contact en position "ON" (MARCHE) et vérifier ce jeu en faisant fonctionner l'électro-aimant.

Carburateur - Modèle MDG

PRUDENCE
NE PAS modifier les ajustages du régulateur de vitesse du moteur ou faire tourner le moteur à survitesse. Le régulateur de vitesse a été réglé en usine pour une vitesse de régime de sécurité maximale.

Il est nécessaire de procéder à des réglages du carburateur pour compenser les différences au niveau de l'altitude, de la température et du carburant. Après réglage du carburateur, plus aucun réajustement ne sera nécessaire. Toutefois, si le moteur présente les symptômes ci-après, il convient de procéder à un réglage du carburateur : fumée noire et fuligineuse à l'échappement, manque de puissance, ratés ou allumage en retour du moteur, démarrage difficile, rotation irrégulière ou un moteur qui tourne à vide.

REMARQUE : Pour une information détaillée sur le réglage du carburateur, veuillez vous référer également à la notice Kubota destinée à l'atelier.

PRUDENCE

Pour toute intervention sur le moteur, TOUJOURS utiliser le manuel d'entretien propre au moteur. Toute opération d'entretien ou modification non autorisée PEUT provoquer des conditions de fonctionnement hors sécurité.

REMARQUE : Lors du réglage du carburateur, il doit être muni du filtre à air et du flexible d'aspiration d'air.

Sur le modèle MDG le carburateur est équipé d'un gicleur à grande vitesse **fixe** (non réglable). Ainsi, à une altitude de 1.524 m au-dessus du niveau de la mer, pour économiser au mieux le carburant et pour la puissance optimale du moteur, le gicleur devrait être changé. Pour le remplacement du gicleur veuillez contacter un revendeur Kubota agréé.

Pour régler le carburateur pour le ralenti du moteur, procéder selon le mode opératoire ci-après :

1. Fermer en douceur la vis de réglage du mélange du régime de ralenti de la soupape à pointeau dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce qu'elle soit quasiment à fond.

IMPORTANT : Un serrage trop fort risque d'endommager la soupape à pointeau et la base du carburateur.

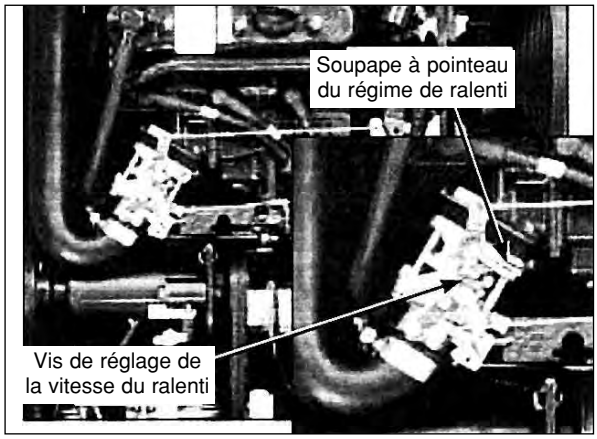

Réglage du carburateur - Modèle MDG

2. Réglage préalable : Faire sortir le pointeau en le tournant de la position fermée d'un tour et demi (en sens inverse des aiguilles d'une montre). Ce réglage initial permettra au moteur de démarrer et de chauffer avant le réglage final.

DANGER

Le moteur doit tourner afin de régler le carburateur pour le ralenti. Pour éviter de se blesser, ne pas approcher les mains, les pieds, la tête et d'autres parties du corps du silencieux/tuyau d'échappement et d'autres parties chaudes, en mouvement ou tournantes du moteur.

3. Démarrer le moteur et le faire chauffer pendant environ 5 minutes.

4. Placer la manette des gaz en position de **RALENTI**. Régler la vitesse du ralenti à 1.200 t/min. en tournant la vis de réglage de la vitesse du ralenti sur la vanne papillon (manette des gaz). Contrôler la vitesse du ralenti bas avec un compte-tours

5. Le moteur tournant à vide, ajuster le mélange du régime de ralenti en tournant le pointeau dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'au ralentissement du moteur (mélange pauvre). Ensuite, tourner le pointeau dans le sens inverse des aiguilles d'une montre au-delà du point de fonctionnement régulier jusqu'à ce que le moteur ralentisse à nouveau (mélange riche). Maintenant, tourner le pointeau au milieu entre le mélange pauvre et le mélange riche et vérifier l'accélération du moteur à partir du ralenti. Si le moteur n'accélère pas correctement, réajuster le mélange du régime de ralenti, en règle générale jusqu'au niveau d'un mélange légèrement plus riche (ouvrir la vanne à pointeau).

6. Après le réglage final du mélange du régime de ralenti, procéder à un nouveau contrôle de la vitesse du ralenti.

Avertisseur sonore « plein » du système GHS à interrupteur Grass-Pak®

Si l'avertisseur sonore « plein » du système de récupération d'herbe ne retentit pas, les instructions de recherche de pannes et de réglage ci-après s'appliquent :

1. Vérifier l'avertisseur sonore.

a. Débrancher les deux câbles du connecteur électrique de l'interrupteur Grass-Pak® et faire un pontage entre ces câbles (by-pass).

b. (Sans faire tourner le moteur) placer le contacteur d'allumage en position **"MARCHE"** et placer l'embrayage de rotation des lames en position **"EMBRAYAGE"** pour faire retentir l'avertisseur sonore.

c. Si l'avertisseur sonore ne retentit pas il est hors service et doit être remplacé.

d. Si l'avertisseur sonore retentit, passer à l'étape 2.

2. Contrôle de l'interrupteur Grass-Pak®.

a. Rebrancher les câbles au connecteur électrique de l'interrupteur Grass-Pak®.

b. (Sans faire tourner le moteur), placer le contacteur d'allumage en position **"MARCHE"** et l'embrayage de rotation des lames en position **"EMBRAYAGE"**.

c. Ouvrir la porte arrière du bac récupérateur et déclencher l'interrupteur à ailette Grass-Pak® manuellement pour le faire osciller.

MISE EN GARDE

ENDROIT A RISQUE DE PINCEMENT - PORTE A FERMETURE PAR VERIN

En abaissant le hayon sur le bac récupérateur GHS, appuyez sur le loquet de sécurité sur le côté. En fermant la porte, FAITES TRES ATTENTION à ne pas approcher vos mains, doigts, etc. de la charnière et du cadre de la porte. En effet, les vérins, qui maintiennent la porte fermée pendant la tonte, sont très puissants et risquent de la faire claquer avec une force considérable.

d. En faisant tourner l'interrupteur dans les deux sens, l'avertisseur sonore devrait retentir. Si ce n'est pas le cas, il est hors service et doit être remplacé.

MISE EN GARDE

NE PAS tester l'interrupteur Grass-Pak® si le moteur tourne. Il peut y avoir des projections en sortie du bec de déversement, ce qui RISQUE de provoquer des blessures graves.

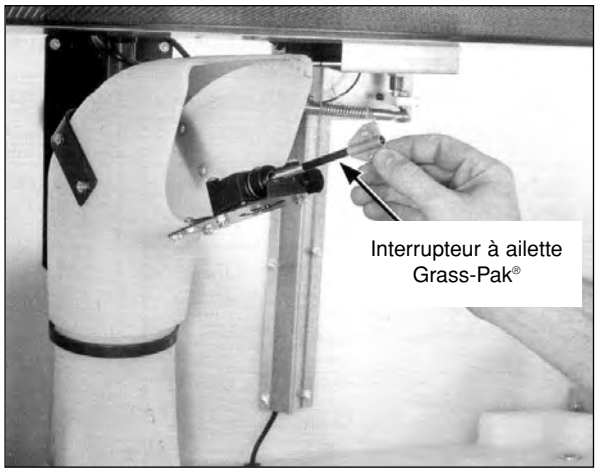

Contrôle de l'interrupteur Grass-Pak®

INSTRUCTIONS D'ENTRETIEN

CIRCUIT ELECTRIQUE

Pour le diagnostic des anomalies, se référer au **schéma des connexions** du modèle MDD ou du modèle MDG.

IMPORTANT : Avant de déconnecter un quelconque connecteur électrique et avant toute intervention de réparation sur le circuit électrique, débrancher les deux câbles de raccordement de la batterie.

IMPORTANT : Avant de débrancher et de démonter le tableau de bord, déconnecter les deux câbles de raccordement de la batterie.

Coupe-circuits

Emplacement	Ampérage de coupure	Circuits (charge électrique)
Sectionneur principal monté sur support derrière la batterie	Modèle MDD : 40 A Modèle MDG : 30 A	- Tableau de bord - Electro-aimant du démarreur - Pompe à carburant - Bougies de préchauffage (uniquement sur modèle MDD) - Circuit de traction, électro-aimant de la vanne carburant (uniquement sur modèle MDD
Coupe-circuit du ventilateur de radiateur adjacent au sectionneur principal	30 A	- Ventilateur de refroidissement - Module du ventilateur de refroidissement
Tableau de bord	5 A	- Indicateurs sur tableau de bord - Voyants rouges/avertisseur sonore
Tableau de bord	10 A	- Feux avants - Relais de coupure de protection et module de temporisation - Circuit de courant de maintien, électro-aimant de la vanne carburant (uniquement sur modèle MDD) - Moteur Powerfil (uniquement sur système de récupération de l'herbe) - Avertisseur sonore "plein" (uniquement sur système de récupération de l'herbe)

INSTRUCTIONS D'ENTRETIEN

Shéma des connexions - Modèle MDD

Modèle Walker MDD
Commencement S/N 2001-49370

Circuits du contacteur d'allumage	
ARRET	TOUT OUVERT
BOUGIES DE PRECHAUFFAGE	30 + 19 + AC
DEMARRAGE	30 + 17 + 50 + AC
Marche	30 + AC

30 = BATTERIE
17 = DEMARRAGE / Module d'inversion
19 = BOUGIES DE PRECHAUFFAGE
50 = DEMARRAGE
AC = Pompe de carburant, SOLENOÏDE CARBURANT A SOLENOÏDE ET VENTILATEUR

REPLAY - A	
SOLENOÏDE CARBURANT RELAIS DE DEMARRAGE (TRACTION)	
ARRET	30 + 87A
BOUGIES DE PRECHAUFFAGE	30 + 87
DEMARRAGE	30 + 87
Marche	30 + 87

REPLAY - B	
RELAIS AVERTISSEMENT	
ARRET	30 + 87A
BOUGIES DE PRECHAUFFAGE	OUVERT
DEMARRAGE	30 + 87A
Marche	30 + 87A

REPLAY - C	
SOLENOÏDE CARBURANT RELAIS FONCTIONNEMENT (MAINTIEN)	
ARRET	OUVERT
BOUGIES DE PRECHAUFFAGE	30 + 87
DEMARRAGE	30 + 87A
Marche	30 + 87A

REPLAY - D	
Contrôle vitesse ventilateur	
ARRET	30 + 87A
Marche (lente)	30 + 87A
Marche (rapide)	30 + 87

REPLAY - E	
Demarrage/Relai de temporisation	
ARRET	30 + 87A
DEMARRAGE	30 + 87A
PTO ON	OUVERT

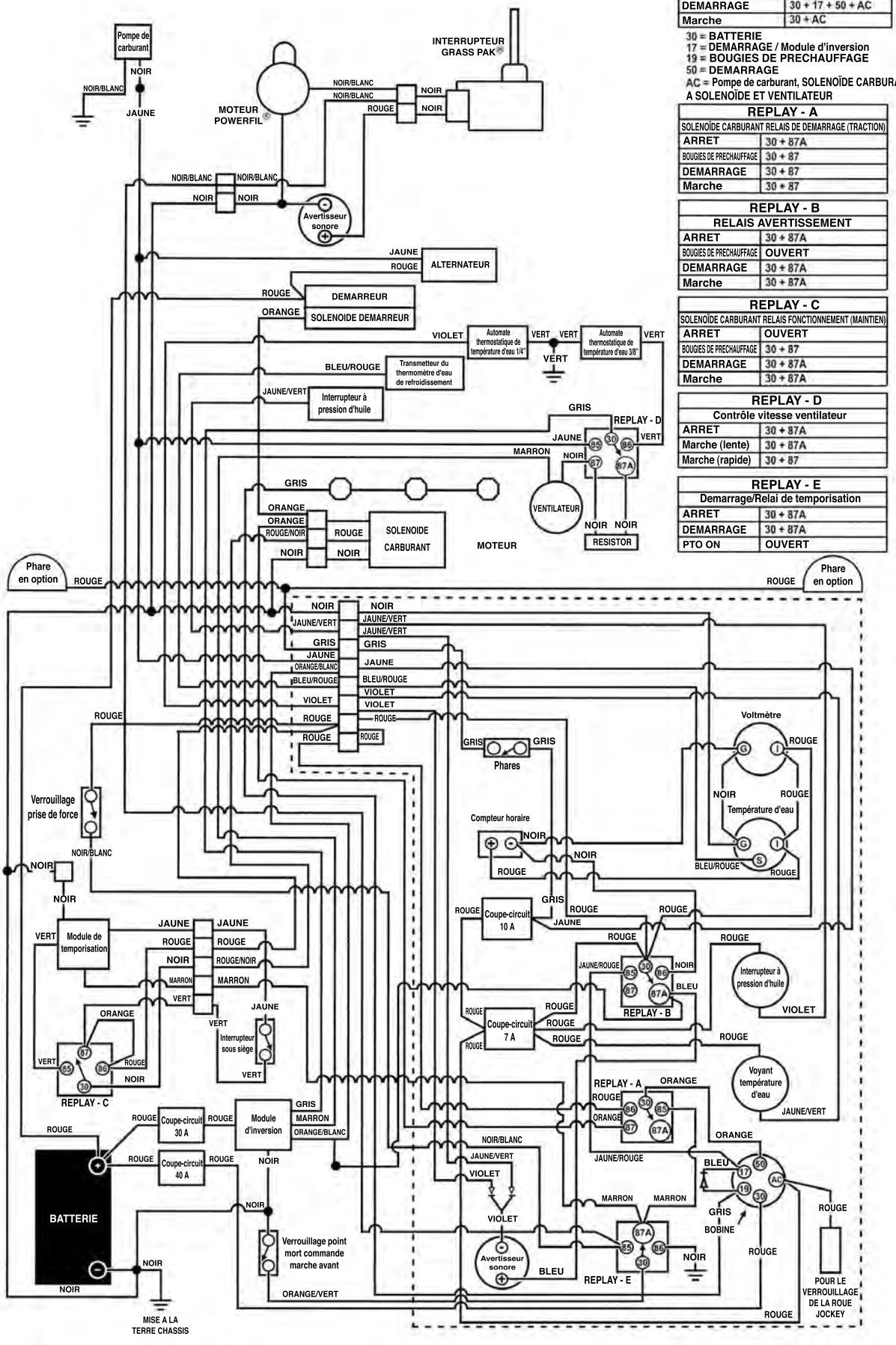

Shéma des connexions - Modèle MDG

Modèle Walker MDG
Commencement S/N 2001-49370

Circuits du contacteur d'allumage	
ARRET	TOUT OUVERT
BOUGIES DE PRECHAUFFAGE	30 + 19 + AC
DEMARRAGE	30 + 17 + 50 + AC
Marche	30 + AC

30 = BATTERIE
17 = DEMARRAGE / Module d'inversion
19 = BOUGIES DE PRECHAUFFAGE
50 = DEMARRAGE
AC = Pompe de carburant, SOLENOÏDE CARBURANT A SOLENOÏDE ET VENTILATEUR

REPLAY - A	
SOLENOÏDE CARBURANT RELAIS DE DEMARRAGE (TRACTION)	
ARRET	30 + 87A
BOUGIES DE PRECHAUFFAGE	30 + 87
DEMARRAGE	30 + 87
Marche	30 + 87

REPLAY - B	
RELAIS AVERTISSEMENT	
ARRET	30 + 87A
BOUGIES DE PRECHAUFFAGE	OUVERT
DEMARRAGE	30 + 87A
Marche	30 + 87A

REPLAY - C	
SOLENOÏDE CARBURANT RELAIS FONCTIONNEMENT (MAINTIEN)	
ARRET	OUVERT
BOUGIES DE PRECHAUFFAGE	30 + 87
DEMARRAGE	30 + 87A
Marche	30 + 87A

REPLAY - D	
Contrôle vitesse ventilateur	
ARRET	30 + 87A
Marche (lente)	30 + 87A
Marche (rapide)	30 + 87

REPLAY - E	
Demarrage/Relai de temporisation	
ARRET	30 + 87A
DEMARRAGE	30 + 87A
PTO ON	OUVERT

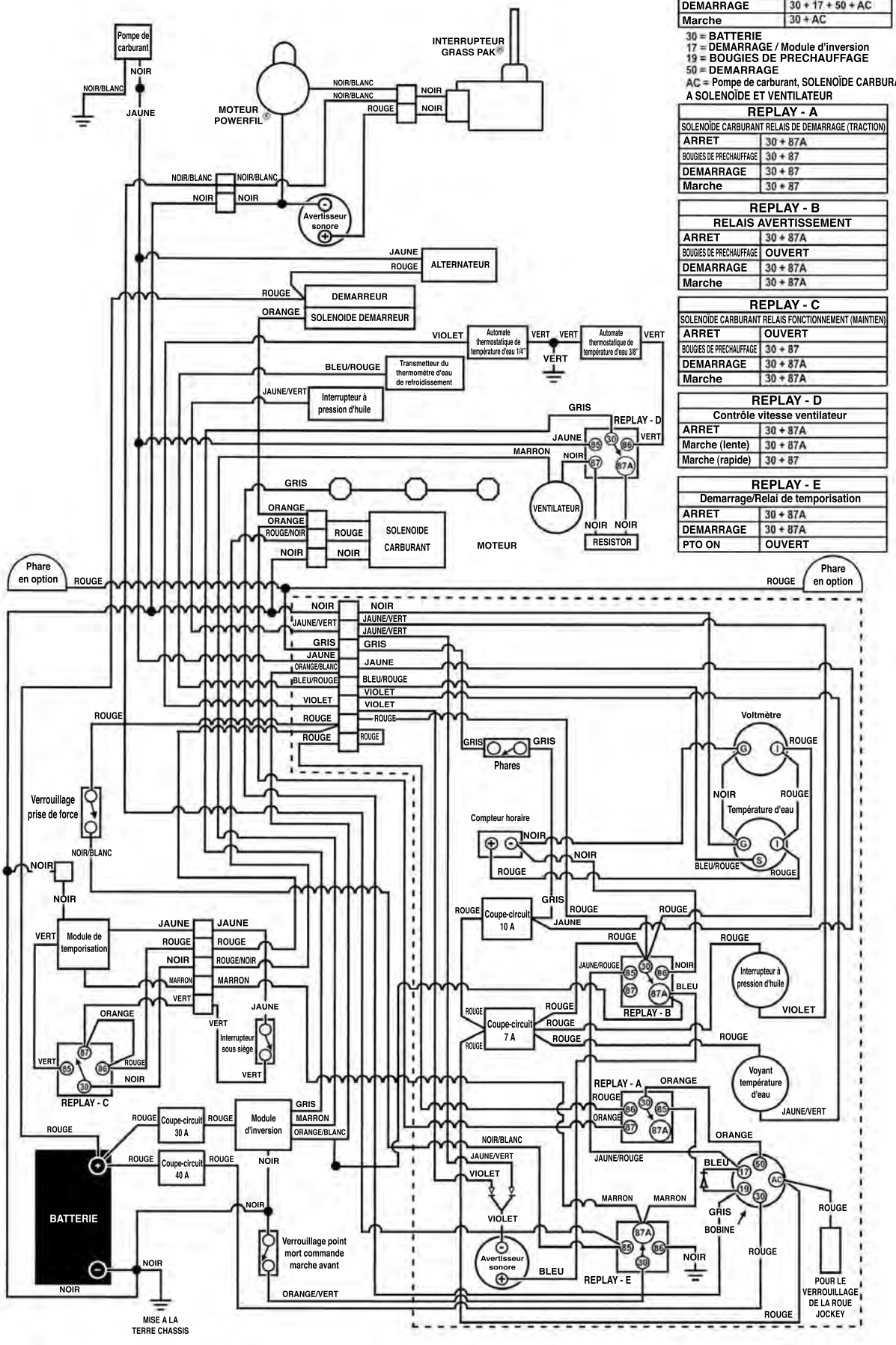

Niveau sonore - Modèle MDD

Test sonore

Lwa
105

Le test sonore, réalisé le 28 avril 98 dans les conditions ci-dessous, était conforme à la directive européenne 79/113/CEE.

LpA
93

Conditions générales : par temps couvert
Température : 0°C
Vitesse du vent : < 8 km/h
Humidité : 58 %
Hauteur barométrique : 636 mm Hg

Niveau sonore - Modèle MDG

Test sonore

Lwa
105

Le test sonore, réalisé le 28 juin 98 dans les conditions ci-dessous, était conforme à la directive européenne 79/113/CEE.

LpA
93

Conditions générales : par temps couvert
Température : 0°C
Vitesse du vent : < 8 km/h
Humidité : 58 %
Hauteur barométrique : 636 mm Hg

Vibration - Modèle MDD

Taux de vibration

0,7g

Les taux de vibration ont été mesurés verticalement, latéralement et longitudinalement au niveau des poignées de l'opérateur au moyen d'un équipement de contrôle calibré. Les tests ont été réalisés le 28 juin 98 dans les conditions ci-dessous :

Conditions générales : par temps couvert
Température : 0°C
Vitesse du vent : < 8 km/h
Humidité : 58 %
Hauteur barométrique : 636 mm Hg

Vibration - Modèle MDG

Taux de vibration

0,7g

Les taux de vibration ont été mesurés verticalement, latéralement et longitudinalement au niveau des poignées de l'opérateur au moyen d'un équipement de contrôle calibré. Les tests ont été réalisés le 28 juin 98 dans les conditions ci-dessous :

Conditions générales : par temps couvert
Température : 0°C
Vitesse du vent : < 8 km/h
Humidité : 58 %
Hauteur barométrique : 636 mm Hg

WALKER MOWERS™

WALKER MFG. CO. • 5925 E. HARMONY ROAD, FORT COLLINS, CO 80528 • (970) 221-5614
FORM NO. 080102 PRINTED IN USA
©2002 WALKER MFG. CO